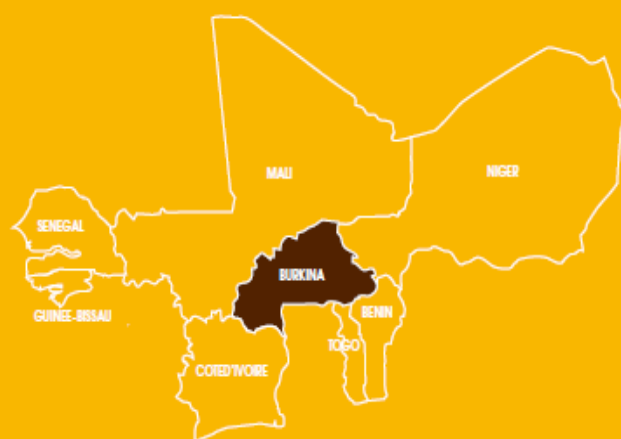




BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

BURKINA FASO

Comité de la Balance des Paiements

BALANCE DES PAIEMENTS ET POSITION EXTERIEURE GLOBALE

BURKINA FASO - 2024

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX.....	2
LISTE DES GRAPHIQUES	2
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	3
AVANT-PROPOS	4
RÉSUMÉ.....	5
INTRODUCTION	6
1- Environnement international	6
2- Contexte économique de l'UEMOA	8
3- Contexte économique au Burkina Faso	9
PARTIE I : COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES.....	10
1- Balance commerciale	13
2- Compte des services	26
3- Compte de revenu primaire.....	30
4- Compte de revenu secondaire.....	33
PARTIE II : COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES.....	34
I- COMPTE DE CAPITAL.....	35
1- Acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits.....	35
2- Transferts en capital.....	35
II- COMPTE FINANCIER.....	36
1- Investissements directs étrangers	36
2- Investissements de portefeuille.....	38
3- Dérivés financiers.....	38
4- Autres investissements	38
5- Capitaux monétaires.....	39
PARTIE III : POSITION EXTÉRIEURE GLOBALE.....	41
1- Investissements directs.....	42
2- Investissements de portefeuille	45
3- Avoirs de réserve.....	45
4- Autres investissements	45
CONCLUSION	48
ANNEXES	53

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Compte des transactions courantes	11
Tableau 2 : Echanges commerciaux (Optique balance des paiements)	14
Tableau 3 : Exportations vers l'Europe	19
Tableau 4 : Exportations vers l'Asie	19
Tableau 5 : Exportations vers l'Afrique	20
Tableau 6 : Exportations vers l'Amérique	20
Tableau 7 : Importations en provenance de l'Afrique	23
Tableau 8 : Importations en provenance de l'Asie	23
Tableau 9 : Importations en provenance de l'Europe	24
Tableau 10 : Importations en provenance de l'Amérique	24
Tableau 11 : Echanges de services par nature.....	26
Tableau 12 : Ratio du service de la dette publique extérieure sur les exportations	29
Tableau 13 : Compte de revenu primaire.....	30
Tableau 14 : Compte de capital.....	35
Tableau 15 : Compte financier.....	36
Tableau 16 : Flux nets d'investissements de portefeuille	38
Tableau 17 : Solde des composantes de la rubrique « Autres investissements »	39
Tableau 18 : Position Extérieure Globale par rubrique	42
Tableau 19 : Stocks d'investissements de portefeuille.....	45

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Cours de l'or	7
Graphique 2 : Cours du baril de pétrole	7
Graphique 3 : Compte des transactions courantes.....	11
Graphique 4 : Balance commerciale	13
Graphique 5 : Principaux produits d'exportation.....	16
Graphique 6 : Poids de l'or dans les exportations totales	16
Graphique 7 : Exportation de coton fibre.....	17
Graphique 8 : Exportation de produits agricoles.....	18
Graphique 9 : Principaux produits importés	22
Graphique 10 : Sous-comptes des services	26
Graphique 11 : Services de transports	27
Graphique 12 : Recettes et dépenses de voyage dans l'UEMOA	28
Graphique 13 : Balance des biens et services	29
Graphique 14 : Soldes des revenus primaires.....	32
Graphique 15 : Solde du compte de capital	35
Graphique 16 : Solde global de la balance des paiements	40
Graphique 17 : Répartition du stock des IDE par principaux pays	43
Graphique 18 : Répartition du stock des IDE par principaux secteurs d'activité	44
Graphique 19 : Stock des investissements directs burkinabè à l'étranger	44

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AEN	:	Actifs Extérieurs Nets
AID	:	Autres Institutions de Dépôts
BAD	:	Banque Africaine de Développement
BCE	:	Banque Centrale Européenne
BCEAO	:	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BID	:	Banque Islamique de Développement
BIDC	:	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BOAD	:	Banque Ouest Africaine de Développement
BRVM	:	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BTP	:	Bâtiments et Travaux Publics
CAF	:	Coût Assurance Fret
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	:	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CFA	:	Communauté Financière Africaine
CNUCED	:	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
DGC	:	Direction Générale du Commerce
DGCOOP	:	Direction Générale de la Coopération
DGD	:	Direction Générale des Douanes
DGTCP	:	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DTS	:	Droits de Tirage Spéciaux
ECID	:	Enquête Coordonnée sur les Investissements Directs Étrangers
FAGACE	:	Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique
FAO	:	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FMI	:	Fonds Monétaire International
FOB	:	Free On Board
IDE	:	Investissements Directs Étrangers
IHPC	:	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
INSD	:	Institut National de la Statistique et de la Démographie
ISBLM	:	Institutions Sans But Lucratif au service des Ménages
MBP5	:	Manuel de la Balance des Paiements, 5ème édition
MBP6	:	6ème édition du Manuel de la Balance des Paiements et de la Position Extérieure Globale
MSFM	:	Manuel des Statistiques Financières et Monétaires
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OPEP	:	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PEG	:	Position Extérieure Globale
PIB	:	Produit Intérieur Brut
SCN	:	Système de Comptabilité Nationale
SSE	:	Statistiques du Secteur Extérieur
SYSCOA	:	Système Comptable Ouest Africain
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	:	Union Monétaire Ouest Africaine

AVANT-PROPOS

Conformément aux dispositions du Traité de l'UMOA et du Règlement relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l'UEMOA, la BCEAO est chargée de l'établissement des comptes extérieurs des Etats membres de l'Union. Le présent document analyse l'évolution de la balance des paiements et de la position extérieure globale du Burkina Faso au titre de l'année 2024, élaboré conformément à la sixième édition du manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6) du Fonds Monétaire International (FMI).

Les comptes extérieurs ou internationaux d'une économie retracent les flux économiques et financiers découlant des transactions entre les résidents de cette économie et les non-résidents ainsi que les variations des autres flux (« réévaluations » et les « autres variations de volume ».). Ils sont harmonisés avec les comptes du Système de Comptabilité Nationale. Les comptes extérieurs comprennent : la balance des paiements, la Position Extérieure Globale (PEG) et le compte des autres changements des actifs et passifs financiers.

La balance des paiements est un état statistique qui résume les transactions entre résidents et non-résidents d'un pays ou d'une région durant une période donnée. Le compte des autres changements des actifs et passifs financiers retrace les autres flux, tels que les réévaluations, et rapproche la balance des paiements et la PEG en mettant en évidence les changements dus aux événements économiques autres que les transactions.

La PEG donne, à un moment déterminé, la valeur des actifs financiers et des passifs des résidents d'une économie à l'égard des non-résidents.

=====

RÉSUMÉ

Le présent rapport analyse les principaux traits caractéristiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale du Burkina Faso de 2024, année marquée par une détente des tensions inflationnistes suite à la baisse du prix de l'énergie et à l'impact des mesures de resserrement des politiques monétaires. Le taux d'inflation au niveau mondial est ressorti en moyenne annuelle à 5,6% en 2024 après 6,7% en 2023. La croissance économique mondiale a enregistré un léger ralentissement, son taux passant de 3,5% en 2023 à 3,3% en 2024.

L'activité économique dans l'UEMOA est demeurée globalement dynamique en 2024. Le produit intérieur brut (PIB) de l'Union a augmenté de 6,2% en termes réels après un taux de 5,3% en 2023. L'inflation en moyenne annuelle a enregistré un ralentissement, la hausse du niveau général des prix à la consommation ressortant à 3,5% en 2024 contre 3,7% en 2023. Cette décélération s'explique par les mesures mises en place par les gouvernements pour pallier les difficultés d'approvisionnement des marchés et par la modération de l'inflation importée.

Sur le plan national, les estimations prennent en compte l'amélioration notée en ce qui concerne la situation sécuritaire et humanitaire, les progrès enregistrés dans la reconquête du territoire et les conditions climatiques favorables de la campagne agricole 2024-2025. Dans ces conditions, l'économie a enregistré un taux de croissance de 4,8% en 2024, en accélération par rapport à celui de 3,0% enregistré en 2023. Cette performance résulte de l'augmentation de la valeur ajoutée des secteurs primaire et tertiaire avec des taux respectifs de 11,4% et de 5,5%. L'inflation, quant à elle, a connu une accélération, passant de 0,7% en 2023 à 4,2% en 2024, en augmentation de 3,4 points de pourcentage.

Les comptes extérieurs du Burkina Faso en 2024 portent l'empreinte d'une amélioration des termes de l'échange qui s'est traduite par une réduction du déficit des transactions courantes d'une année à l'autre, ressortant à 556,8 milliards en 2024 contre 617,0 milliards une année plus tôt. Cette évolution est imputable à la balance commerciale qui a enregistré un excédent de 178,6 milliards en 2024, après un déficit de 56,7 milliards.

Le compte de capital a dégagé un solde excédentaire de 238,8 milliards, en repli de 23,8 milliards par rapport à 2023, en raison de la baisse des dons-projets mobilisés par l'Administration publique.

Au titre du compte financier, les flux des actifs et passifs financiers ont occasionné des entrées nettes de capitaux à hauteur de 777,8 milliards, contre des entrées nettes de 11,1 milliards en 2023. Cette évolution est portée notamment par la hausse des entrées de capitaux au titre des autres investissements, légèrement atténuée par les sorties nettes de capitaux au titre des investissements directs.

Les actifs extérieurs nets des institutions monétaires ont enregistré une hausse de 455,5 milliards pour s'établir à 2.075,2 milliards à fin décembre 2024. Cette hausse fait suite à deux baisses consécutives de 662,7 milliards et 347,7 milliards enregistrées respectivement en 2022 et 2023.

A fin décembre 2024, la Position Extérieure Globale (PEG) du Burkina Faso est ressortie débitrice de 5.778,9 milliards, en aggravation de 10,4%, en raison de l'accroissement du stock des passifs financiers plus important que celui des actifs.

INTRODUCTION

Le rapport annuel 2024 de la balance des paiements présente un panorama complet de la situation économique, financière et monétaire du Burkina Faso vis-à-vis du reste du monde. Il analyse les informations collectées par la BCEAO auprès des intermédiaires financiers, des entreprises, de l'administration publique ainsi que des organes et institutions régionales et internationales qui exercent leurs activités sur le territoire national et ceux exerçant à l'étranger. Le profil de la balance des paiements d'une année porte l'empreinte des traits marquants de l'environnement économique, financier et monétaire tant au niveau international que national.

1- Environnement international

L'année 2024 a été marquée par des défis géopolitiques et économiques, un durcissement des conditions financières sur les marchés internationaux et une inflation persistante dans certaines régions du monde. Dans ce contexte, la croissance de l'économie mondiale, en termes réels, a fléchi de 3,5% en 2023 à 3,3% en 2024.

La baisse des prix de l'énergie et la relative stabilité des prix de certains produits alimentaires de base, combinées à l'impact des mesures de resserrement des politiques monétaires entamées en 2022 dans de nombreux pays, ont contribué à la modération de l'inflation globale qui est ressortie à 5,6% en 2024 après 6,7% en 2023.

Les flux commerciaux à l'échelle mondiale ont été affectés par les perturbations des chaînes d'approvisionnement dues à l'accentuation des tensions géopolitiques et aux restrictions imposées par certains pays aux échanges transfrontaliers, pour une catégorie de biens. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des politiques gouvernementales adoptées par la majorité des nations en vue d'atténuer les pressions inflationnistes internes.

Cependant, le commerce mondial pris dans sa globalité a affiché un taux de croissance de 3,1% en 2024, soutenu par le dynamisme du commerce des services et des technologies.

Sur les marchés des changes, l'euro s'est apprécié face aux principales devises en 2024. L'indice du taux de change de l'euro, calculé par la BCE, s'est renforcé de 1,5% vis-à-vis des autres monnaies. Le cours de l'euro par rapport au dollar américain est resté quasi-stable (+0,04 %) et s'est établi en moyenne à 1,0821 USD en 2024.

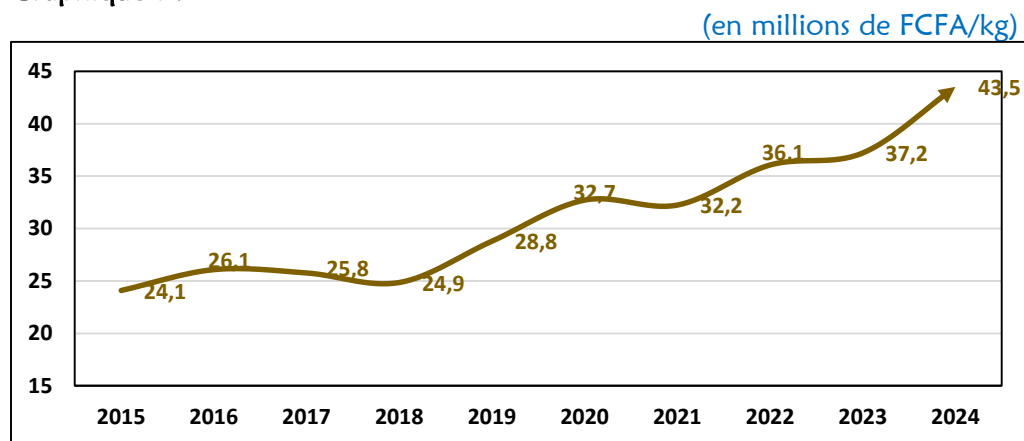
Sur les marchés ouest-africains, le franc CFA s'est apprécié de 27,9% face au cedi ghanéen, de 11,5% par rapport au dalasi gambien et de 9,9% par rapport au dollar libérien. Le naira nigérian a connu une dépréciation de 140,7% par rapport au FCFA suite à la dévaluation de cette monnaie vis-à-vis du dollar US en 2024. A l'inverse, le FCFA s'est déprécié de 5,6% vis-à-vis du leone sierra léonais.

Les cours mondiaux des produits de base ont poursuivi leur raffermissement, soutenu par la baisse de l'offre due aux conditions météorologiques défavorables et aux incertitudes induites par les tensions géopolitiques. L'indice de prix des principaux produits exportés, calculé par les services de la BCEAO, a affiché une progression de 43,9% en 2024, après une hausse de 0,5% en 2023. Les évolutions les plus marquantes sont enregistrées par les produits non énergétiques comme le cacao (+127,0%), le café (+75,5%), la noix de cajou (+32,8%), le caoutchouc (+29,4%), l'or¹ (+22,8%), le phosphate (+2,5%) et les huiles végétales (+19,7%).

¹ Le cours international de l'or a été soutenu par l'appréciation de sa valeur en dollar, le dollar étant resté stable.

Au titre des produits exportés par le Burkina Faso, le prix de vente de l'or, exprimé en FCFA, a enregistré une augmentation de 16,9%. Cette progression s'explique par une combinaison de plusieurs facteurs, notamment les tensions géopolitiques, la persistance de l'inflation mondiale, les achats massifs d'or opérés par les banques centrales et l'affaiblissement du dollar. Ces éléments ont collectivement renforcé l'attrait de l'or en tant que valeur refuge dans un contexte de regain des incertitudes économiques et politiques.

Graphique 1 : Cours de l'or



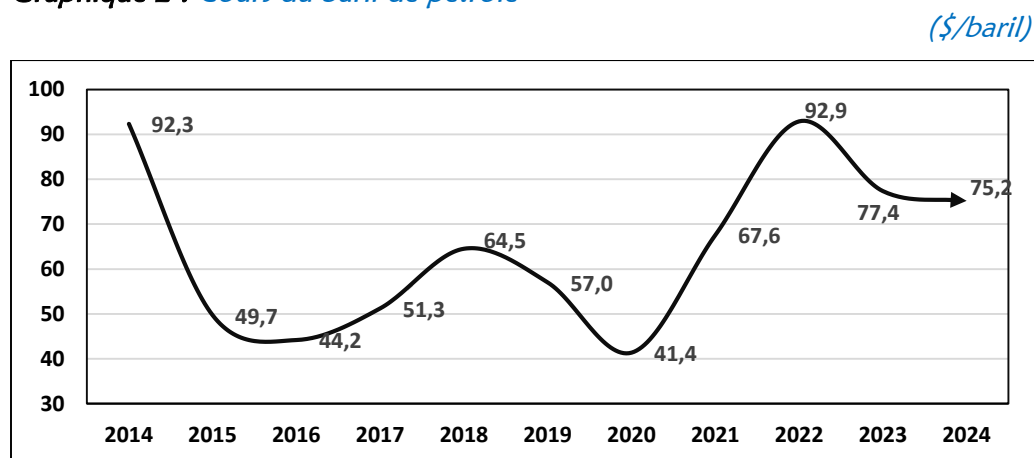
Source : BCEAO

Les cours mondiaux du coton, deuxième produit exporté par le pays, ont accusé un repli de 6,9% de leurs valeurs exprimées en francs CFA, en raison du niveau élevé des stocks au niveau mondial, consécutif à la hausse de la production mondiale dans un contexte de tassement de la demande.

L'indice des prix des principaux produits alimentaires importés par l'Union a, pour sa part, connu une baisse de 5,5% en 2024, après une progression de 7,6% en 2023.

S'agissant des produits importés par le Burkina Faso, les cours du gaz et du pétrole se sont inscrits en baisse respectivement de 13,8% et 2,7% en 2024. La baisse du cours du pétrole s'explique par les craintes d'une récession de l'économie américaine et d'un ralentissement de la demande en Chine.

Graphique 2 : Cours du baril de pétrole



Source : BCEAO

En 2024, le **coût du fret** a connu une envolée en raison notamment des perturbations des principales voies navigables passant par la Mer Rouge, le Canal de Suez et le Canal de Panama. Ces perturbations ont considérablement accru la volatilité des taux de fret. Des facteurs tels que l'allongement des distances de navigation, la hausse de la consommation de carburant et l'augmentation des primes d'assurance, ont exercé une pression sur les coûts de fret.

Sur les marchés financiers, les principales places boursières ont enregistré des évolutions à la hausse. En moyenne, l'indice MSCI World, qui mesure la performance des marchés boursiers des pays développés, s'est amélioré de 22,1% en comparaison avec sa valeur moyenne de 2023, pour s'établir à 3.510,2 points.

Au niveau des **marchés boursiers africains**, les indices ont également connu des évolutions à la hausse au cours de l'année 2024. L'indice NSE du Nigeria a enregistré un accroissement de 61,9%, s'établissant à 98.672,2 points en 2024. L'indice GSE du Ghana a augmenté de 39,7% en 2024 par rapport à sa valeur moyenne de 2023. L'indice FTSE de l'Afrique du Sud s'est accru de 6,6% pour s'établir à 4.136,2 points en 2024. Au Maroc, l'indice MASI s'est renforcé de 20,5% par rapport à sa valeur de l'année précédente.

Au niveau de la **Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)**, les indicateurs d'activité ont affiché des évolutions à la hausse. En 2024, l'indice global, le BRVM Composite, s'est renforcé de 16,5% par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 238,0 points. De même, l'indice des trente valeurs les plus actives, le BRVM 30, lancé en début janvier 2023 en remplacement de l'indice BRVM 10, a progressé de 17,5% par rapport à sa valeur moyenne de 2023, pour se situer à 119,2 points.

2- Contexte économique de l'UEMOA

L'activité économique dans l'UEMOA est demeurée globalement dynamique en 2024. Le produit intérieur brut réel de l'Union a augmenté de 6,2% en 2024 après une performance de 5,3% en 2023. Cette résilience tient principalement au dynamisme du secteur tertiaire qui a contribué de 3,3 points de pourcentage (pdp) à la croissance du PIB, en lien avec la bonne tenue des activités commerciales et des services.

L'inflation a enregistré un ralentissement, ressortant à 3,5% en 2024 contre 3,7% en 2023. Cette décélération s'explique, au niveau interne, par la hausse de la production agricole ainsi que les mesures mises en place par les Gouvernements des pays de l'Union pour pallier les difficultés d'approvisionnement des marchés. Sur le plan externe, le repli des cours internationaux des denrées alimentaires importées par l'Union et de ceux du pétrole brut ainsi que l'appréciation temporaire de l'euro face au dollar expliquent la décélération de l'inflation.

La gestion des finances publiques dans l'UEMOA s'est soldée en 2024 par une réduction du déficit budgétaire qui s'est établi à 6.853,6 milliards à fin décembre 2024, soit 5,1% du PIB contre 7.664,6 milliards ou 6,2% du PIB en 2023. Le financement de ce déficit public a été assuré en grande partie par la mobilisation de ressources sur le marché financier régional et, dans une moindre mesure, par des appuis des partenaires extérieurs.

Les échanges extérieurs se sont traduits, en 2024, par une amélioration significative du solde global de la balance des paiements, en ligne avec la bonne tenue des termes de l'échange, la mobilisation des ressources sur les marchés financiers internationaux par trois États membres (Côte d'Ivoire, Sénégal et Bénin) et le renforcement des productions extractives (pétrole, gaz et minerais) dans l'Union. En 2024, le déficit du compte courant

a baissé de 3 points de pourcentage, par rapport à 2023, pour ressortir à 6,4% du PIB. Le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 3.013,9 milliards en 2024 contre un déficit de 3.530,4 milliards en 2023.

La situation monétaire de l'Union pour l'année 2024 a été marquée par une progression de la masse monétaire de 8,8%, après 3,5% en 2023. Les actifs extérieurs nets des institutions de dépôts de l'Union ont enregistré une hausse de 3.664,9 milliards pour ressortir à 4.814,1 milliards à fin décembre 2024.

3- Contexte économique au Burkina Faso

Sur le plan national, les estimations prennent en compte la situation sécuritaire et humanitaire difficile, la dynamique de la reconquête du territoire et la campagne agro-pastorale favorable.

Dans ce contexte, l'activité économique en 2024 enregistre une accélération de son rythme de croissance (+4,8%) par rapport à 2023 (+3,0%). Cette performance résulte de la croissance des secteurs primaire (+11,4%) et tertiaire (+5,5%), le secondaire ayant enregistré un repli de 4,4%.

L'inflation s'est accélérée en 2024 après la forte baisse constatée en 2023. En moyenne annuelle, elle ressort à 4,2% à fin décembre 2024 contre 0,7% à fin décembre 2023, en accélération de 3,5 points de pourcentage. La hausse du rythme d'augmentation des prix en 2024 est imputable à celles enregistrées essentiellement dans les fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+6,3%), contre (-1,4%) en décembre 2023, « logement, eaux, électricité, gaz » (6,1%) en décembre 2024, contre (+6,4%) en décembre 2023. Cette montée des prix alimentaires malgré la relative bonne campagne agricole 2024/2025 s'explique par la forte demande pour reconstituer les stocks après le déstockage massif suite à la mauvaise campagne 2023/2024.

Les opérations financières de l'Etat en 2024 se sont soldées par un allègement du déficit budgétaire de 74,6 milliards, expliqué par une hausse des recettes de 341,0 milliards, plus importante que la progression des dépenses de 266,4 milliards.

La situation monétaire a été caractérisée par une hausse de la masse monétaire de 380,2 milliards de FCFA (+6,8%) pour ressortir à 5.932,2 milliards, portée notamment par la hausse des Actifs Extérieurs Nets (AEN) de 448,9 milliards (+27,6%) et des créances intérieures de 184,8 milliards (+3,9%).

Le présent rapport qui analyse en détail les évolutions des échanges du Burkina Faso avec le reste du monde est subdivisé en trois (3) grandes parties couvrant successivement le compte des transactions courantes, les comptes de capitaux et d'opérations financières et la position extérieure globale.

PARTIE I : COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES

BALANCE COMMERCIALE

COMPTE DES SERVICES

COMPTE DE REVENU PRIMAIRE

COMPTE DE REVENU SECONDAIRE

COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES

En 2024, le Burkina Faso a renoué avec un excédent commercial après deux années consécutives de déficits. Toutefois, la réduction escomptée du déficit des transactions courantes a été atténuée par le volume important des dividendes payés aux investisseurs étrangers. Exprimé en pourcentage du PIB, le déficit extérieur courant est passé de 5,0% en 2023 à 4,0% en 2024.

Atténuation du déficit du compte courant qui est passée de 617,0 Mds en 2023 à 556,8 Mds en 2024.

Tableau 1 : *Compte des transactions courantes*

(en milliards de FCFA)

	2023			2024		
	Crédit	Débit	Solde	Crédit	Débit	Solde
Biens	3 209,1	3 265,8	-56,7	3 708,3	3 529,7	178,6
- hors énergie	3 209,1	1 853,9	1 355,2	3 708,3	1 925,7	1 782,6
- énergie	0,0	1 411,8	-1 411,8	0,0	1 604,0	-1 604,0
Services	376,9	879,6	-502,7	382,1	892,6	-510,5
-Transport	52,4	436,1	-383,6	53,1	454,4	-401,3
-Voyage	90,4	72,1	18,3	76,7	62,3	14,4
Revenus	827,3	884,9	-57,6	798,3	1 023,2	-224,9
-Revenus primaires	197,5	741,9	-544,4	188,9	880,5	-691,6
-Revenus secondaires	629,8	142,9	486,9	609,4	142,7	466,8
Compte courant	4 413,3	5 030,2	-617,0	4 888,7	5 445,5	-556,8

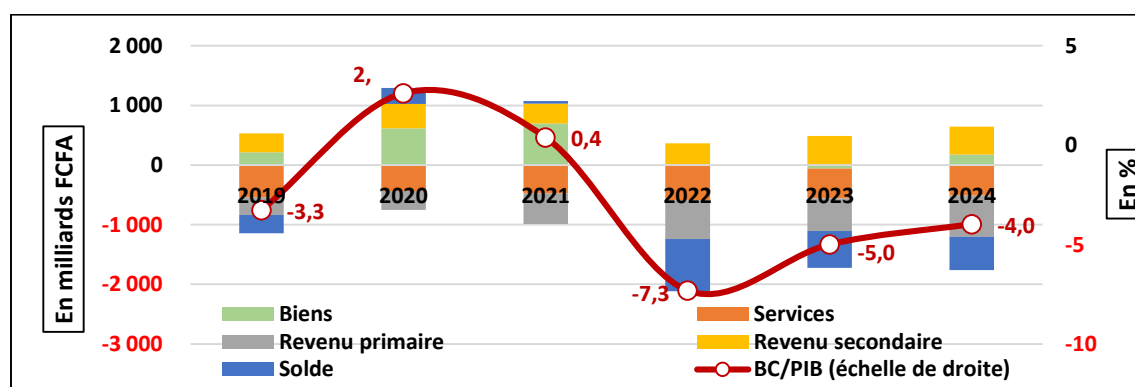
Source : BCEAO

L'un des traits caractéristiques des échanges extérieurs du Burkina Faso en 2024 est l'amélioration des termes de l'échange à la faveur notamment d'une hausse du prix de vente de l'or non monétaire et d'une détente du prix des biens énergétiques.

Cette évolution favorable des termes de l'échange s'est traduite par une inversion de la balance commerciale qui est devenue excédentaire. Cependant, il a été noté une aggravation du déficit de revenu primaire en lien avec la hausse des paiements nets de dividendes et des intérêts de la dette publique extérieure. Quant au compte de revenu secondaire, son excédent s'est amoindri en raison d'une réduction de l'aide humanitaire.

Amélioration de la Balance commerciale portée par les exportations.

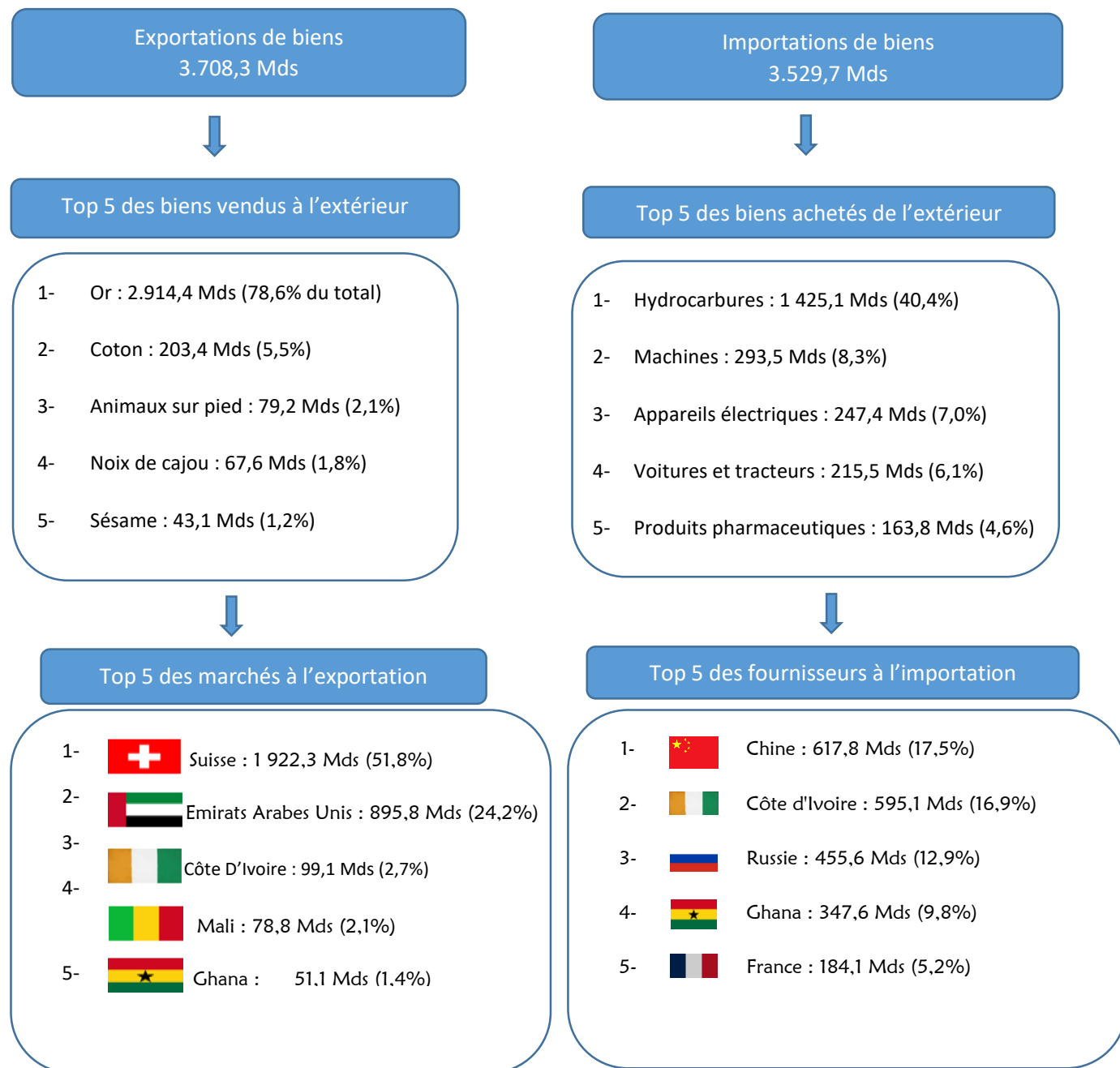
Graphique 3 : *Compte des transactions courantes*



Sources : BCEAO, INSD, DGTCP, DGCOOP

Echange de biens

Indicateur clés du commerce extérieur en 2024

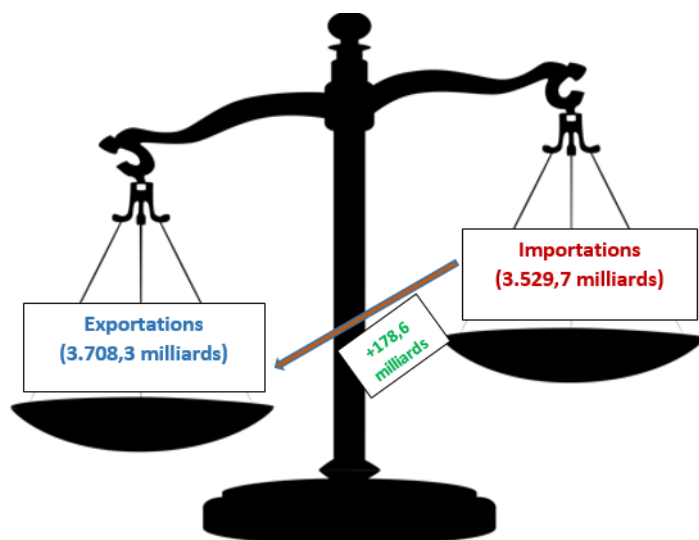


*Mds = milliards

1- Balance commerciale

En 2024, le Burkina Faso a été en mesure de financer ses achats de biens à l'extérieur par le produit de ses exportations, la balance commerciale (FOB-FOB) enregistrant un excédent de 178,6 milliards.

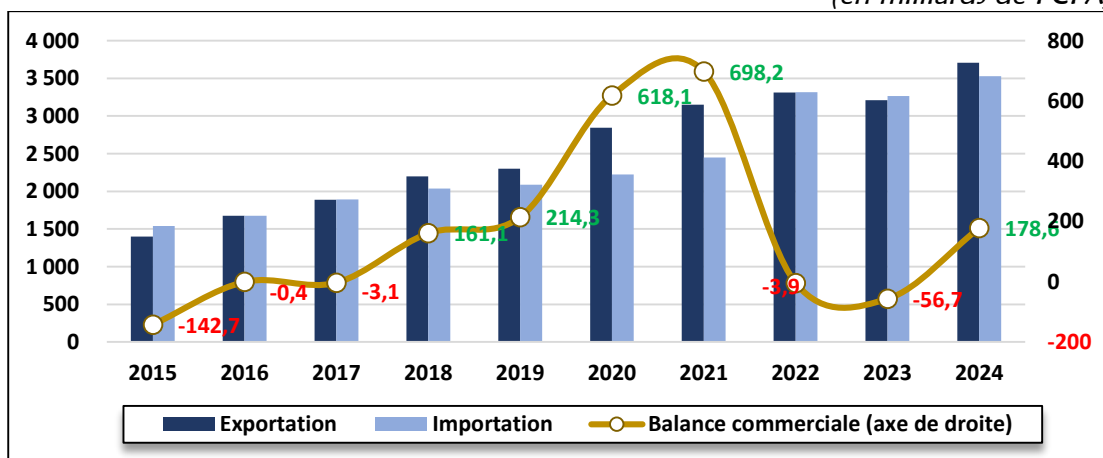
Un excédent commercial dû à la hausse des exportations plus forte que celle des importations.



Les échanges de biens ont été caractérisés par une hausse des exportations de 499,3 milliards, tandis que la progression des importations a été limitée à 264,0 milliards, entraînant un changement de profil du solde commercial qui ressort excédentaire de 178,6 milliards.

Graphique 4 : Balance Commerciale

(en milliards de FCFA)



Sources : INSD, BCEAO

Le **taux de couverture des importations par les exportations**, rapport entre les recettes d'exportation et les dépenses d'importation, s'est amélioré de 6,8 points de pourcentage pour atteindre 105,1% en 2024. Cet indicateur révèle que le Burkina Faso a plus que financé ses achats à l'étranger grâce à ses ventes sur les marchés internationaux.

Le **taux d'ouverture de l'économie**, qui mesure le poids des échanges commerciaux (exportations et importations de biens et services) par rapport au Produit Intérieur Brut (PIB), est en repli de 0,4 point de pourcentage pour se situer à 25,8%, sur un an.

Le **taux d'effort à l'exportation**, mesurant l'importance des exportations dans la production nationale, est la part exportée de la richesse nationale produite au cours de l'année. En 2024, il s'est établi à 26,5%, en hausse de 0,5 point de pourcentage.

En 2024, le **taux de pénétration des importations** qui mesure le poids des importations par rapport au PIB est ressorti à 25,2% enregistrant ainsi une diminution de 1,3 point de pourcentage.

Tableau 2 : **Echanges commerciaux** (optique balance des paiements)

Désignation	2020	2021	2022	2023	2024
Exportations FOB (en milliards)	2 843,3	3 148,8	3 312,2	3 209,1	3 708,3
<i>Variation en %</i>	<i>23,5</i>	<i>10,7</i>	<i>5,2</i>	<i>-3,1</i>	<i>15,6</i>
Importations FOB (en milliards)	2 225,1	2 450,6	3 316,1	3 265,8	3 529,7
<i>Variation en %</i>	<i>6,6</i>	<i>10,1</i>	<i>35,3</i>	<i>-1,5</i>	<i>8,1</i>
Balance commerciale (en milliards)	618,1	698,2	-3,9	-56,7	178,6
En % du PIB	6,0	6,3	0,0	-0,5	1,3
Taux de couverture (en%)	127,8	128,5	99,9	98,3	105,1
Taux d'ouverture (en %)	24,6	25,3	27,7	26,2	25,8
Taux d'effort à l'exportation (en %)	27,6	28,4	27,7	26,0	26,5
Taux de pénétration (en%)	21,6	22,1	27,7	26,5	25,2

Source : BCEAO

1.1- Exportations de biens

1.1.1- Evolution des exportations de biens

- Les exportations enregistrent une hausse sensible de 15,6% en 2024, atteignant le niveau le plus élevé historiquement.
- Le poids de l'or dans les exportations totales s'est renforcé dans un contexte marqué par la hausse des cours mondiaux de l'or et de hausse des quantités exportées.
- L'or, le coton, les animaux sur pied, la noix de cajou et le sésame représentent les cinq principaux produits d'exportation du pays, totalisant 89,1% des recettes d'exportation.

Progression des exportations de 15,6%.

En 2024, la valeur des ventes extérieures de biens du Burkina Faso, en s'établissant à 3.708,3 milliards, a enregistré une hausse de 499,3 milliards, soit un accroissement de 15,6%. Cette évolution est imprimée notamment par la progression des exportations de produits miniers à hauteur de 505,6 milliards et de produits agricoles pour 39,2 milliards.

En revanche, les recettes tirées des expéditions de produits manufacturiers ont diminué de 10,9 milliards.

En ce qui concerne les réexportations de biens, elles sont évaluées à 50,6 milliards en 2024, contre 54,6 milliards une année plus tôt, soit une baisse de 8,3%. Les principaux produits réexportés par le Burkina Faso sont les machines destinées à la construction de routes et de bâtiments, des appareils ainsi que des engins mécaniques et des véhicules.

1.1.2- Structure des exportations de biens

La structure des exportations du Burkina Faso reste sans changement important en 2024 avec une prédominance des produits miniers. Le ciment perd sa place de cinquième produit d'exportation au profit du sésame.

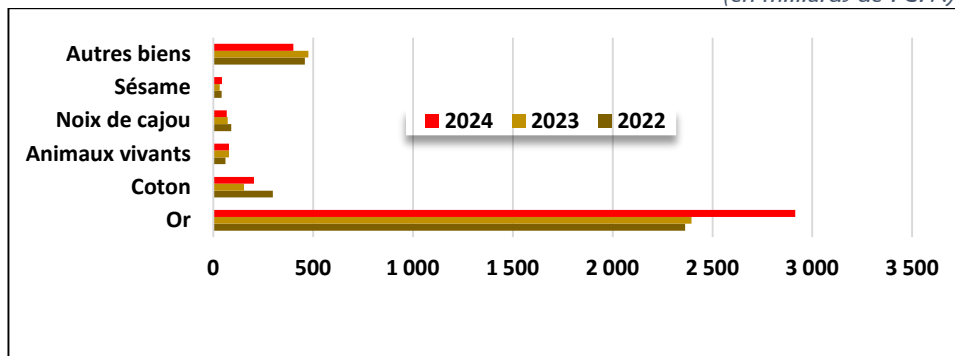
L'or constitue 78,6% des exportations totales du pays en 2024.

Les cinq principaux produits d'exportation représentent 89,1% des ventes extérieures. Il s'agit de l'or non monétaire qui représente 78,6% de la valeur totale des exportations, du coton dont le poids est de 5,5%, des animaux sur pied² qui représentent 2,1%, de la noix de cajou avec un poids de 1,8% et du sésame représentant 1,2%.

² Les statistiques douanières relatives aux exportations de bétails ont été ajustées pour pallier les insuffisances de déclaration à l'exportation des animaux sur pied. Les données utilisées issues de la plateforme ENDRAH et de SIM/bétail du Ministère en charge des ressources animales ont été utilisées à cet effet.

Graphique 5 : Principaux produits d'exportation

(en milliards de FCFA)



Sources : BCEAO, DGD, INSD

Hausse notable des exportations d'or, tirée par les prix et les quantités

La valeur des exportations d'or s'est établie à 2.815,0 milliards en 2024, en hausse de 32,1% sur un an. Cette évolution reflète l'effet combiné du net raffermissement de 16,9% des cours mondiaux de l'or et de l'augmentation de 13,0% des quantités expédiées. En effet, les expéditions de l'or issu de la production artisanale et semi-mécanisée ont enregistré un accroissement exceptionnel pour s'établir à 8.094,9 kg en 2024 contre 124,2 kg en 2023 suite à des mesures prises par le Gouvernement pour une meilleure organisation de la gestion de la commercialisation de la production d'or des unités semi-mécanisées et artisanales. En revanche, les exportations d'or issu de la production industrielle ont accusé un repli de 5,1% en raison de l'arrêt de la production d'une mine et de la baisse des productions de trois autres mines³.

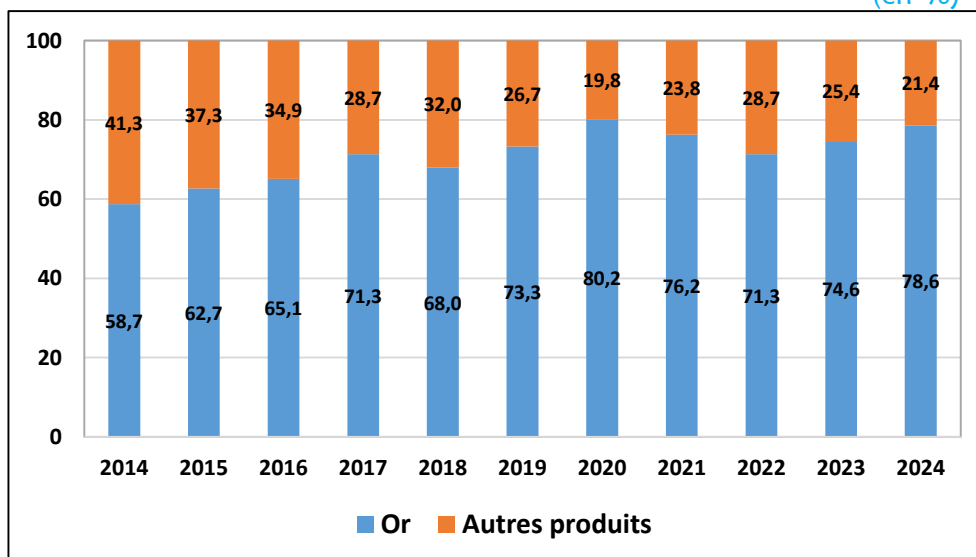
+16,9%
Hausse du
cours de l'or.

En somme, le volume total des exportations d'or s'est élevé à 64.674 kg en 2024 contre 57.238 kg en 2023.

+13,0%
Hausse des
quantités
exportées
d'or.

Graphique 6 : Poids de l'or dans les exportations totales

(en %)



Sources : INSD, DGD, BCEAO

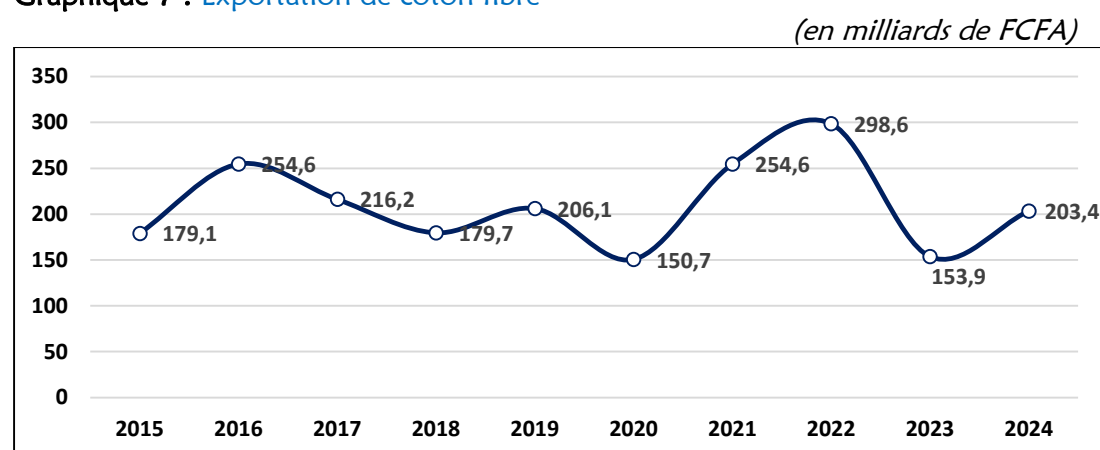
³ Arrêt de production de SEMAFO BOUNGOU et baisse de production au niveau de OREZONE BOMBORE, BISSA GOLD et WAHGNION GOLD

Reprise modérée des exportations de coton fibre

Les exportations de coton fibre ont été valorisées à 203,4 milliards en 2024, en hausse de 32,2% par rapport à 2023. Cette progression est portée par l'augmentation de 39,5% du volume de coton fibre expédié qui est passé de 127.268 tonnes en 2023 à 177.599 tonnes en 2024. En revanche, le prix de vente de coton fibre a baissé de 5,0%.

La hausse des quantités de coton fibre exportées en 2024 intervient après une année marquée par une baisse drastique des expéditions à hauteur de 52,2%.

Graphique 7 : Exportation de coton fibre



Source : INSD

Exportations d'animaux sur pied

En 2024, les exportations d'animaux sur pied ont atteint 78,3 milliards, soit une légère augmentation de 1,3% par rapport à 2023. Le Ghana et la Côte d'Ivoire demeurent les principales destinations de ces exportations.

Exportations de noix de cajou

Les exportations de noix de cajou ont diminué de 4,9 milliards, malgré une augmentation de 5,5% de leur prix. Cette baisse est attribuable à une diminution de 11,5% des volumes exportés. Les Émirats Arabes Unis, le Togo et le Vietnam constituent les principales destinations de ces exportations.

Exportations de sésame

En 2024, les exportations de sésame ont atteint 43,1 milliards, en augmentation de 10,0 milliards. Cette croissance est attribuée à une hausse simultanée de 19,3% des quantités exportées et de 9,1% des prix. La Chine, le Togo et le Ghana sont les principaux marchés de destination du sésame.

Exportations de mangues

Les ventes extérieures de mangues ont connu une augmentation notable de 34,2% en 2024, attribuée à une hausse de 18,9% des prix de vente et à une progression de 12,8% des quantités expédiées. L'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni constituent les principales destinations des mangues exportées.

Exportations de l'amande de karité

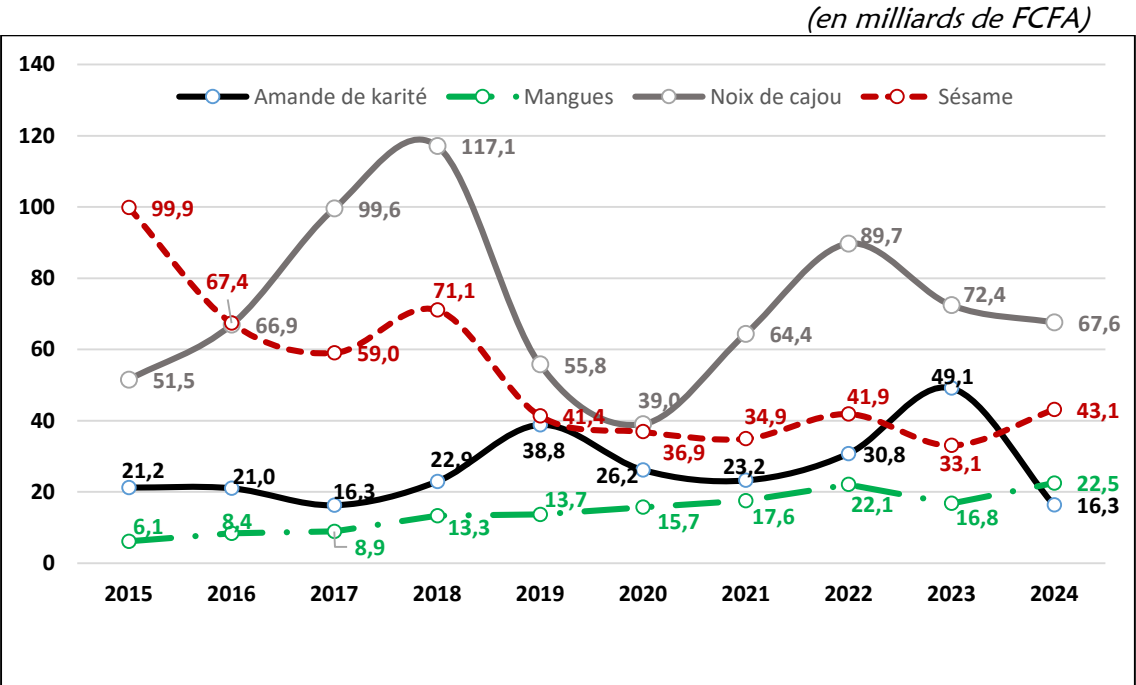
Les exportations d'amandes de karité ont diminué de 32,8 milliards, s'établissant à 16,3 milliards, niveau le plus bas depuis dix ans. Cette baisse est due à une diminution de 67,3% des quantités exportées, consécutive à la baisse de la

+32,2%
Hausse des
recettes des
ventes
extérieures de
coton

+39,5%
Hausse des
exportations
de coton

production du fait des facteurs climatiques défavorables, combinée à la mesure gouvernementale de suspension de l'exportation d'amandes de karité en septembre 2024 afin de favoriser la transformation locale. En revanche, une hausse de 1,6% du prix de vente est enregistrée. Les principaux pays importateurs du Burkina Faso sont l'Indonésie, l'Inde et le Royaume-Uni.

Graphique 8 : Exportation de produits agricoles



Source : INSD

Exportations de ciment

Les exportations de ciment ont enregistré une diminution de 21,2 milliards, s'établissant à 42,8 milliards. Cette contraction est imputable à une réduction de 36,9% des quantités exportées, le prix à l'exportation demeurant inchangé. Le ciment produit par les usines burkinabè est exclusivement exporté vers le Mali et, dans une moindre mesure, vers le Ghana.

1.1.3- Orientation géographique des exportations

En 2024, la ventilation géographique des exportations du Burkina Faso a légèrement changé par rapport à celle de 2023. En effet, l'Asie a dépassé l'Afrique dans le classement des destinations des exportations burkinabè. Cette évolution résulte d'une part de l'augmentation des expéditions de l'or vers l'Asie, en particulier vers les Émirats arabes Unis et, d'autre part, du recul des exportations à destination de l'Afrique, principalement vers le Mali. L'Europe demeure la principale destination avec une part de 55,2% des exportations du Burkina Faso. Elle est suivie de l'Asie qui a acheté 26,7% des biens burkinabè, de l'Afrique avec une part de 9,7% et de l'Amérique dont les achats n'ont représenté que 0,4%.

Europe

Les exportations à destination de l'Europe se sont établies à 2.045,2 milliards, en hausse de 5,9% pour représenter 55,2% des exportations totales du Burkina Faso.

La Suisse représente 51,8% des parts de marché.

Cette position de premier continent destinataire des produits burkinabè est attribuable à la Suisse qui achète 67,1% des ventes officielles d'or du Burkina Faso. Les pays de l'Union européenne, notamment la France, ont été les marchés destinataires de 2,7% des exportations du pays.

Tableau 3 : *Exportations vers l'Europe*

(en milliards de FCFA)

	2020	2021	2022	2023	2024
EUROPE	2 025,8	2 119,0	2 116,4	932,0	2 045,2
UNION EUROPEENNE	100,1	74,0	147,5	97,1	114,3
ZONE EURO	81,5	60,4	133,7	68,5	99,3
<i>dont France</i>	<i>31,6</i>	<i>22,2</i>	<i>59,5</i>	<i>21,8</i>	<i>25,0</i>
<i>Belgique</i>	<i>13,1</i>	<i>-</i>	<i>14,5</i>	<i>10,6</i>	<i>11,0</i>
AUTRES PAYS D'EUROPE	1 925,7	2 045,0	1 968,9	1 834,9	1 930,9
<i>Suisse</i>	<i>1 921,3</i>	<i>2 039,9</i>	<i>1 948,3</i>	<i>1 827,6</i>	<i>1 922,3</i>

Source : INSD

Asie

L'Asie est devenue la deuxième destination des produits burkinabè, supplantant l'Afrique. Ses acquisitions se sont élevées à 991,5 milliards, soit 26,7% des exportations totales du Burkina Faso, marquant une augmentation de 641,5 milliards par rapport à 2023. Cette progression est portée par la hausse des expéditions d'or en direction des Emirats Arabes Unis d'un montant de 665,1 milliards. A l'inverse, il a été noté des baisses de 22,2 milliards des ventes à destination de Singapour et de 17,4 milliards vers l'Inde. Ces baisses ont porté notamment sur la noix de cajou, l'amande de karité et le coton en ce qui concerne Singapour et l'or pour l'Inde.

Tableau 4 : *Exportations vers l'Asie*

(en milliards de FCFA)

	2020	2021	2022	2023	2024
ASIE	271,0	402,7	284,3	350,1	991,5
<i>dont Emirats arabes unis</i>	<i>7,7</i>	<i>7,3</i>	<i>121,4</i>	<i>230,6</i>	<i>895,8</i>
<i>Inde</i>	<i>170,4</i>	<i>269,0</i>	<i>46,7</i>	<i>50,3</i>	<i>32,9</i>
<i>Singapour</i>	<i>69,0</i>	<i>108,0</i>	<i>107,2</i>	<i>50,1</i>	<i>27,9</i>

Source : INSD

Afrique

Les pays d'Afrique reculent à la troisième place de destination des biens du Burkina Faso en 2024, avec une valeur de biens achetés de 358,1 milliards, en baisse de 11,7% sur un an, et représentant 9,7% des exportations totales du pays.

Le Mali demeure la principale destination africaine des exportations burkinabè avec une valeur de biens achetés de 100,2 milliards, en baisse de 83,0 milliards sur un an. La valeur des expéditions d'or, principal produit exporté vers ce pays, s'est établie à 70,4 milliards contre 105,5 milliards en 2023.

Le Mali, première destination africaine des exportations de biens du Burkina Faso.

Tableau 5 : *Exportations vers l'Afrique*

(en milliards de FCFA)

	2020	2021	2022	2023	2024
AFRIQUE	215,2	252,7	428,9	405,7	358,1
UEMOA	128,9	154,2	313,3	319,3	226,6
<i>dont Mali</i>	<i>45,0</i>	<i>64,9</i>	<i>209,2</i>	<i>183,2</i>	<i>100,2</i>
<i>dont Togo</i>	<i>13,8</i>	<i>21,0</i>	<i>24,9</i>	<i>60,4</i>	<i>48,8</i>
<i>dont Côte d'Ivoire</i>	<i>28,8</i>	<i>35,4</i>	<i>40,0</i>	<i>36,8</i>	<i>42,7</i>
CEDEAO (hors UEMOA)	37,1	38,0	39,8	61,4	56,6
<i>dont Ghana</i>	<i>34,0</i>	<i>27,7</i>	<i>32,8</i>	<i>49,5</i>	<i>51,1</i>
CEMAC	0,1	0,1	0,3	0,5	1,1

Source : INSD

Amérique

Les exportations du Burkina Faso à destination de l'Amérique ont diminué de 6,8 milliards pour s'établir à 14,7 milliards, représentant une part de 0,4% des exportations totales. Les Etats-Unis d'Amérique constituent le principal pays de destination des biens burkinabè sur ce continent avec une part de 0,3% des exportations totales. Les expéditions de biens sur le continent américain portent essentiellement sur le coton et les fruits comestibles.

Tableau 6 : *Exportations vers l'Amérique*

(En milliards de FCFA)

	2020	2021	2022	2023	2024
AMERIQUE	6,8	32,8	28,3	21,6	14,7
<i>Etats-Unis</i>	<i>5,9</i>	<i>31,4</i>	<i>26,5</i>	<i>17,8</i>	<i>11,2</i>
<i>Canada</i>	<i>0,7</i>	<i>1,2</i>	<i>1,5</i>	<i>2,2</i>	<i>2,2</i>
<i>Brésil</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,9</i>	<i>0,6</i>

Source : INSD

Les exportations vers l'Amérique sont constituées essentiellement de coton et de fruits comestibles

1.2- Importations de biens

1.2.1- Evolution des importations de biens

- Accélération des importations de biens, tirée principalement par les produits énergétiques qui en constituent la principale composante des importations.
- Biens d'équipements devenus le deuxième groupe de produits le plus importé, au détriment des biens intermédiaires.

+8,1%
Hausse des
importations

La facture des importations de biens du Burkina Faso, en se chiffrant à 3.529,7 milliards, a enregistré une hausse de 264,0 milliards en 2024. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des approvisionnements en produits énergétiques de 153,7 milliards. Cet alourdissement du coût de l'approvisionnement en produits énergétiques est imputable à la hausse de 18,2% des quantités d'hydrocarbures achetées pour atteindre 1.272.494 tonnes, le prix d'achat ayant baissé de 2,3%.

Les achats de biens d'équipement, des biens alimentaires ainsi que des autres biens de consommation courante ont également progressé respectivement de 65,4 milliards, 32,1 milliards et 21,2 milliards.

En revanche, la facture des acquisitions de biens intermédiaires a diminué de 62,3 milliards.

1.2.2- Structure des importations de biens

En 2024, la structure des importations de biens n'a pas connu de changement notable. Les produits énergétiques, avec une part de 37,9% du total des importations, occupent la première place. Les biens d'équipement suivent avec un poids de 18,9% des importations totales, tandis que les biens intermédiaires se positionnent à la troisième place avec une part de 18,7% des importations totales du pays. Les biens alimentaires et les autres biens de consommation courante occupent les quatrième et cinquième places de groupe de produits importés avec des poids respectifs de 12,6% et 8,5%.

Produits énergétiques

La facture des produits énergétiques s'est alourdie de 13,0% pour s'établir à 1.337,7 milliards en 2024. Cet alourdissement est impulsé par la progression des achats de produits pétroliers de 177,3 milliards. Par contre, les importations d'énergie électrique se sont réduites de 23,6 milliards.

37,9% des
importations
sont constitués
de produits
énergétiques.

Biens d'équipement

Les acquisitions de biens d'équipement sont en hausse de 10,9% en 2024 pour s'établir à 665,6 milliards. Cette hausse s'explique par les efforts consentis par le gouvernement burkinabè pour investir dans le domaine de l'agriculture et stimuler la création d'industries. Cette catégorie de produits, composés principalement de machines, d'appareils mécaniques et électriques ainsi que de matériel de transport occupe le deuxième rang des importations de biens du Burkina Faso en 2024, avec une part de 18,9% des importations totales.

Biens intermédiaires

Les acquisitions de biens intermédiaires, composés en grande partie de matériaux de construction et de produits chimiques, sont en repli de 62,3 milliards en 2024 pour s'établir à 661,6 milliards. Cette baisse est principalement imputable aux replis de 27,2 milliards des achats extérieurs des produits tels que le «Sel, soufre, terres et pierres, plâtres, chaux et ciment », de 18,4 milliards des engrais et de 10,4 milliards des explosifs.

Produits alimentaires

Les approvisionnements en produits alimentaires en 2024 sont évalués à 444,9 milliards, enregistrant une augmentation de 32,1 milliards comparativement à leur niveau de 2023. Cette hausse est consécutive principalement à la progression de 10,0 milliards des importations de poissons et crustacés, et de 7,9 milliards de céréales. En revanche, les achats extérieurs de produits de la minoterie ont baissé de 6,4 milliards, et ceux des boissons, liquides alcooliques et vinaigres de 2,1 milliards.

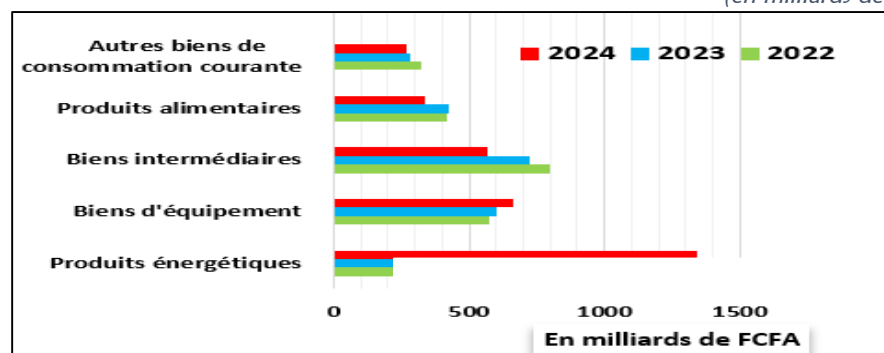
12,6% des biens importés sont constitués de produits alimentaires.

Autres biens de consommation courante

Les importations des autres biens de consommation courante se sont établies à 301,0 milliards, en hausse de 21,2 milliards, portée par l'accroissement des achats de produits pharmaceutiques à hauteur de 37,8 milliards. Par contre, les achats d'ouvrage en verre et perles se sont repliés de 4,8 milliards.

Graphique 9 : Principaux produits importés

(en milliards de FCFA)



Source : INSD

1.2.3- Provenance des importations

La structure de la provenance des importations du Burkina Faso reste sans changement. En effet, le continent africain demeure le principal fournisseur du pays avec une part de marché de 39,3%. Il est suivi par l'Asie auprès de qui le Burkina Faso achète 27,9% de produits, de l'Europe dont le poids est de 27,7% et l'Amérique qui fournit 4,8% des importations du Burkina Faso.

L'Afrique est le premier fournisseur de biens

Afrique

Les autres pays d'Afrique ont vendu au Burkina Faso l'équivalent de 1.386,6 milliards de biens, en hausse de 25,0% par rapport à 2023. Les biens énergétiques et les produits alimentaires sont les principaux biens échangés.

39,3% des importations totales du Burkina proviennent des autres pays africains

Les importations du Burkina Faso en provenance des pays de l'UEMOA ont atteint 949,5 milliards en 2024, en hausse de 29,4% par rapport à 2023. Cette évolution est tirée par la progression des importations en provenance de la Côte d'Ivoire qui demeure le premier fournisseur du pays dans cet espace avec une part de marché de 18,9% en 2024, après 15,0% en 2023.

Tableau 7 : Importations en provenance de l'Afrique

(en milliards de FCFA)

	2020	2021	2022	2023	2024
AFRIQUE	772,8	843,7	1 049,7	1 108,9	1 386,6
UEMOA	543,7	610	741,7	733,9	949,5
<i>dont Mali</i>	42	40,2	32	63,7	45,2
<i>Togo</i>	102	106,4	117,7	100	106
<i>Côte d'Ivoire</i>	296,7	351,6	531,1	490,9	667,6
CEDEAO (hors UEMOA)	132	135,5	175	235,5	306,3
<i>dont Ghana</i>	127,2	128,2	162,9	190	289,9
CEMAC	0,6	0,2	3,9	3,0	6,3

Sources : BCEAO, INSD

Asie

Les achats de biens en provenance de l'Asie se sont élevés à 983,1 milliards en 2024, représentant 27,9% des importations totales du Burkina Faso. Ils ont concerné les appareils électroniques, les biens d'équipement, les céréales, les matériels de bureau, les textiles, les friperies et le thé. La Chine est le premier fournisseur de biens importés du continent asiatique avec une part de marché de 14,6%. Les achats de biens en provenance de la Chine ont connu une progression de 25,7% sur un an.

L'Asie est le deuxième fournisseur de biens au Burkina Faso

Tableau 8 : Importations en provenance de l'Asie

(en milliards de FCFA)

	2020	2021	2022	2023	2024
ASIE	538,9	687,6	920	883,6	983,1
<i>dont Chine</i>	<i>250,3</i>	<i>304,9</i>	<i>365,2</i>	<i>409,9</i>	<i>515,3</i>
<i>Inde</i>	<i>110,4</i>	<i>122,7</i>	<i>179,7</i>	<i>170,1</i>	<i>148,9</i>
<i>Singapour</i>	<i>1,5</i>	<i>4,8</i>	<i>1,5</i>	<i>4,5</i>	<i>2,2</i>

Source : INSD

Europe

En lui fournissant des biens d'une valeur de 978,5 milliards, l'Europe est le troisième continent fournisseur du Burkina Faso. Les importations en provenance de ce continent sont en repli de 3,6%. Les biens achetés en Europe sont constitués essentiellement de produits pharmaceutiques et alimentaires, de cigarettes, de matériels de télécommunication et de véhicules.

La Russie est le premier fournisseur européen du Burkina Faso

Avec une part de marché de 10,8%, la Russie est, pour la cinquième année consécutive, le premier fournisseur européen de biens au Burkina Faso. Elle ravitaille le pays en huiles minérales, machines, produits pharmaceutiques, voitures automobiles et céréales entre autres. La part de marché des pays de l'Union Européenne ressort à 15,7%.

Tableau 9 : *Importations en provenance de l'Europe*

	(en milliards de FCFA)				
	2020	2021	2022	2023	2024
EUROPE	728,9	722,2	1 067,0	1 014,6	978,5
UNION EUROPEENNE	520,2	513,1	724,1	652,3	552,6
ZONE EURO	431	429,8	683,6	599	505,6
dont France	147,6	170,6	269,3	218,1	153,5
Belgique	31,3	40,2	115,4	102,5	124,6
AUTRES PAYS D'EUROPE	233,2	241,3	342,9	362,3	425,9
dont Russie	139,2	109,7	226,9	264,1	380,0

Source : INSD

Amérique

Les importations en provenance du continent américain sont estimées, en valeur, à 167,7 milliards, en baisse de 32,1% par rapport à 2023. Le continent américain est le quatrième continent fournisseur de produits au Burkina Faso avec les États-Unis d'Amérique comme principal pays d'échanges. Les achats en provenance du continent américain sont constitués des produits pétroliers, des appareils électroniques et des produits alimentaires, notamment le sucre.

Baisse des importations en provenance de l'Amérique

Tableau 10 : *Importations en provenance de l'Amérique*

	(en milliards de FCFA)				
	2020	2021	2022	2023	2024
AMERIQUE	177,1	192,3	253,4	246,9	167,7
dont Etats-Unis	144,9	151,7	154,5	123,0	90,4
Canada	12,8	11,2	9,3	8,3	7,6
Brésil	10,6	10,1	17,3	30,4	35,6

Source : INSD

1.3- Soldes commerciaux avec les principaux pays partenaires

Les soldes commerciaux bilatéraux du Burkina Faso sont polarisés du fait de la concentration des exportations sur quelques produits. En effet, les pays de destination de l'or et du coton sont ceux avec lesquels des excédents commerciaux sont enregistrés. A l'inverse, des déficits sont établis avec les principaux pays fournisseurs.

Les principaux excédents commerciaux bilatéraux sont dégagés avec la Suisse, les Emirats arabes unis et le Mali

1.3.1- Principaux excédents commerciaux bilatéraux

La Suisse, principal acheteur de l'or vendu par le Burkina Faso, est le pays avec lequel ce dernier réalise son plus important excédent commercial depuis plus d'une décennie. Cet excédent se chiffre à 1.915,8 milliards en 2024, en amélioration de 93,9 milliards.

Les Emirats Arabes Unis, avec un excédent de 857,3 milliards, se positionnent à la deuxième place des excédents commerciaux réalisés par le Burkina Faso en 2024. Cet excédent a connu la plus forte progression, augmentant de 640,0 milliards, soit quatre fois sa valeur de l'année précédente.

Le Mali est le pays avec lequel le Burkina Faso a réalisé son troisième plus important excédent commercial, une position qu'il occupait déjà en 2023. Cet excédent est de 55,0 milliards en 2024. Il est en baisse de 64,5 milliards. Cette évolution est dictée par l'évolution des importations d'or par le Mali.

Ces trois pays ont en commun, les achats importants de l'or non monétaire qu'ils réalisent avec le Burkina Faso.

1.3.2- Principaux déficits commerciaux bilatéraux

En 2024, le Burkina Faso a enregistré son plus important déficit commercial bilatéral avec la **Côte d'Ivoire**. Estimé à 624,9 milliards, ce déficit s'est creusé de 170,8 milliards par rapport à 2023.

L'accroissement de 93,9 milliards des achats de produits énergétiques en provenance de la Côte d'Ivoire explique son passage à la première place des plus grands déficits bilatéraux. L'année précédente, ce pays se classait comme le deuxième pays, après la Chine, avec lequel le Burkina Faso accusait le déficit le plus élevé.

La Chine a reculé au deuxième rang des pays avec lesquels le Burkina Faso enregistre ses plus importants déficits commerciaux. Le déficit commercial avec ce pays s'élève à 500,9 milliards, en aggravation de 99,4 milliards par rapport à 2023. Ce creusement du déficit est principalement dû aux importations de biens d'équipement onéreux, tels que les tracteurs et les appareils électriques.

La Russie est le pays partenaire avec lequel le Burkina Faso enregistre le troisième déficit commercial bilatéral, portant sur un montant de 378,8 milliards en 2024 après 263,9 milliards en 2023. Les importations du Burkina Faso en provenance de ce pays sont constituées essentiellement de produits pétroliers et de matériel militaire.

Les principaux déficits commerciaux bilatéraux sont dégagés avec la Côte d'Ivoire, la Chine et la Russie

2- Compte des services

Le Burkina Faso reste confronté à un déficit structurel de sa balance des échanges de services, alourdi par un surcoût des services de fret.

En 2024, le solde déficitaire des échanges de services a enregistré une aggravation induite notamment par l'augmentation du coût des services de fret et accentuée par le repli des recettes touristiques.

+1,5%
Aggravation du
déficit du compte
des services

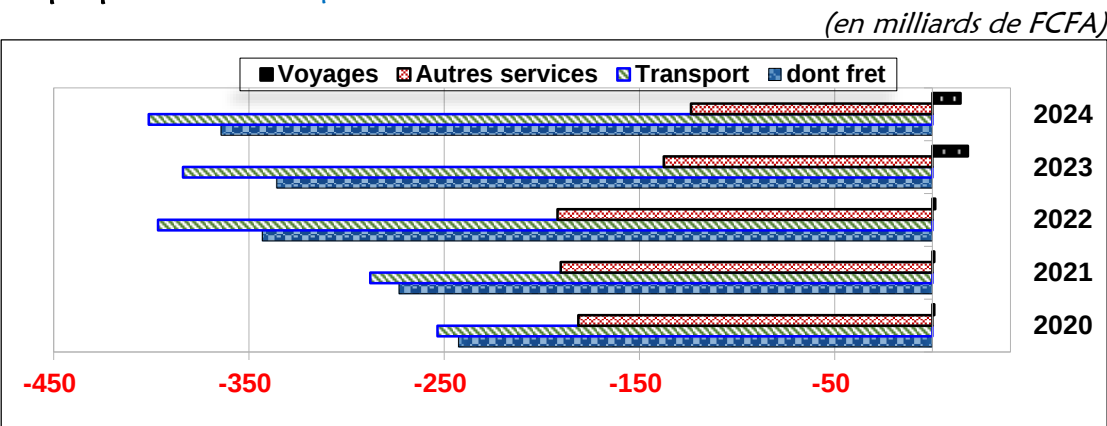
Tableau 11 : *Echanges de services par nature*

	2023			2024		
	Crédit	Débit	Solde	Crédit	Débit	Solde
Transport	52,4	436,1	-383,6	53,1	454,4	-401,3
Voyage	90,4	72,1	18,3	76,7	62,3	14,4
Télécommunication	57,1	22,6	34,5	57,1	22,6	34,5
Autres	176,9	348,8	-171,9	195,2	353,3	-158,1
Totaux services	376,9	879,6	-502,7	382,1	892,6	-510,5

Source : BCEAO

Le déficit de la balance des services s'est creusé, pour s'établir à 510,5 milliards en 2024 contre un déficit de 502,7 milliards en 2023. Cette détérioration s'explique principalement par une augmentation des importations de services de transport, étroitement liée à la hausse des importations de marchandises et à la hausse du coût de fret.

Graphique 10 : *Sous-comptes des services*



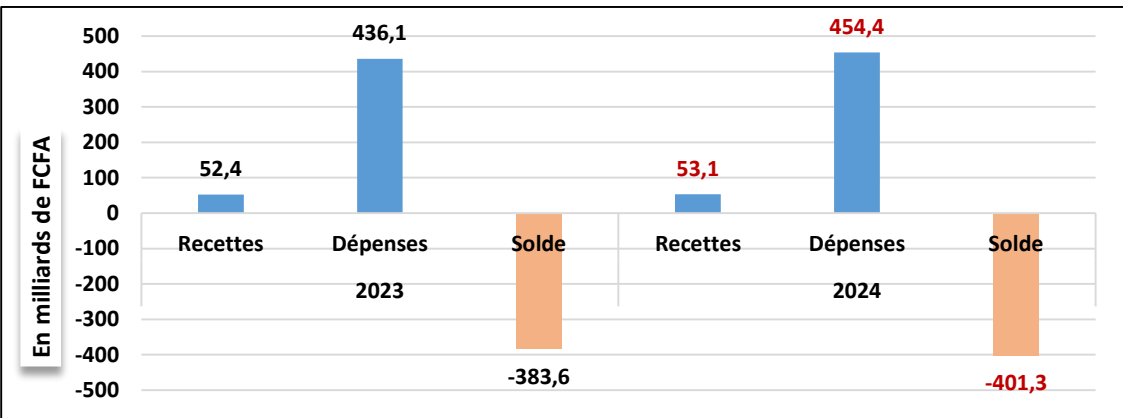
Source : BCEAO

2-1- Services de transport

Les paiements en faveur des non-résidents au titre des services de transport constituent la principale source du déficit des échanges de services. Les transactions relatives au transport se sont soldées par un déficit de 401,3 milliards en 2024, en aggravation de 4,6% par rapport à son niveau de 2023. En particulier, les paiements nets au titre du service de fret ont dégagé un déficit de 355,6 milliards en 2024, en dégradation de 6,0% sur un an. Cette évolution s'explique, en partie, par l'envolée du coût du fret induite par les perturbations des principales voies navigables passant par la mer Rouge, le canal de Suez et le canal de Panama.

-13,7 milliards
Baisse des recettes
touristiques

Graphique 11 : Services de transports



Source : BCEAO

2-2- Services du voyage

En 2024, le solde du poste voyage enregistre un excédent de 14,4 milliards, en diminution de 3,9 milliards par rapport à l'année précédente. Cette évolution défavorable s'explique par la baisse des recettes touristiques après les entrées exceptionnelles de ressources enregistrées en 2023. En effet, les recettes réalisées en 2024 sont évaluées à 76,7 milliards contre une réalisation de 90,4 milliards en 2023. Dans le même temps, les dépenses touristiques effectuées par les résidents du Burkina Faso se sont repliées de 9,8 milliards, s'établissant à 62,3 milliards.

Tenue de grands événements touristiques comme en 2023 mais moindres recettes touristiques.

Le niveau de l'activité touristique en 2024 a été soutenu entre autres par la tenue des grandes manifestations telles que le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), la Semaine Nationale de la Culture (SNC), le Tour cycliste international du Faso, le Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO), la Semaine des Activités Minières de l'Afrique de l'Ouest (SAMAO) et le Salon International du Coton et du Textile (SICOT).

En ce qui concerne particulièrement les échanges touristiques avec les pays de l'UEMOA, le Burkina Faso ressort déficitaire de 5,2 milliards résultant des recettes évaluées à 53,7 milliards contre des dépenses de 58,9 milliards.

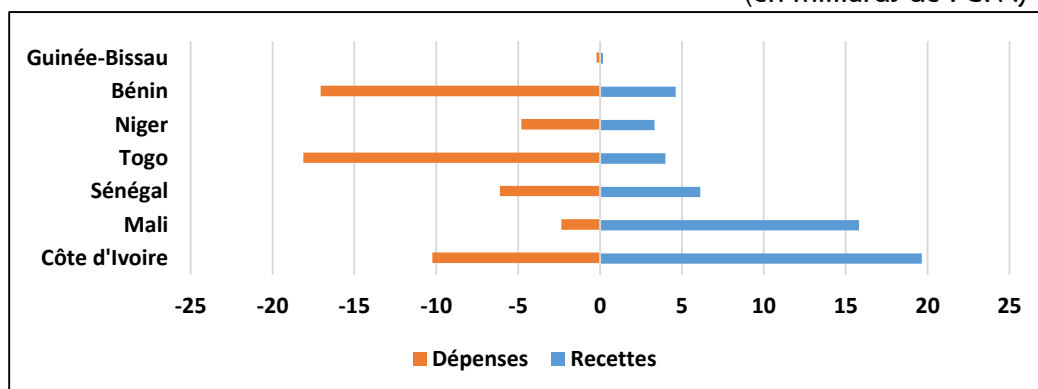
-9,8 milliards Baisse des dépenses touristiques.

Les résidents de la Côte d'Ivoire sont les premiers contributeurs aux recettes touristiques du Burkina Faso, avec un montant estimé à 19,6 milliards en 2024. Suivent les résidents du Mali, du Sénégal et du Bénin avec des montants respectifs de 15,8 milliards, 6,1 milliards et 4,6 milliards.

Du côté des dépenses touristiques des burkinabè, le Togo est la première destination touristique des résidents du Burkina Faso qui y ont dépensé 18,1 milliards en 2024. Suivent le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Niger qui ont reçu respectivement 17,1 milliards, 10,2 milliards et 4,8 milliards des touristes burkinabè.

Graphique 12 : Recettes et dépenses de voyage dans l'UEMOA

(en milliards de FCFA)



Source : BCEAO

2-3 Services de télécommunication, informatique et information

Les recettes des services de télécommunication, d'informatique et d'information ont enregistré une baisse de 2,8 milliards pour s'établir à 54,3 milliards en 2024. Ce montant est constitué à 89,0% de services de télécommunication et de 11,0% des services d'informatique et d'information.

Le repli des recettes de télécommunication s'expliquerait par l'utilisation de plus en plus répandue des plateformes telles que WhatsApp et Facebook Messenger au détriment des appels directs internationaux qui génèrent des recettes via le service roaming.

Les dépenses des services de télécommunication, d'informatique et d'information sont en légère baisse de 1,0 milliard en 2024 pour s'établir à 21,6 milliards. Cette atténuation s'explique par la substitution des canaux utilisés pour les communications internationales.

Les dépenses en services de télécommunication, évaluées à 16,9 milliards, constituent la principale composante de la rubrique représentant une part de 78,4% des dépenses totales. Les dépenses extérieures de services d'informatique et d'information quant à elles sont estimées à 4,7 milliards.

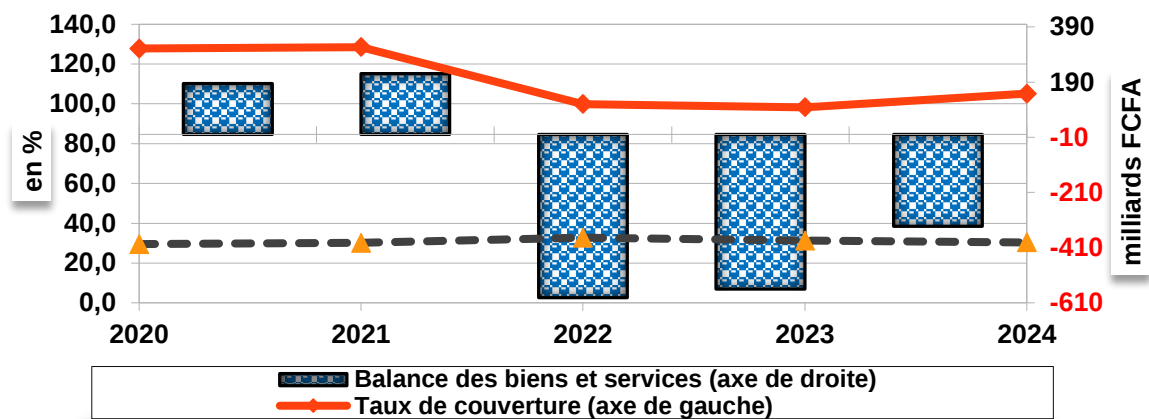
Indicateurs sur le compte des biens et services

Le **degré d'ouverture en biens et services** de l'économie burkinabè, mesuré par le rapport entre la somme des importations et des exportations des biens et services, et le double du PIB, s'est situé à 30,4% en 2024, en baisse de 0,9 point de pourcentage comparativement à son niveau de 2023. En moyenne, sur la période de 2020 à 2024, cet indicateur est ressorti à 30,8%.

-2,8 milliards
Baisse des recettes de télécommunications.

Réduction des recettes est en lien avec l'utilisation de WhatsApp, Facebook Messenger.

Graphique 13 : Balance des biens et services



Source : BCEAO

Le rapport du service total de la dette publique extérieure (paiements des amortissements et des intérêts par l'Etat au profit des prêteurs non-résidents) aux exportations de biens et services, est ressorti à 5,4% en 2024 contre 5,5% en 2023. Cette diminution du ratio tient à la hausse des exportations de biens et services de 14,7%, plus significative que la progression des services payés de la dette publique extérieure de 13,0%.

Tableau 12 : *Ratio du service de la dette publique extérieure sur les exportations*
(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2020	2021	2022	2023	2024
Exportations de biens et services	3136,0	3456,9	3626,3	3585,9	4113,6
Service de la dette publique extérieure	85,4	92,0	128,9	198,1	223,8
Service de la dette extérieure/Exportations de B&S (en%)	2,7	2,7	3,6	5,5	5,4

Sources : BCEAO, DGTCP

3- Compte de revenu primaire

En raison de la propriété des industries minières détenue majoritairement par les étrangers, les versements à l'extérieur des dividendes se sont accrus en 2024 avec la bonne tenue des cours de l'or.

Les paiements de revenus des investissements étrangers se sont traduits par des sorties nettes de ressources de 691,6 milliards en 2024, plus importantes que celles de 544,4 milliards notées en 2023.

+27,0%
Hausse du
déficit de
revenu primaire

Tableau 13 : *Compte de revenu primaire*

(en milliards de FCFA)

	2023			2024		
	Crédit	Débit	Solde	Crédit	Débit	Solde
1. Rémunération des salariés	38,0	21,9	16,1	35,0	20,1	14,9
2. Revenus des investissements	143,5	690,6	-547,1	136,6	835,6	-699,0
2.1. Investissements directs	13,6	476,6	-463,0	13,9	612,6	-598,7
2.2. Investissements de portefeuille	110,6	139,9	-29,3	107,3	147,8	-40,5
2.3. Autres investissements	19,3	74,1	-54,8	15,4	75,1	-59,7
3. Autres revenus primaires	16,0	29,4	-13,4	17,3	24,3	-7,5
Total	197,5	741,9	-544,4	188,9	880,5	-691,6

Source : BCEAO

Le solde structurellement déficitaire du compte du revenu primaire s'est creusé de 147,2 milliards pour s'établir à 691,6 milliards. Cette dégradation est expliquée notamment par la progression des revenus nets payés aux non-résidents au titre des revenus des investissements.

3.1. Revenus des investissements

Les paiements nets au titre de la rémunération du capital au profit des non-résidents se sont accrus de 151,9 milliards. Cette progression des paiements extérieurs nets de revenus d'investissements s'explique par la hausse des flux sortants à hauteur de 145,0 milliards. Dans le même temps, les paiements reçus par les résidents en rémunération de leurs investissements à l'étranger sont en repli de 6,9 milliards.

+27,8%
Hausse des
paiements nets
de revenus des
investissements

3.1.1. Revenus des investissements directs

Le solde déficitaire des revenus des investissements directs s'est creusé de 135,8 milliards pour se situer à 598,8 milliards en 2024. L'accroissement des transferts de dividendes au profit des non-résidents a été la principale source de l'accentuation de ce déficit. En effet, les rapatriements de dividendes se sont élevés à 462,9 milliards, en augmentation de 127,2 milliards, soit 38,3% sur un an. Cette progression s'explique principalement par les meilleurs résultats dégagés par les sociétés minières, en lien avec la bonne tenue des cours mondiaux de l'or.

La ventilation sectorielle des transferts de dividendes en 2024 fait ressortir que l'industrie minière représente une part prépondérante de 71,3% du total. Les parts des autres secteurs dans ces dividendes distribués ont été de 12,9% pour l'industrie manufacturière, 8,8% pour le secteur des télécommunications, 1,7% pour le commerce ainsi que pour l'intermédiation financière.

Quant aux intérêts de la dette payés aux investisseurs directs étrangers, ils sont estimés à 38,3 milliards, en hausse de 0,8 milliard.

3.1.2. Revenus des investissements de portefeuille

Les flux de revenus des investissements de portefeuille ont dégagé un déficit de 40,5 milliards en 2024, en aggravation de 11,2 milliards.

+11,2 milliards
Hausse des
paiements nets
des revenus des
investissements

L'accroissement des intérêts payés sur les titres publics de l'Etat du Burkina Faso, détenus par les non-résidents est le principal facteur de cette évolution. En effet, les paiements d'intérêts aux non-résidents sur les titres publics (bons et obligations) sont estimés à 112,6 milliards en 2024, après un montant de 105,3 milliards en 2023. Cet alourdissement de la charge d'intérêts est lié à la hausse des rendements moyens des titres publics burkinabè. Cette tendance est observable tant pour les Bons Assimilables du Trésor (BAT) que pour les Obligations Assimilables du Trésor (OAT). Les rendements moyens des BAT sont passés de 7,4% en 2023 à 9,2% en 2024, tandis que ceux des OAT ont augmenté de 7,6% en 2023 à 8,0% en 2024.

En outre, le déficit des flux de revenus générés par les participations de portefeuilles s'est accru de 0,6 milliard pour se situer à 34,1 milliards.

3.1.3. Revenus des autres investissements

Les flux de revenus des autres investissements ont dégagé un solde déficitaire de 59,7 milliards en 2024, en aggravation de 4,8 milliards comparativement à son niveau de 2023. Cette évolution est en lien avec la hausse de 5,9 milliards des paiements d'intérêts sur la dette extérieure totale qui se sont établis à 70,2 milliards.

Les règlements d'intérêts sur la dette publique extérieure sont en progression de 4,0 milliards pour s'établir à 47,2 milliards. Ces paiements ont été faits au profit des créanciers multilatéraux pour 39,5 milliards, des bilatéraux pour 6,2 milliards et des partenaires commerciaux pour 1,5 milliard.

En ce qui concerne les intérêts payés sur les prêts contractés auprès des non-résidents par le secteur privé, ils se sont accrus de 1,9 milliard pour atteindre 23,0 milliards en 2024.

3.2. Revenus des salariés

Les flux de rémunération du travail ont généré un excédent de 14,9 milliards, marquant un repli de 1,2 milliard. Cette diminution s'explique principalement par une baisse de 3,0 milliards des salaires perçus par les résidents provenant d'entités non-résidentes. La fermeture de certaines ambassades et institutions de coopération internationale expliquerait ce repli. Parallèlement, une réduction de 1,8 milliard des salaires versés aux travailleurs non-résidents a été observée.

-7,6%
Baisse des
paiements
nets au titre
des revenus
des salariés

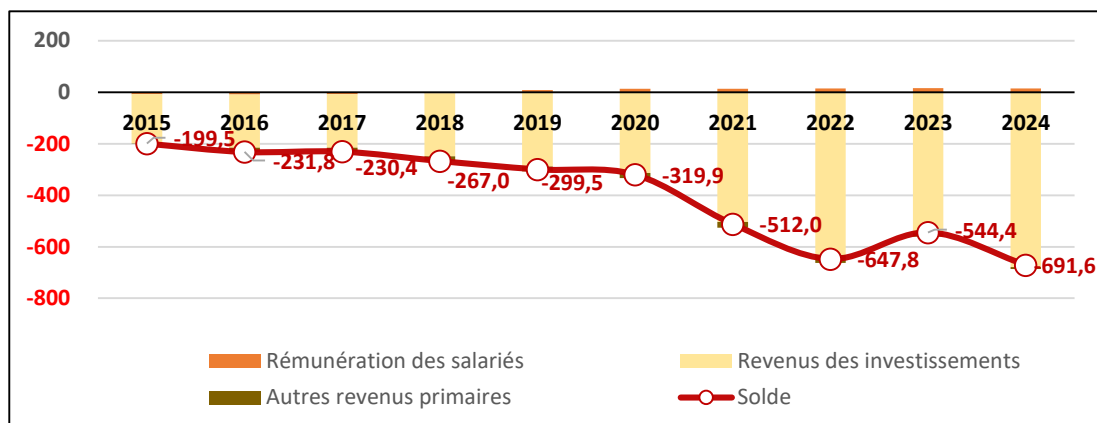
3.3. Autres revenus primaires

Les autres revenus primaires ont dégagé un déficit de 7,5 milliards en 2024, en atténuation de 5,9 milliards sur un an, expliquée essentiellement par la baisse des prélèvements communautaires de l'UEMOA (PCS) qui sont passés de 13,8 milliards en 2023 à 8,9 milliards en 2024, soit une baisse de 35,6%.

-44,0%
Baisse des
paiements nets
au titre des
autres revenus
primaires

Graphique 14 : Soldes des revenus primaires

(en milliards de FCFA)



Source : BCEAO

4- Compte de revenu secondaire

L'année 2024 a été marquée par la diminution de l'aide humanitaire, notamment l'assistance et les secours d'urgence.

Les flux d'aide internationale ont enregistré un repli de 20,1 milliards pour s'établir à 466,8 milliards en 2024 contre 486,9 milliards en 2023.

-20,1 milliards
Baisse de
l'excédent de
revenus
secondaires

En 2024, les fonds mobilisés pour l'**assistance et les secours d'urgence** se sont élevés à 151,1 milliards, marquant une baisse de 15,4% par rapport aux montants de 178,7 milliards de 2023. Cette diminution est due au non-décaissement de certains partenaires, tels que l'ONG Compassion International, le Canada, l'Autriche et la Suisse, qui avaient contribué considérablement en 2023.

-15,4%
Baisse de
l'assistance et le
secours d'urgence

Le montant de l'**aide alimentaire** reçue, pour sa part, est passé de 70,7 milliards en 2023 à 65,8 milliards en 2024. Exclusivement accordée sous forme de dons, cette aide a été octroyée à 83,6% par les USA, à 11,3% par le Catholic Relief Services, 3,7% par le Japon et 1,3% pour le Canada.

-7,0%
Baisse de l'aide
alimentaire

En ce qui concerne les **dons programmes**, aucun décaissement n'a été enregistré en 2024 tout comme en 2023.

Les transferts effectués par l'État au titre de ses contributions au fonctionnement des organisations régionales et internationales se sont établis à 4,3 milliards en 2024, en baisse de 2,5 milliards par rapport à 2023.

En somme, les transferts courants nets reçus par l'Administration publique ont baissé de 29,2 milliards pour se situer à 239,8 milliards en 2024.

Les entrées nettes de ressources au titre de transferts courants au profit du secteur privé ont connu une hausse de 4,2% pour se situer à 227,0 milliards en 2024 après 217,9 milliards en 2023. Cette évolution découle principalement de l'accroissement de 25,7 milliards des réceptions de fonds des travailleurs burkinabè résidant à l'étranger. Le besoin d'assistance induit par la situation sécuritaire explique la hausse des flux entrants en faveur des familles.

Ces transferts de fonds reçus des migrants en 2024 proviennent pour 41,4% de l'Europe, 38,8% de l'Afrique, 13,2% de l'Amérique et de 2,1% de l'Asie.

En 2024, les réceptions de fonds en provenance des autres pays de l'UEMOA ont enregistré une progression de 25,7 milliards, s'établissant à 120,3 milliards. Ces fonds proviennent, par ordre décroissant des montants, de la Côte d'Ivoire avec une part de 23,6% du total, du Mali dont la part est de 6,3%, du Sénégal avec un poids de 2,9% et du Bénin représentant un poids de 1,3% du total.

+4,2%
Hausse des
transferts courants
au profit du
secteur privé

Les envois de fonds des migrants résidant au Burkina Faso en direction des pays de l'Union ont augmenté de 16,8 milliards pour se situer à 102,0 milliards et représentent 90,2% des envois de fonds totaux du pays. Les destinations par ordre d'importance sont la Côte d'Ivoire avec une part de 33,5% du total, le Mali avec un poids de 20,9%, le Togo avec une proportion de 11,9%, le Bénin avec un poids de 9,6% et le Sénégal avec une part de 8,1% du total.

Enfin, au titre de la coopération internationale, les Institutions Sans But Lucratif au service des Ménages (ISBLM) ont bénéficié de transferts courants dans le cadre notamment des actions de soutien aux populations vulnérables, à hauteur de 23,6 milliards en 2024, en hausse de 4,0% sur un an.

PARTIE II : COMPTES DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES

I- COMPTE DE CAPITAL

Le solde excédentaire du compte de capital enregistre une diminution en 2024, en raison de la baisse des dons-projets en faveur de l'État.

Tableau 14 : *Compte de capital*

Postes	2023			2024		
	Crédit	Débit	Solde	Crédit	Débit	Solde
Acquisitions/cessions d'actifs non financiers non produits	0,2	0,0	0,2	0,3	0,0	0,3
Transferts en capital	262,7	0,4	262,3	238,9	0,4	238,5
Administration publique	203,5	0,0	203,5	178,5	0,0	178,5
Remises de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	59,2	0,4	58,8	60,4	0,4	60,0
Solde du compte de capital	262,9	0,4	262,6	239,1	0,4	238,8

Sources : BCEAO, DGTCP, DGCOOP

Au terme de l'année 2024, le compte de capital a dégagé un solde excédentaire de 238,8 milliards, en baisse de 23,8 milliards comparativement à son niveau de 2023. Cette évolution est principalement imputable au repli de 25,0 milliards des dons-projets en faveur de l'Etat. En revanche, les transferts reçus par les autres secteurs ont progressé de 1,2 milliard.

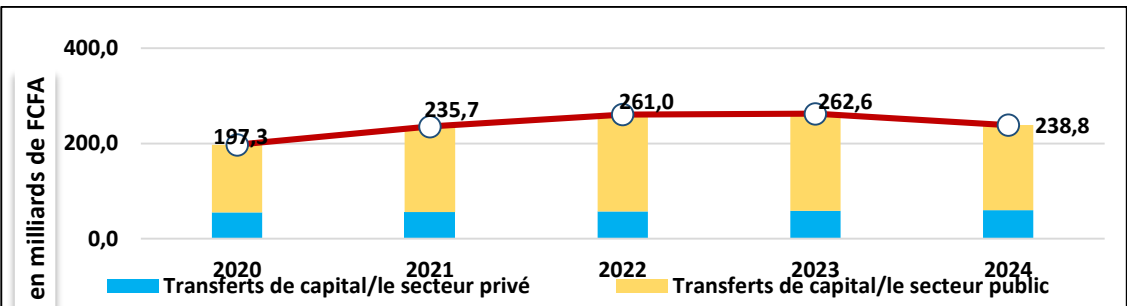
1- Acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits

Les acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits ont dégagé un solde de +0,3 milliard en 2024, après un excédent de 0,2 milliard une année auparavant.

2- Transferts en capital

Les réceptions nettes de transferts en capital se sont repliées de 23,8 milliards, pour s'établir à 238,5 milliards en 2024. Cette régression est attribuable à une baisse de 25,0 milliards des dons-projets alloués à l'État, qui se sont élevés à 178,5 milliards. En revanche, les transferts en capital destinés aux autres secteurs ont connu une augmentation de 1,2 milliard en 2024.

Graphique 15 : *Solde du compte de capital*



Source : BCEAO

Le besoin de financement extérieur du Burkina Faso, mesuré par les soldes des comptes des transactions courantes et de capital, est ressorti à 318,0 milliards, en diminution de 36,4 milliards par rapport à son niveau de 2023. En pourcentage du PIB, ce besoin est ressorti à 2,3%.

-23,8 milliards
Baisse du solde excédentaire du compte de capital

-25,0 milliards
Baisse des dons-projets

-36,4 milliards
Baisse du besoin de financement de l'économie burkinabè

II- COMPTE FINANCIER

Les flux nets entrants de capitaux ont enregistré une augmentation notable en 2024 à la faveur notamment de la mobilisation des investissements de portefeuille et des autres investissements.

Les opérations financières se sont soldées par des entrées de capitaux de 777,8 milliards, après des entrées nettes de 11,1 milliards en 2023.

777,8 milliards

Entrées nettes de ressources financières au titre du compte financier

Tableau 15: *Compte financier*

(en milliards de FCFA)

	2023			2024		
	Acquisition nette d'actifs financiers	Accroissement net des passifs	Solde	Acquisition nette d'actifs financiers	Accroissement net des passifs	Solde
Investissements directs	27,3	66,4	-39,1	34,6	-122,6	157,2
Investissements de portefeuille	1,4	259,4	-258	-3,7	246,1	-249,8
Dérivés financiers	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	131,5	-154,4	285,9	311,7	996,9	-685,1
Compte Financier	160,3	171,4	-11,1	342,6	1 120,4	-777,8

Source : BCEAO

En 2024, les flux des actifs et passifs financiers ont occasionné des entrées nettes de capitaux à hauteur de 777,8 milliards, après des entrées nettes de 11,1 milliards en 2023. Cette évolution est imputable à la hausse des entrées de capitaux au titre des autres investissements et des investissements de portefeuille, atténuée par la sortie nette de capitaux au titre des investissements directs.

1- Investissements directs étrangers

En 2024, les opérations d'investissements directs se sont soldées par des sorties nettes de ressources financières de 157,2 milliards, contrastant avec les entrées nettes de capitaux de 39,1 milliards enregistrées l'année précédente. Ce renversement du solde des mouvements de capitaux au titre des IDE s'explique par le désinvestissement dans certaines sociétés minières, d'une part, et par la nationalisation de deux sociétés minières et d'une banque commerciale, d'autre part.

157,2 milliards

Sorties nettes de ressources financières au titre des IDE

1.1. Investissements directs étrangers entrants

En 2024, la variation nette des passifs au titre des investissements directs étrangers s'est soldée par une diminution de 122,6 milliards, observée tant au niveau des instruments de dette (-83,0 milliards), que des fonds propres (-43,4 milliards).

• Fonds propres entrants

En termes d'investissements directs étrangers (IDE) en fonds propres, des cessions d'actions à des résidents ont été observées notamment par des investisseurs canadiens à hauteur de 31,0 milliards (après une progression de 44,6 milliards en 2023), français pour 18,0 milliards (après 49,2 milliards en 2023) et libyens pour 11,1 milliards (après 6,4 milliards en 2023). Cette situation s'explique, en partie, par le désir des résidents d'augmenter leurs participations dans les sociétés installées au Burkina Faso.

Concernant les secteurs d'activité, ces baisses des participations étrangères ont été notées dans l'exploitation minière à hauteur de 46,1 milliards (après des flux entrant de 41,6 milliards en 2023), l'industrie manufacturière pour 13,9 milliards (contre des entrées de 8,4 milliards en 2023) et l'intermédiation financière pour 12,8 milliards (après un repli de 2,0 milliards en 2023).

Parallèlement, des entrées de capitaux sous forme de fonds propres ont été enregistrées, notamment de la part des investisseurs russes pour 32,7 milliards (après 59,2 milliards en 2023), de Barbade pour 12,9 milliards, du Maroc pour 12,0 milliards (après 25,3 milliards) et de la Côte d'Ivoire pour 7,9 milliards (après 14,1 milliards).

Le secteur de la Communication enregistre des accroissements de parts étrangères d'IDE à hauteur de 14,4 milliards en 2024, après des baisses de 3,7 milliards en 2023.

• Instruments de dette entrant

Les remboursements de dette ont été principalement observés au profit du Canada, à hauteur de 60,2 milliards (après 74,5 milliards de nouveaux prêts nets précédemment), des Îles Caïmans pour 43,2 milliards (après des entrées de même montant en 2023) et de l'Île Maurice à hauteur de 9,8 milliards (après 10,3 milliards un an auparavant).

Parallèlement, de nouvelles dettes obtenues des entreprises liées ont été enregistrées en provenance du Danemark à hauteur de 7,5 milliards (après 11,2 milliards), du Royaume-Uni avec 5,2 milliards (contre 3,1 milliards en 2023) et du Maroc avec 2,0 milliards (après 34,5 milliards en 2023).

En ce qui concerne les secteurs d'activité, le secteur de l'extraction minière a enregistré des remboursements à hauteur de 22,4 milliards en 2024, après des entrées de ressources de 39,5 milliards une année plus tôt. Le secteur de la construction a également enregistré un remboursement à hauteur de 7,4 milliards, après des entrées de 4,7 milliards.

À l'inverse, de nouvelles dettes ont permis des entrées de capitaux dans le secteur industriel, à hauteur de 19,6 milliards en 2024 (après des sorties de 36,9 milliards en 2023), et dans le secteur de l'intermédiation financière, avec 17,1 milliards (après des sorties de 12,6 milliards en 2023).

1.2. Investissements directs étrangers sortants

Les flux d'IDE sortants se sont établis à 34,5 milliards dont 20,4 milliards de fonds propres et 14,1 milliards d'instruments de dette.

• Fonds propres sortants

Les flux des investissements en fonds propres réalisés par les Burkinabè à l'étranger en 2024 sont évalués à 36,1 milliards au Togo (après des désinvestissements à hauteur de 43,0 milliards en 2023), 7,3 milliards vers le Sénégal (après des flux de 3,7 milliards en 2023) et 5,8 milliards vers le Mali (après 1,4 milliard en 2023).

À l'inverse, des désinvestissements des résidents burkinabè sous forme de participations au capital social des entreprises étrangères ont été constatés notamment en Côte d'Ivoire pour 29,8 milliards et en Sierra Leone pour 1,3 milliard.

Les entreprises burkinabè qui ont réalisé de nouvelles acquisitions de participations dans les entreprises à l'étranger sont principalement des secteurs de l'industrie pour 15,2 milliards et du commerce pour 12,7 milliards.

• Instruments de dette sortants

Par pays de destination, les investissements à l'étranger ont été de 7,2 milliards en Côte d'Ivoire, de 5,5 milliards au Togo et de 1,7 milliard au Sénégal. Au cours de la même période, des retours de capitaux à travers des remboursements de dettes extérieures ont été effectués en provenance notamment du Ghana pour 1,2 milliard.

Par secteur d'activité, le secteur minier, avec 5,3 milliards et celui de l'industrie avec 2,7 milliards, ont effectué des mises à disposition de ressources à des entreprises liées à l'étranger. À l'inverse, le secteur du commerce a enregistré un remboursement net de ses créances sur les non-résidents à hauteur de 1,3 milliard.

2- Investissements de portefeuille

Au cours de l'année 2024, les transactions sur les investissements de portefeuille se sont traduites par des entrées nettes de ressources à hauteur de 249,8 milliards, après des entrées nettes de 258,0 milliards enregistrées une année plus tôt, soit une baisse de 8,2 milliards au détriment aussi bien de l'Administration publique que du secteur privé.

En effet, les entrées de ressources à travers les émissions de titres publics burkinabè souscrits par les non-résidents en 2024 sont estimées à 223,0 milliards contre 238,5 milliards en 2023, soit une baisse de 15,6 milliards.

S'agissant des transactions du secteur privé sur les titres de créances, elles ont occasionné des entrées de ressources de 9,1 milliards, après des entrées nettes de 4,8 milliards en 2023.

Tableau 16 : Flux nets d'investissements de portefeuille

	(en milliards de FCFA)	
	2023	2024
Avoirs (A)	1,4	-3,7
- dont Administration publique	0	0
- dont secteur privé	-4,8	-9,1
Engagements (B)	259,4	246,1
- dont Administration publique	238,5	223,0
- dont secteur privé	0	0
Solde (A-B)	-258	-249,8

Source : BCEAO

3- Dérivés financiers

Au cours de l'année 2024, comme les années antérieures, les entreprises burkinabè n'ont pas effectué de transactions sur les dérivés financiers.

4- Autres investissements

Les autres investissements concernent les opérations sur les autres titres de participation, la monnaie fiduciaire et dépôts, les prêts, les régimes d'assurance, de pension et de garanties standardisées, les crédits commerciaux et avances et des autres comptes à recevoir ou à payer.

249,8 milliards

Entrées nettes au titre des investissements de portefeuille.

685,1 milliards

Entrées nettes au titre des autres investissements.

Ces investissements ont enregistré des entrées nettes de capitaux à hauteur de 685,1 milliards équivalent à 4,8% du PIB, après des sorties nettes de 285,9 milliards représentant 2,3% du PIB en 2023. Ces entrées de capitaux sont imputables à la fois aux transactions du secteur privé et celles du public.

Les transactions au titre des autres investissements du secteur privé se sont soldées par des entrées nettes de capitaux de 488,7 milliards, après des sorties nettes de 450,0 milliards en 2023. Cette inversion de ce poste des sorties nettes est imputable à l'inversion du solde des “Autres comptes à recevoir/à payer”.

L'Administration publique a bénéficié d'entrées nettes de capitaux à hauteur de 196,5 milliards, après des entrées de 164,0 milliards en 2023, soit une hausse de de 32,4 milliards, imprimée par la hausse des décaissements extérieurs reçus. En effet, l'encours de la dette extérieure publique est passé de 2.946,9 milliards équivalant à 23,9% du PIB à fin décembre 2023 à 3.251,7 milliards représentant 23,2% du PIB à fin décembre 2024, soit un accroissement de 304,8 milliards. Cette évolution s'explique par des décaissements de 369,2 milliards, atténués par des amortissements de 172,4 milliards, soit un financement net de 196,8 milliards.

En outre, les évolutions à fin décembre 2024 des taux de change des monnaies dans lesquelles est libellée la dette extérieure ont induit une augmentation de son encours d'un montant de 108,0 milliards.

Tableau 17 : Solde des composantes de la rubrique « Autres investissements »
(en milliards de FCFA)

	2023			2024		
	Acquisition nette d'actifs financiers	Accroissement net des passifs	Solde	Acquisition nette d'actifs financiers	Accroissement net des passifs	Solde
Autres titres de participation	7,7	0,0	7,7	2,9	0,0	2,9
Monnaie fiduciaire et dépôts	71,0	0,0	71,0	76,8	0,0	76,8
Prêts	7,1	-31,2	38,3	7,3	-27,5	34,8
Régime d'assurance, de pension et de garanties standardisées	3,5	0,6	2,9	3,8	0,7	3,0
Crédits commerciaux	109,3	-12,0	121,3	106,0	65,1	40,9
Autres comptes à payer/à recevoir	-67,4	-276,2	208,8	114,7	761,7	-647,0
Total "Autres investissements"	131,5	-154,4	285,9	311,7	996,9	-685,1

Source : BCEAO

5- Capitaux monétaires

Le solde de la balance des capitaux monétaires traduit l'incidence des transactions extérieures des secteurs public et privé non bancaires sur les actifs et engagements extérieurs des institutions de dépôts.

+455,5 milliards
Hausse des AEN
du Pays

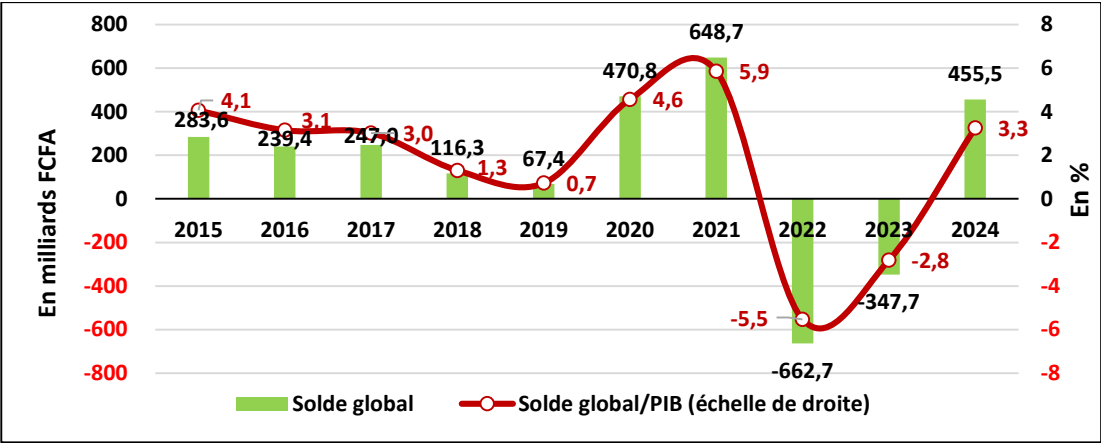
Les actifs extérieurs nets des institutions monétaires sont en progression de 455,5 milliards pour s'établir à 2.075,2 milliards à fin décembre 2024. Cette hausse fait suite à un repli de 347,7 milliards enregistré en 2023.

Le déficit des actifs extérieurs nets de la BCEAO est atténué en raison de la progression de ses créances extérieures brutes de 382,2 milliards, légèrement contrebalancée par l'accroissement de ses engagements extérieurs bruts de 62,4 milliards.

Les AEN des autres institutions de dépôts ont enregistré une hausse de 135,9 milliards, résultant d'un repli de leurs engagements de 224,7 milliards plus fort que la baisse de 88,8 milliards de leurs créances extérieures brutes.

Le solde de la balance des paiements, qui correspond à la variation des actifs extérieurs nets des institutions de dépôts, après prise en compte des autres changements des actifs (+5,3 milliards) et passifs financiers (+11,8 milliards), est ressorti à +455,5 milliards (+3,3% du PIB) en 2024, après un solde déficitaire de 347,7 milliards (-2,8% du PIB) un an auparavant.

Graphique 16 : Solde global de la balance des paiements



Source : BCEAO

PARTIE III : POSITION EXTÉRIEURE GLOBALE

POSITION EXTÉRIEURE GLOBALE

La Position Extérieure Globale (PEG) représente le patrimoine ou l'endettement net du Burkina Faso vis-à-vis du reste du monde (en termes de stock et non de flux). Lorsque la position extérieure est négative, cela signifie que les burkinabè ont reçu davantage des capitaux de l'étranger (sous forme d'endettement ou d'investissement en capital principalement). Dans le cas contraire, les burkinabè ont investi davantage de capitaux à l'étranger. La PEG se décompose en investissements directs, en investissements de portefeuille, en dérivés financiers, en autres investissements et en avoirs de réserve.

-544,4 milliards
Aggravation de la PEG nette débitrice

Tableau 18 : *Position Extérieure Globale par rubrique*

(en milliards de FCFA)

	2023			2024		
	Avoirs	Engagements	Soldes	Avoirs	Engagements	Soldes
Investissements directs	127,2	2 458,9	-2 331,8	161,7	2 336,3	-2 174,6
Investissements de portefeuille	3 410,6	3 617,9	-207,3	3 329,0	3 864,0	-535,0
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	4 022,5	7 242,4	-3 219,9	4 323,6	8 304,9	-3 981,4
Avoirs de réserve	524,4		524,4	912,0		912,0
PEG NETTE	8 084,6	13 319,2	-5 234,5	8 726,4	14 505,2	-5 778,9

Source : BCEAO

A fin décembre 2024, la PEG du Burkina Faso est ressortie débitrice de 5.778,9 milliards (-42,2% du PIB nominal), après -5.234,5 milliards (-42,4% du PIB) un an plus tôt, en aggravation de 544,4 milliards. Le creusement de ce déficit est imputable à l'accroissement du stock des passifs financiers dans une proportion plus importante que celui du stock des actifs.

Le stock de passifs enregistre une progression de 1.186,1 milliards, passant de 13.319,1 milliards à fin 2023, à 14.505,2 milliards au 31 décembre 2024. Cette évolution est attribuable principalement à l'accroissement de l'encours des passifs sous forme d'autres comptes à payer de 787,8 milliards, des prêts de 393,9 milliards et des investissements de portefeuille de 246,1 milliards. Cette tendance a été atténuée par les replis de la monnaie fiduciaire et dépôts vis-à-vis des non-résidents de 189,1 milliards et des IDE de 122,6 milliards.

Quant au stock d'actifs, il enregistre une progression de 641,7 milliards, passant de 8.084,6 milliards à fin 2023, à 8.726,4 milliards au 31 décembre 2024. Cette évolution est portée principalement par les progressions des autres comptes à payer de 116,2 milliards, des crédits commerciaux de 106,0 milliards et dans une moindre mesure des prêts de 43,4 milliards, des IDE de 34,6 milliards ainsi que de la monnaie fiduciaire et dépôts de 28,6 milliards. Cette tendance a été partiellement contrebalancée par la diminution du stock des investissements de portefeuille de 81,6 milliards.

1- Investissements directs

À fin 2024, la position nette débitrice du Burkina Faso en investissements directs étrangers atteint 2.170,8 milliards après une position nette de -2.331,8 milliards en 2023. Les IDE constituent le second poste débiteur de la position extérieure après les autres investissements.

2.336,3 milliards
Stock des IDE sur le sol burkinabè

1.1- Investissements directs étrangers entrants

Le stock des investissements directs étrangers réalisés au Burkina Faso s'établit à 2.336,3 milliards au terme de l'année 2024 contre 2.458,9 milliards en 2023, soit une baisse de 5,0% par rapport à l'année précédente.

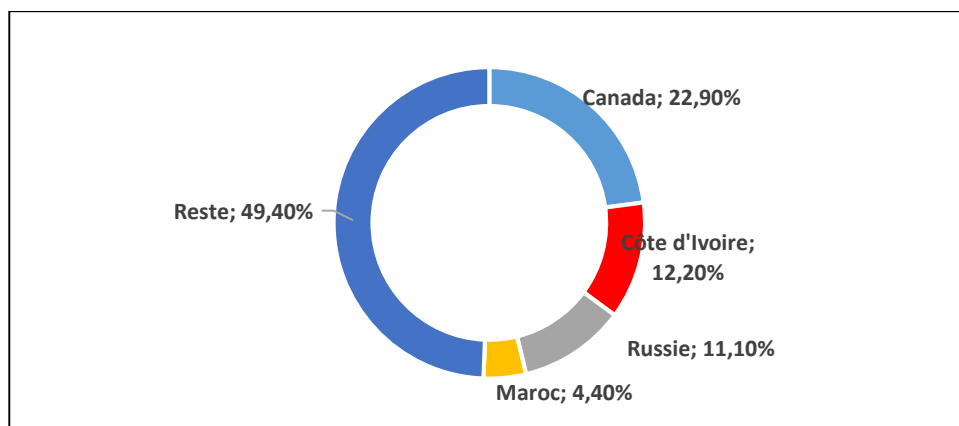
Cette évolution est attribuable à la baisse à hauteur de 80,2 milliards des ressources reçus sous forme de dettes, exacerbée par la baisse des participations au titre des fonds propres de 42,5 milliards. Les fonds propres constituent 62,6% du total du stock des IDE en 2024, contre 61,2% en 2023.

- **Encours des IDE entrants par pays**

Par pays, le Canada maintient sa place de premier investisseur étranger au Burkina Faso en 2024 avec un encours de 534,9 milliards, soit une part de 22,9%. Le stock des IDE en provenance de la Côte d'Ivoire, deuxième investisseur étranger au Burkina Faso en 2024, s'établit à 284,7 milliards avec une part de 12,2%. La Russie et le Maroc se placent respectivement à la troisième et quatrième positions avec des encours respectifs de 257,0 milliards (11,1% du total) et 102,8 milliards (4,4%). Ces quatre pays à eux seuls, détiennent 50,6% de l'encours total des IDE au Burkina Faso en 2024.

Canada,
premier
investisseur
étranger au
Burkina
Faso

Graphique 17 : Répartition du stock des IDE par principaux pays



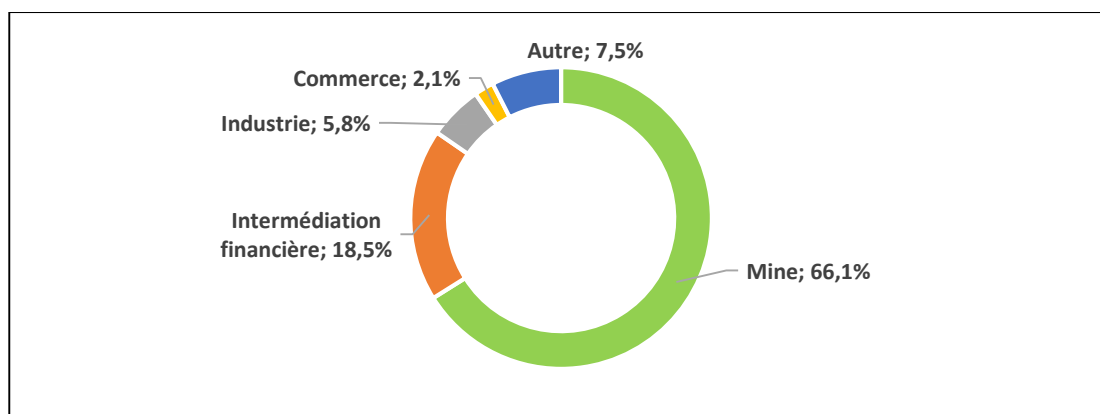
Source : BCEAO

- **Encours des IDE par secteur d'activité**

Le secteur de l'exploitation minière constitue la première destination des IDE avec un encours de 1.565,9 milliards (66,1% du total). Il est suivi par le secteur de l'Intermédiation financière (439,0 milliards, soit 18,5% du total), l'industrie (136,6 milliards, soit 5,8% du total) et le secteur du commerce (49,8 milliards, soit 2,1%). Ces quatre secteurs représentent 92,4% du stock des investissements directs étrangers au Burkina Faso en 2024.

Les mines,
destination
privilégiée des
IDE entrants

Graphique 18 : Répartition du stock des IDE par principaux secteurs d'activité



Source : BCEAO

1.2- Investissements directs burkinabè à l'étranger

Le stock des investissements directs burkinabè à l'étranger a augmenté de 34,6 milliards pour se situer à 161,7 milliards en 2024 contre 127,2 milliards en 2023.

161,7 milliards
Stocks des IDE
burkinabè à
l'étranger

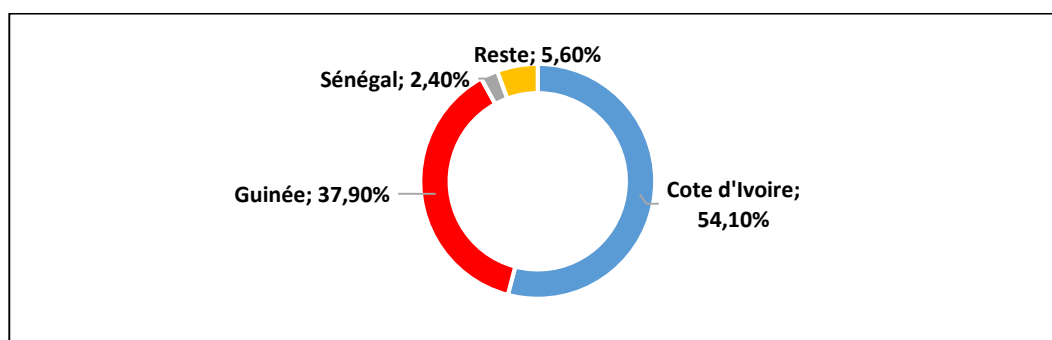
Cette hausse est due principalement à l'accroissement de 20,4 milliards des titres de participation avec un encours de 131,0 milliards (soit 81,0% du total). Ces investissements en fonds propres sont dirigés principalement vers le secteur minier et celui de l'intermédiation financière. De leur côté, le stock d'instruments de dette augmente de 14,1 milliards, se situant à 30,8 milliards (soit 19,0% du total) en 2024.

• Encours des IDE sortants par pays

En 2024, la Côte d'Ivoire demeure le premier pays de destination des IDE du Burkina Faso avec une part de 54,1% du total (87,5 milliards en 2024 contre 71,8 milliards en 2023). Elle est suivie de la Guinée avec une part de 37,9% du total, soit 45,1 milliards, du Sénégal (2,4% et 2,3 milliards en 2023) et le Togo (1,1% et 0,9 milliard en 2023). Ces quatre pays détiennent 95,5% des investissements directs burkinabè à l'étranger en 2024.

Côte d'Ivoire
Premier pays de
destination des
IDE sortants

Graphique 19 : Stock des investissements directs burkinabè à l'étranger



Source : BCEAO

• Encours des IDE sortants par secteur d'activité

Le secteur minier se positionne en tant que première destination des IDE avec un encours de 66,4 milliards en 2024. Il est suivi du secteur de l'intermédiation financière avec un encours de 21,3 milliards, du secteur des industries (16,0 milliards) et celui de la construction (10,4 milliards).

2- Investissements de portefeuille

À fin 2024, la position nette en investissements de portefeuille est ressortie débitrice de 535,0 milliards contre une position déficitaire de 207,3 milliards une année plus tôt. En effet, la détention de titres burkinabè par les non-résidents (Engagements) s'établit à 3.864,0 milliards à fin 2024 contre 3.617,9 milliards à fin 2023, soit une hausse de 6,8%. Parallèlement, le portefeuille des résidents en titres étrangers (Avoirs) s'établit à 3.329,0 milliards après 3.410,6 milliards à fin 2023, soit un recul de 2,4%.

3.329,0
milliards
Stock des
avoirs en
investissements
de portefeuille

Tableau 19 : *Stocks d'investissements de portefeuille*

(en milliards de FCFA)

	2023	2024	Evolution	
			En valeur	En%
Avoirs	3 410,6	3 329,0	-81,6	-2,4
Engagements	3 617,9	3 864,0	246,1	6,8
Solde	-207,3	-535,0	-327,7	158,1

Source : BCEAO

3- Avoirs de réserve

Les avoirs de réserve s'élèvent à 912,0 milliards à fin 2024 après un niveau de 524,4 milliards enregistré en 2023, soit une progression de 387,7 milliards. Ce résultat s'explique par la hausse de l'encours des « autres avoirs en réserve » de 354,1 milliards se situant à 725,8 milliards à fin 2024 après un niveau de 371,8 milliards une année auparavant.

+387,7 milliards
Progression des
avoirs de
réserve

4- Autres investissements

En se situant à 4.323,6 milliards, les créances sous forme des autres investissements se sont accrues de 301,1 milliards. Cette progression est en lien avec celles de l'encours des autres comptes à payer de 116,2 milliards, des crédits commerciaux de 106,0 milliards, des prêts de 43,4 milliards et de la monnaie fiduciaire et dépôts de 28,6 milliards.

En ce qui concerne les engagements sous forme des autres investissements, leur encours est de 8.304,9 milliards à fin 2024, en hausse de 1.062,6 milliards. Cette évolution résulte des hausses des autres comptes à payer de 787,8 milliards, des prêts de 393,9 milliards, des crédits commerciaux de 65,1 milliards et dans une moindre mesure par la hausse des engagements en DTS de 4,1 milliards. Cette progression est atténuée par la diminution du stock de monnaie fiduciaire et dépôts de 189,1 milliards.

VENTILATION SECTORIELLE DE LA POSITION EXTÉRIEURE GLOBALE

À la fin de l'année 2024, la composition du stock d'actifs financiers détenus par le Burkina Faso se détaille comme suit :

- 66,1% proviennent des sociétés non financières, des ménages et des Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages (ISBLSM). Cette part significative reflète la contribution prépondérante du secteur privé et des particuliers à la constitution des actifs financiers du pays. Au sein de cette catégorie, les investissements sont répartis comme suit :

- **2,8% sous forme d'Investissements Directs Étrangers (IDE).** Bien que relativement faible, cette proportion indique une certaine participation du secteur privé national et des ménages dans des entreprises étrangères sous forme de prises de participation durables.
- **25,0% en investissements de portefeuille.** Ils sont constitués des titres de capitaux propres (actions) et des titres de créance (obligations) détenus par le secteur privé national sur des entreprises non résidentes. Cela traduit une diversification des placements du secteur privé résidant au Burkina Faso sur les marchés financiers.
- **72,2% en prêts, crédits commerciaux et dépôts.** Cette catégorie, la plus importante de ce segment, englobe les crédits accordés par les sociétés non financières et les ménages ainsi que les facilités de paiement liées aux échanges commerciaux. Cela met en lumière l'importance des transactions inter-entreprises et des économies des ménages dans le système financier national.
- **21,6% sont détenus par les Autres institutions de dépôts (AID).** Cette composante est exclusivement constituée d'investissements de portefeuille. Cela suggère que les banques commerciales du Burkina Faso placent leurs fonds majoritairement dans des titres financiers.
- **10,5% sont détenus par la Banque Centrale.** Cette portion est constituée exclusivement des avoirs de réserve. Ces avoirs sont cruciaux pour la stabilité macroéconomique du pays, car ils servent à financer les importations, à intervenir sur le marché des changes pour stabiliser la monnaie et à assurer la confiance des investisseurs.
- **1,8% sont détenus par l'Administration publique.** Les avoirs détenus par l'administration publique sont totalement constitués sous forme de monnaie fiduciaire et dépôts. Cette part, bien que modeste, est significative pour la gestion des finances publiques :

En somme, la structure des avoirs financiers du Burkina Faso à fin 2024 révèle une prépondérance du secteur privé et des ménages dans la détention d'actifs, principalement sous forme de prêts et dépôts. Les investissements de portefeuille sont également significatifs, tant pour le secteur privé que pour les AID. Enfin, la Banque Centrale assure la gestion d'une part substantielle des avoirs sous forme de réserves, essentielles à la résilience économique du pays.

En ce qui concerne le **stock d'engagements financiers** du Burkina Faso, il est également détenu principalement par les sociétés non financières, les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), représentant un total de 50,2%. Cette part est constituée de divers instruments financiers, dont 16,1% sous forme d'investissements directs étrangers (IDE), 11,9% d'investissements de portefeuille et 22,9% de prêts, de crédits commerciaux et de dépôts.

L'Administration Publique détient la deuxième part la plus importante de ces engagements, avec 40,1%, principalement sous forme d'emprunts extérieurs. Cette proportion se compose de 25,4% de prêts et de 14,7% d'investissements de portefeuille.

La Banque Centrale contribue à 6,2% du stock total d'engagements financiers. Cette part inclut notamment un crédit du Fonds Monétaire International (FMI) de 3,3% et une accumulation nette du passif en Droits de Tirage Spéciaux (DTS) de 1,7%. Ces éléments reflètent les instruments utilisés par la Banque Centrale pour gérer la liquidité et la balance des paiements.

Enfin, les Autres Institutions de Dépôts (AID) représentent 2,8% des engagements financiers, répartis entre 1,8% en numéraire et dépôts et 1,0% en prêts. Cette catégorie englobe les banques commerciales et autres institutions financières qui jouent un rôle crucial dans le financement de l'économie.

Par ailleurs, il est important de noter que les engagements financiers du Burkina Faso vis-à-vis des non-résidents au titre des investissements directs étrangers (IDE) ont été spécifiquement alloués et ont eu un impact notable dans des secteurs clés de l'économie nationale. Ces secteurs incluent principalement les industries extractives (minières), le secteur manufacturier (industries) et le secteur bancaire. Cette concentration des IDE dans ces domaines stratégiques témoigne de leur potentiel de croissance et de leur attractivité pour les investisseurs étrangers. L'afflux de capitaux dans ces secteurs contribue à la création d'emplois et au transfert de technologies.

CONCLUSION

Les transactions courantes du Burkina Faso avec le reste du monde se sont traduites en 2024 par une atténuation du déficit de 60,2 milliards pour se fixer à 4,0% du PIB, après un niveau de 5,0% du PIB enregistré une année auparavant. Cette atténuation s'explique par l'inversion du solde de la balance commerciale, à la faveur d'une hausse de la valeur des expéditions d'or non monétaire dans un contexte de forte hausse du cours.

Le solde courant hors dons officiels est ressorti à -6,3% du PIB, après une réalisation de -7,6% en 2023. Le solde de la balance commerciale (FOB-FOB) du Burkina Faso a enregistré un excédent de 178,6 milliards en 2024 en raison d'une hausse des exportations de 15,6%, plus importante que la hausse des importations (+8,1%).

Le solde déficitaire des services s'est aggravé en passant de -502,7 milliards en 2023 à -510,5 milliards en 2024. Cette évolution s'explique par la hausse des importations de services de transport.

Le déficit du compte du revenu primaire s'est aggravé de 147,2 milliards pour s'établir à -691,6 milliards en 2024. Cette dégradation est expliquée notamment par la progression des revenus nets payés aux non-résidents au titre des revenus des investissements.

Le solde excédentaire du compte du revenu secondaire a enregistré une baisse de 4,1%, en s'établissant à 466,8 milliards en 2024 contre 486,9 milliards en 2023.

Le compte de capital a dégagé un solde excédentaire de 238,8 milliards, en diminution de 23,8 milliards (-9,1%) par rapport à 2023, imputable principalement à la baisse des dons-projets reçus par l'Etat.

En 2024, les flux des actifs et passifs financiers ont occasionné des entrées nettes de capitaux à hauteur de 777,8 milliards, après des entrées nettes de 11,1 milliards en 2023. Cette évolution est imputable à la hausse des entrées de capitaux au titre des autres investissements et des investissements de portefeuille, atténuée par les sorties nettes de capitaux au titre des investissements directs.

S'agissant de la position extérieure globale, elle demeure débitrice de -5.778,9 milliards représentant 42,2% du PIB nominal en 2024, après -5.234,5 milliards correspondant à -42,4% du PIB un an plus tôt, en aggravation de 544,4 milliards, en raison de l'accroissement du stock des passifs financiers plus important que celui du stock des actifs.

Afin de contenir les déficits des comptes extérieurs, les actions de politique économique ci-après pourraient être encouragées. Il s'agit notamment :

- de poursuivre et intensifier les initiatives en cours visant à accroître l'offre locale de produits alimentaires agricoles et manufacturés en vue de réduire les importations de ces produits, voire booster leur exportation à travers le développement des chaînes de valeurs des différentes filières (viande, oignon, tomate, lait, sucre, sésame et riz) ;
- d'accélérer l'opérationnalisation des unités de raffinage et de traitement des résidus miniers afin d'accroître les valeurs ajoutées et limiter les transactions frauduleuses de l'or ;
- poursuivre les investissements dans le solaire et accélérer la mise en place de l'exploitation de l'énergie atomique ;

- d'accélérer la mise en œuvre de la politique visant à encourager la mobilisation des capitaux nationaux pour l'investissement dans le secteur minier de sorte à accroître la part des revenus tirés par les résidents sous formes de dividendes ;
- de poursuivre les mesures incitatives en faveur des acteurs nationaux du secteur de l'assurance afin de réduire les paiements de services d'assurance aux non-résidents ;
- de renforcer la politique d'industrialisation dans les domaines agro-alimentaires et du textile en vue de la transformation des produits de base et soutenir l'élargissement de la base des exportations, pour constituer un coussin en cas de choc sur le cours de l'or.

=====

Appendice : Définitions et démarches méthodologiques

1. La Balance des paiements

1.1. Le compte des transactions courantes

Le compte des transactions courantes retrace les flux de biens, de services, de revenus primaires et de revenus secondaires entre les entités résidentes et non-résidentes.

- **Balance des biens**

La balance commerciale ou balance des biens recense les transactions sur les marchandises générales, l'or non monétaire et les exportations nettes de biens dans le cadre du négoce international. Les importations et les exportations sont enregistrées sur la base de leurs valeurs FOB alors que les frais payés au titre du fret et de l'assurance sont retracés dans la balance des services.

Afin de répondre aux besoins d'établissement de la balance des paiements, des retraitements sont effectués sur les statistiques nationales du commerce extérieur. Ces statistiques, fondées sur le concept de frontière nationale, sont élaborées selon l'optique « commerce général ». En outre, les résultats des travaux de la Cellule sous-régionale de conciliation des données du commerce intra-UEMOA instituée par la BCEAO, qui permettent de réduire les asymétries dans les statistiques portant sur les échanges intra-communautaires et une meilleure évaluation du commerce non contrôlé, sont pris en compte.

Tableau 2 : Retraitements et ajustements des transactions sur biens

(en milliards de FCFA)

	Exportations		Importations	
	2023	2024	2023	2024
Statistiques douanières (FOB/CAF)	2 704,6	3 421,2	3 566,8	3 898,1
Ajustement sur l'or non monétaire (1)	278,9	99,4		
Commerce non contrôlé intra-UEMOA (2)	107,2	87,9	39,3	41,2
Ajustement sur les exportations de produits animaliers (3)	77,1	78,3		
Ajustement lié à la correction des asymétries intra UEMOA (4)	21,9	16,6	241,1	225,8
Exportations nettes dans le cadre du négoce	4,8	4,9		
Retraitement fret et assurances			-581,4	-635,4
<i>Fret</i>			-494,2	-540,1
<i>Assurances</i>			-87,2	-95,3
Montant total des ajustements	504,5	287,1	-301,0	-3 68,3
Statistiques retenues en balance des paiements (FOB/FOB)	3 209,1	3.708,3	3 265,8	3 529,7

Sources : BCEAO, INSD.

(1) L'ajustement sur l'or non monétaire consiste à l'intégration de la valeur estimée de l'or non monétaire exporté à partir de la production artisanale, fixée à 9,5 tonnes depuis l'enquête réalisée par l'INSD en 2017, avec une progression annuelle de 2,2%. Cependant à partir de 2024 une quantité importante de la production artisanale est exportée par le circuit formel.

(2) Le commerce non contrôlé désigne l'ensemble des flux commerciaux non saisis par les statistiques douanières. Il est estimé suivant la méthodologie dite des flux financiers et monétaires qui consiste à déterminer la valeur du commerce informel entre les Etats de l'Union sur la base des statistiques des billets externes détenus dans les encaisses de la BCEAO, des virements bancaires intra-UEMOA fournis par STAR-UEMOA ainsi que des données sur les transferts électroniques. Des coefficients issus d'une enquête réalisée par la BCEAO

permettent de répartir ces flux financiers et monétaires entre les règlements de commerce formel et informel.

(3) En raison des défauts notables de déclarations des exportations du bétail sur pieds, un ajustement est apporté aux statistiques douanières en y ajoutant le différentiel de valeur par rapport aux estimations faites par le Ministère en charge des ressources animales sur la base de l'enquête ENDRAH et du SIM/Bétail.

(4) Les travaux de la Cellule sous-régionale de réconciliation des données intra-UEMOA fournissent une matrice corrigée des échanges officiels de biens entre les différents pays de l'Union. Cette rubrique consacre la prise en compte des ajustements arrêtés par la Cellule.

- **Estimation des exportations d'or issu de la production artisanale**

La quantité des exportations d'or issu de la production artisanale a été estimée sur la base des résultats de l'enquête réalisée par l'INSD en 2017. Quant au prix à l'exportation de cette production artisanale, il a été estimé à partir des statistiques miroirs sur le commerce international de marchandises, disponibles sur le site internet des Nations-Unies (UN COMTRADE database).

- **Balance des services**

La balance des services recouvre les échanges extérieurs au titre des transports, des voyages et des autres services.

- **Compte du revenu primaire**

Le compte du revenu primaire enregistre les flux relatifs aux revenus liés au processus de production, ainsi qu'à la propriété d'actifs financiers et d'autres actifs non produits.

- **Compte du revenu secondaire**

Le compte du revenu secondaire recense les transferts courants entre résidents et non-résidents, matérialisés par les dons et aides en nature, les transferts d'économies sur salaires des migrants étrangers au Burkina Faso et burkinabè de l'étranger ainsi que les aides en espèces destinées à la consommation des biens et services.

1.2. Compte de Capital

Le compte de capital présente les écritures relatives aux actifs non financiers non produits (terrains vendus aux ambassades, ventes de baux et de licences, etc.) ainsi que les transferts en capital. La somme des soldes des comptes des transactions courantes et de capital représente la capacité ou le besoin de financement de l'économie. Il est théoriquement égal au solde du compte financier, aux erreurs et omissions près.

1.3. Compte financier

Le compte financier de la balance des paiements recense les variations nettes d'actifs et de passifs financiers issues des opérations d'investissements directs, d'investissements de portefeuille et des autres investissements, effectuées entre résidents et non-résidents. Un solde négatif traduit une entrée nette de capitaux et un solde positif reflète une sortie nette de capitaux. Les éléments du compte financier sont regroupés selon les catégories fonctionnelles ci-après :

- les investissements directs confèrent un contrôle ou une influence importante sur une unité économique non résidente. Ils tendent à être associés à une relation durable ;
- les investissements de portefeuille concernent les transactions sur les titres de participation dont la part détenue par des non-résidents représente moins de 10% du capital de l'entreprise, ainsi que les opérations sur les titres de créance ;

- le contrat de dérivés financiers est un instrument financier lié à un autre instrument, indice ou produit de base spécifique, négociable sur des marchés de gré à gré ou sur des marchés organisés, par lequel les entreprises peuvent se couvrir contre les risques de marché, de liquidité, de contrepartie ou politique ;
- les autres investissements sont une catégorie fonctionnelle résiduelle où sont recensées toutes les autres opérations sur les actifs et passifs non classées dans les investissements de portefeuille et les réserves, notamment les réserves techniques d'assurance, les crédits commerciaux, les prêts ou emprunts, les utilisations des crédits du FMI, les numéraires et dépôts, etc. ;
- les avoirs de réserves sont des avoirs extérieurs à la disposition immédiate et sous le contrôle effectif des Autorités monétaires. Ils leur permettent de financer directement les déséquilibres au moyen d'interventions sur le marché des changes afin d'influer sur le cours de la monnaie nationale et de parer à d'autres besoins.

2. La Position Extérieure Globale (PEG)

La PEG est un état statistique qui montre la valeur et la composition à un moment donné du stock :

- des actifs financiers des résidents d'une économie qui sont des créances sur des non-résidents et de l'or physique détenu comme avoir de réserve ;
- des engagements des résidents d'une économie envers des non-résidents.

Dans le MBP6, la PEG correspond, par la classification, l'enregistrement net et l'ordre des postes, au compte financier et au compte de revenu primaire de la balance des paiements, ainsi qu'aux autres variations de la PEG, de manière à faciliter les opérations de rapprochement et le calcul des taux de rendement.

- **Source de données**

Les données utilisées pour l'élaboration de la PEG sont des données sur la dette extérieure, les données sur les statistiques monétaires et enfin, les données recueillies auprès des entreprises privées à travers l'enquête de la Balance des paiements.

- **Méthodologie**

Contrairement à la balance des paiements qui retrace des flux, la position extérieure globale est un relevé en termes de stocks. Il s'agit d'un état statistique à double dimension puisqu'elle permet de rapprocher les stocks et les flux des composantes et des facteurs explicatifs des variations enregistrées du début à la fin de la période sous revue.

Le MBP6 distingue dans la PEG un compte pour les autres changements des actifs et passifs financiers ou « Autres flux ». Ce compte retrace les changements de volume pour des motifs autres que des transactions entre résidents et non-résidents. Il s'agit notamment de tous les changements de volume d'avoirs, des engagements, des réévaluations (gains et pertes de change) ou des reclassifications qui impactent la PEG.

ANNEXES

Sommaire des annexes

Annexe 1 : Description de la Balance des paiements	55
Annexe 2 : Glossaire	56
Annexe 3 : Méthodologie de la sixième édition du manuel de la Balance des Paiements et de la Position extérieure globale dans les pays membres de l'UEMOA.....	61
Annexe 4 : Balance des paiements en termes de transactions 2024 (Optique BCEAO).....	65
Annexe 5 : Balance des paiements en termes de transactions (Optique FMI) – 1/12.....	66
Annexe 6 : Evolution récente de la balance des paiements en termes de transactions.....	78
Annexe 7 : Compte de transactions courantes.....	79
Annexe 8 : Compte de biens et services.....	79
Annexe 9 : Compte de biens	79
Annexe 10 : Evolution des exportations de biens	79
Annexe 11 : Exportations par principaux produits.....	80
Annexe 12 : Ventilation géographique des exportations de marchandises.....	80
Annexe 13 : Importations par principaux produits.....	82
Annexe 14 : Estimation de la matrice des échanges intra-communautaires en 2024	82
Annexe 15 : Ventilation géographique des importations de marchandises	83
Annexe 16 : Evolution de la balance des services.....	84
Annexe 17 : Estimation de la matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2024	85
Annexe 18 : Evolution du compte du revenu primaire.....	85
Annexe 19 : Evolution du compte du revenu secondaire	85
Annexe 20 : Estimation de la matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2024.....	86
Annexe 21 : Evolution du compte de capital	86
Annexe 22 : Evolution du compte financier	86
Annexe 23 : Evolution des actifs et engagements extérieurs de la Banque Centrale	87
Annexe 24 : Evolution des actifs et engagements des AID.....	87
Annexe 25 : Position extérieure globale au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2024.....	88
Annexe 26 : Position extérieure globale par secteur institutionnel au 31 décembre 2024	89

Annexe 1 : Description de la Balance des paiements

La balance des paiements comprend le compte des transactions courantes ou compte courant, le compte de capital et le compte financier. Le compte courant enregistre les échanges de biens, de services, de revenus primaires et de revenus secondaires. Le compte de capital retrace les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits et les transferts en capital. Le compte financier recense les variations des acquisitions nettes d'actifs financiers et des accroissements nets de passifs. Contrairement au compte des transactions courantes et au compte de capital qui font apparaître les écritures en débit et crédit, le compte financier reflète les opérations sur actifs et passifs financiers sur une base nette. En effet, les débits enregistrés sur une catégorie donnée d'actifs ou de passifs sont compensés par les crédits sur les mêmes actifs ou passifs. Le solde du compte financier est égal à la différence entre les acquisitions nettes d'actifs financiers et les accroissements nets de passifs. Ainsi, un solde négatif du compte financier traduit des entrées nettes de capitaux alors qu'un solde positif reflète des sorties nettes de capitaux. Le solde du compte financier est désigné par « capacité (excédent) ou besoin (déficit) de financement » vis-à-vis du reste du monde. Il correspond, en théorie, à la somme des soldes des comptes des transactions courantes et de capital. Les comptes extérieurs de l'année 2023 prennent en compte les estimations de la production artisanale d'or effectuées sur la base des résultats de l'enquête nationale sur le secteur de l'orpaillage réalisée en 2017 par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD). Dans ce document, la balance des paiements est présentée suivant deux (2) optiques : l'optique BCEAO et celle FMI. A la différence de la présentation FMI qui intègre les opérations financières de tous les secteurs institutionnels dans le compte financier, l'optique BCEAO exclut de ce compte les investissements de portefeuille, les dérivés financiers et les autres investissements de la Banque Centrale et des autres institutions de dépôts (banques). Ces opérations du secteur monétaire, retracées dans le poste des avoirs et engagements extérieurs nets forment le solde de la balance des paiements.

Annexe 2 : Glossaire

A

Actifs ou avoirs extérieurs nets (AEN)

Les AEN correspondent à la différence entre les actifs extérieurs bruts des institutions de dépôts et leurs engagements extérieurs.

- **Actifs non financiers non produits**

Cette catégorie correspond aux ressources naturelles (terrains vendus aux ambassades, droits d'exploitation du sous-sol, les droits d'exploitation forestière, les eaux, les droits de pêche, l'espace aérien et le spectre électromagnétique), aux contrats, baux et licences, ainsi qu'aux actifs de commercialisation et de survalueur (marques et modèles déposés, logos, noms de domaine, etc.) achetés ou vendus.

- **Administration publique**

Le secteur des administrations publiques regroupe l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

- **Autres institutions de dépôts ou institutions de dépôts à l'exception de la banque centrale**

Ce sont les intermédiaires financiers qui disposent de passifs sous forme de dépôts ou d'instruments financiers assimilables à des dépôts.

- **Autres investissements (prêts et emprunts)**

Les « Autres investissements » composent une rubrique du compte financier qui englobe toutes les opérations sur les actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne relèvent ni des investissements directs, ni des investissements de portefeuille, ni des instruments financiers dérivés, ni des avoirs de réserve. En pratique, cela recouvre, pour l'essentiel, les dépôts auprès des banques, ainsi que les opérations de prêts et emprunts, entre banques le plus souvent, mais aussi effectuées par des administrations publiques, des sociétés d'assurances, des entreprises, et des fonds d'investissement de toute nature.

- **Autres secteurs**

La rubrique « Autres secteurs » enregistre les opérations effectuées par des agents économiques autres que la banque centrale, les administrations publiques et les institutions financières monétaires. Il s'agit des autres sociétés financières (sociétés d'assurance, entreprises d'investissement, sociétés de financement, organismes de placement collectif (OPC) – sauf les OPC monétaires qui sont classés parmi les institutions financières monétaires), des entreprises industrielles et commerciales, des ménages et entrepreneurs individuels. Ce secteur résiduel comprend enfin les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) comme les associations ou les fondations.

- **Avoirs de réserve**

Les avoirs de réserve sont les avoirs extérieurs qui sont à la disposition immédiate de la banque centrale dont elle peut disposer immédiatement pour répondre à des besoins de financement de la balance des paiements, pour intervenir sur les marchés des changes afin d'influer sur le taux de change, ainsi que pour d'autres besoins connexes (par exemple maintenir la confiance dans la monnaie et dans l'économie et permettre d'emprunter à l'étranger). Ils sont constitués des créances brutes en or monétaire et en devises, y compris sous forme de titres émis par des non-résidents, des avoirs en droits de tirage spéciaux (DTS) et de la position nette de réserve au FMI.

B

▪ Balance des paiements

La balance des paiements est un document statistique élaboré sous forme comptable, élément de la comptabilité nationale recensant les flux de biens, de services, de revenus, de transferts de capitaux, et les flux financiers que les résidents d'un pays dans leur ensemble (particuliers, entreprises ou État) entretiennent avec ceux du reste du monde.

Par construction, la balance des paiements est toujours équilibrée, aux erreurs et omissions près, car les opérations sont enregistrées selon le principe de la comptabilité en partie double. En effet, aucun échange ne peut avoir lieu sans avoir été financé. Par contre, les soldes intermédiaires (des sous-balances) peuvent être excédentaires ou déficitaires. Ainsi, on dit couramment, par abus de langage, que la balance des paiements est en déficit (ou en excédent) lorsqu'on veut dire en réalité que la balance des transactions courantes (ou parfois la balance commerciale) est déficitaire (importations plus importantes) ou excédentaire (exportations plus importantes).

▪ Bénéfices réinvestis

Les bénéfices réinvestis sont la partie non distribuée et mise en réserve des résultats opérationnels courants après impôts des filiales et participations revenant à l'investisseur direct.

▪ Biens

Les biens sont des actifs physiques produits sur lesquels des droits de propriété peuvent être établis et dont la propriété économique peut être transférée d'une unité institutionnelle à une autre par le biais de transactions.

C

▪ Compte de capital

Le compte de capital enregistre les transferts en capital, c'est-à-dire les opérations qui donnent lieu au transfert de propriété d'un actif fixe (dons pour investissement, indemnités d'assurance dommage, etc.) ou à la remise d'un engagement par le créancier sans que rien ne soit reçu en échange (remises de dettes, pertes sur créances, aides à l'investissement, etc.) ainsi que les acquisitions/cessions d'actifs non financiers non produits.

▪ Court terme

Pour les statistiques de balance des paiements, le court terme correspond à une échéance inférieure ou égale à un an (échéance « à l'origine », c'est-à-dire au moment où l'opération financière est engagée, par différence avec la notion d'échéance « résiduelle »).

▪ Crédits commerciaux et avances

Les crédits commerciaux et avances recouvrent les financements accordés par les entreprises résidentes à des clients non-résidents (avoirs) ou par les non-résidents à des entreprises résidentes (engagements), quelle que soit l'échéance de ces crédits, ainsi que les avances payées à la commande. Les crédits commerciaux et avances surviennent lorsque le paiement des biens et services n'est pas effectué en même temps que le transfert de propriété d'un bien ou la fourniture d'un service. Les crédits commerciaux entre sociétés ayant une relation d'investissement direct figurent à la rubrique « Investissements directs » ; les autres crédits commerciaux sont enregistrés sous la rubrique « Autres investissements ».

▪ Crédit intérieur

Le crédit intérieur est constitué de l'ensemble des créances détenues par le système bancaire sur l'État (position nette du Gouvernement) et les unités institutionnelles résidentes privées (crédit à l'économie).

D

▪ Dette extérieure

C'est l'ensemble des passifs sous forme de dette des résidents d'une économie envers des non-résidents. La dette extérieure brute se compose des seuls passifs financiers vis-à-vis des non-résidents en instruments de dette (titres du marché monétaire, obligations, emprunts), ce qui exclut notamment les actions et les instruments financiers dérivés. On soustrait de la dette extérieure brute les actifs financiers des résidents pour calculer la dette extérieure nette, qui se compose des positions nettes en instruments de dette.

▪ Dette intérieure

Elle est composée des dettes contractées par les unités institutionnelles résidentes auprès d'acteurs résidents dans le pays.

▪ Droits de tirage spéciaux

Les droits de tirage spéciaux (DTS) sont des avoirs de réserve internationaux créés par le FMI et alloués à ses pays membres pour compléter les réserves officielles dont ils disposent déjà. Le DTS est constitué d'un panier de devises librement utilisables (dollar américain, euro, livre sterling et yen). Depuis le 1^{er} octobre 2016, la monnaie chinoise, le renminbi (RMB) ou yuan, a été incluse dans les DTS.

E

▪ Envois de fonds des travailleurs

Les envois de fonds des travailleurs reprennent les montants transférés au Burkina Faso par des travailleurs non-résidents et vice versa. Les envois de fonds des travailleurs figurent dans la rubrique « Revenus secondaires ».

▪ Erreurs et omissions

En principe, les comptes de la balance des paiements sont équilibrés, mais, dans la pratique, des déséquilibres sont causés par les imperfections des données-source et des méthodes d'établissement des statistiques. Calculés par soustraction, les erreurs et omissions sont par construction égales à la différence entre le solde du compte financier d'une part, la somme des soldes du compte de capital et du compte de transactions courantes d'autre part.

I

▪ Indices BRVM 10 et BRVM Composite

L'indice BRVM 10 est composé des dix valeurs les plus actives du marché des actions de la BRVM. Il est révisé trimestriellement.

L'indice BRVM Composite retrace l'évolution de toutes les actions cotées, y compris celles du BRVM 10. Un indice boursier est une mesure statistique calculée par le regroupement des valeurs des titres de plusieurs sociétés cotées.

▪ Intérêt

Les intérêts constituent une forme de revenu de la propriété que reçoivent les propriétaires de certains actifs financiers (dépôts, titres autres que les actions, crédits, autres comptes à recevoir). Ils s'enregistrent sur la base des « droits constatés ».

▪ Investissement de Portefeuille

Les investissements de portefeuille comprennent toutes les opérations sur titres négociables entre résidents et non-résidents (achats à l'émission, négociations et remboursements), à l'exception des opérations comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des instruments financiers dérivés. Ils sont détenus sous forme de titres de participation et de titres de créance à long et à court terme.

- **Investissements directs**

Les investissements directs couvrent les opérations effectuées par des investisseurs résidant dans une économie afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise résidant dans une autre économie et de détenir ou de liquider une influence dans sa gestion.

- **ISBLSM**

L'ISBLSM est un sigle signifiant en économie (plus particulièrement pour la comptabilité nationale) Institution sans but lucratif au service des ménages.

L

- **Long terme**

Pour les statistiques de balance des paiements, le long terme correspond à une échéance initiale supérieure à un an.

R

- **Résidence**

La résidence de toute unité institutionnelle est le territoire économique avec lequel elle entretient la relation la plus importante; elle peut être exprimée comme le lieu où se trouve le centre d'intérêt économique prédominant, indépendamment de la nationalité.

- **Revenu d'investissement**

Les revenus des investissements correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs. Ils sont décomposés en fonction de la nature des opérations financières auxquelles ils se rattachent (revenus d'investissements directs, revenus d'investissements de portefeuille, revenus des autres investissements et revenus des avoirs de réserve). Les revenus des investissements constituent une rubrique du compte de transactions courantes.

- **Revenu primaire**

Les revenus primaires représentent les flux qui reviennent aux agents économiques pour leur participation au processus de production (rémunérations des salariés), pour la fourniture d'actifs financiers (revenus d'investissement) ou pour la location de ressources naturelles (loyers). Les impôts et subventions sur les produits et la production sont également inclus dans les revenus primaires.

- **Revenu secondaire**

Les revenus secondaires retracent les transferts courants entre résidents et non-résidents. Un transfert est une écriture qui correspond à la fourniture d'un bien, d'un service, d'un actif financier ou d'un autre actif non produit sans la contrepartie d'un élément de valeur économique. Les transferts courants sont tous les transferts qui ne constituent pas des transferts en capital.

S

- **Services**

Contrairement aux biens, pour lesquels les activités de production et de commercialisation sont nettement séparées, les échanges de services sont étroitement liés à leur production. Les échanges de services incluent les transports et les voyages.

T

▪ Transactions courantes

Le compte des transactions courantes retrace les flux de biens, services, revenu primaire et revenu secondaire entre le Burkina Faso et le reste du monde. Son solde est égal à la différence entre les exportations et revenus à recevoir et les importations et revenus à payer par les résidents.

▪ Transports

Cette ligne enregistre les transactions déclarées au titre de l'acheminement des marchandises et des transports de passagers, les frais associés à l'exception de l'avitaillement et une estimation de la part des frais d'expédition contenus dans les transactions de marchandises. Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont pas enregistrées sous la ligne « voyages », mais avec les services de transport. À l'inverse, les transports intérieurs effectués par les non-résidents et les transports à l'intérieur d'un pays étranger effectués par les résidents sont inclus dans les voyages.

V

▪ Voyages

La rubrique « Voyages » retrace les dépenses des personnes physiques lors de leurs déplacements à l'étranger. Au crédit, figurent l'ensemble des dépenses au Burkina Faso des personnes physiques non-résidentes effectuées au titre de leurs frais de séjour de durée inférieure à un an ainsi que les frais engagés au titre des services personnels (de santé, de scolarité, etc.) acquis auprès des résidents. Au débit, figurent les dépenses de même nature effectuées à l'étranger par des résidents. Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont pas enregistrées dans la ligne « Voyages », mais avec les services de transport.

U

▪ Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

L'UEMOA compte 8 pays membres : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

▪ Union Européenne (UE)

L'Union européenne compte actuellement 28 pays (Etats membres) : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lituanie, la Lettonie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède.

Z

▪ Zone Euro ou Eurozone

C'est une zone monétaire qui regroupe les pays de l'Union européenne qui ont adopté l'euro (EUR, €) comme monnaie unique. Sur les 28 États membres de l'UE, 19 utilisent l'euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Grèce, Slovénie, Chypre, Malte, Slovaquie, Estonie, Lettonie et Lituanie.

=====

Annexe 3 : Méthodologie de la sixième édition du manuel de la Balance des Paiements et de la Position extérieure globale dans les pays membres de l'UEMOA

La confection de la balance des paiements des Etats membres de l'UEMOA a été confiée à la BCEAO aux termes des dispositions du Traité de l'UMOA et des Statuts de la BCEAO. A cet égard, la Banque Centrale s'est dotée d'un dispositif d'élaboration des comptes extérieurs, qu'elle révisé régulièrement pour l'adapter à l'environnement des pays de l'Union et aux normes internationales.

L'élaboration des comptes extérieurs s'appuyait sur un cadre de collecte de données mis en place depuis 1996, suivant la méthodologie du MBP5. Le dispositif de l'Union est basé sur des enquêtes annuelles, complétées par des sources hors enquêtes, dont les résultats sont compilés dans une application informatique dédiée au calcul de la balance des paiements.

Avec l'entrée en vigueur de la sixième édition du Manuel d'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6), publiée en 2008, par le FMI, les Autorités de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest ont exprimé leur volonté d'engager des actions en vue de l'adoption de cette méthodologie. A cet égard, une note d'orientation a été élaborée et soumise à leur attention en octobre 2010. Cette note décrit notamment les principaux changements à apporter au dispositif régional, assorti d'un chronogramme de travail étalé sur la période 2011 et 2012.

1. RAPPEL DES MOTIVATIONS DE LA REFONTE DU DISPOSITIF SOUS REGIONAL

La refonte du dispositif sous-régional de l'UEMOA a été principalement motivée par l'entrée en vigueur de la méthodologie de la sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale, dont l'introduction vise :

- à prendre en compte les développements récents liés à la mondialisation des échanges, notamment l'accélération des mouvements de capitaux et de la main d'œuvre, les innovations financières et technologiques ainsi que la multiplication des regroupements économiques et monétaires régionaux ;
- au renforcement de l'intégration avec les autres comptes statistiques introduits ou révisés après l'entrée en vigueur du MBP5 (SCN2008, MSFM2008, dette extérieure, IDE, dérivés financier, etc.).

Outre les changements induits par l'introduction de la sixième édition du Manuel du FMI, la refonte du dispositif d'élaboration de la balance des paiements de l'Union vise également l'amélioration du cadre de collecte et d'analyse des données, en vue notamment de :

- adapter et renforcer le cadre d'analyse de la ventilation géographique et sectorielle des données ;
- améliorer le cadre de suivi des données sur les positions d'actifs et de passifs financiers, en vue d'assurer une meilleure cohérence entre les flux de balance des paiements et les variations de la Position Extérieure Globale ;
- améliorer le champ de couverture des enquêtes pour les balances des paiements nationales et la balance des paiements régionale.

2. DÉROULEMENT DES TRAVAUX ET PRINCIPAUX CHANGEMENTS OPÉRÉS

2.1 Déroulement des travaux

Les travaux se sont étalés sur la période 2011-2012 selon une approche participative, avec l'implication en amont des Directions Nationales et des Directions des Services Centraux de la Banque, ainsi que l'appui d'une équipe d'assistance technique du FMI. A cet effet, un Groupe de Travail comprenant toutes les structures internes de la Banque Centrale, impliquées dans les travaux de confection de la balance des paiements a été créé. En outre, les Autorités de la Banque ont sollicité et obtenu du FMI, une mission d'assistance technique pour accompagner la BCEAO dans le passage à l'utilisation de la sixième édition du Manuel du FMI.

Tout au long du processus, les documents produits par le Service de la Balance des Paiements logé au sein de la Direction des Statistiques, qui a assuré le Secrétariat du Groupe Technique, ont été soumis aux différentes parties prenantes, pour prendre en compte leurs observations au fur et à mesure de leur production.

Pour la validation finale du nouveau dispositif, un séminaire regroupant la mission d'assistance technique du FMI et les agents de la BCEAO a été organisé du 16 avril au 3 mai 2012 au Siège de la BCEAO à Dakar.

2.2 Principaux changements opérés

Les principaux changements ci-après ont été opérés en prenant en compte les innovations apportées par le MBP6 et le souci d'amélioration de la qualité des données :

- la prise en compte des précisions et clarifications apportées par le MBP6 ;
- la prise en compte des nouvelles composantes types de la balance des paiements et de la position extérieure dans la définition des rubriques des questionnaires, ainsi que des sources et des méthodes d'estimation des données ;
- la révision du cadre de suivi des données sur les positions d'actifs et de passifs financiers, par la collecte simultanée des encours de début et de fin de période, ainsi que des « autres flux » ;
- la présentation des rubriques du compte financier en termes de variations nettes d'actifs et de passifs, en lieu et place des flux bruts créditeurs et débiteurs ;
- la révision de la ventilation géographique des données, pour tenir compte du changement de la zone d'ancrage du FCFA depuis la substitution de l'euro au franc français ;
- l'adoption d'une ventilation sectorielle plus détaillée, en vue d'assurer l'analyse des composantes de la balance des paiements par branche d'activité ;
- l'élargissement du champ des entités enquêtées, pour intégrer certaines institutions régionales telles que la BIDC, le FAGACE, la Cour de Justice de la CEDEAO, etc. ;
- l'introduction de questionnaires dédiés à la collecte de données sur les transactions des institutions de l'UEMOA avec les non-résidents de l'Union, pour des fins de compilation de la balance des paiements régionale de l'UEMOA.

3. DESCRIPTION DU DISPOSITIF EN VIGUEUR

3.1. Nouveau champ des entités enquêtées

Au total, 90 supports de collecte ont été retenus pour l'enquête annuelle de la balance des paiements, contre 54 dans l'ancien dispositif, répartis comme suit :

- des questionnaires destinés aux enquêtes nationales de la balance des paiements, au nombre de 58 contre 43 précédemment, soit 15 nouvelles créations ;
- des états de dépouillement pour la collecte des transactions des institutions régionales avec les résidents des pays membres, dont le nombre est passé de 11 précédemment à 23 dans le nouveau dispositif ;
- et des questionnaires à adresser aux institutions de l'UEMOA pour leurs transactions avec les non-résidents de l'Union, au nombre de 9.

3.2. Caractéristiques générales des supports de collecte

Les supports de collecte présentent les caractéristiques ci-après :

- une page de garde, comportant notamment l'identifiant de l'agent économique enquêté, la raison sociale, l'activité principale, l'adresse et les dispositions du Règlement N°06/2024/CM/UEMOA du 20 décembre 2024, relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l'Union, régissant la collecte et le traitement des données sur les échanges extérieurs ;
- des rubriques destinées au recueil des données du compte courant, du compte de capital et du compte financier ;
- une codification des rubriques des supports de collecte suivant la norme SDMX, conforme à celle retenu dans la présentation des composantes du MBP6 ;
- une ventilation des données selon trois zones géographiques, à savoir, l'UEMOA, la Zone euro et les Autres pays. La Zone euro correspond à la Zone d'ancrage de la parité du FCFA, depuis la création de la devise européenne en 1999 ;
- les rubriques des comptes de transactions courantes et de capital sont présentées en termes de flux bruts créditeurs et débiteurs comme dans l'ancien dispositif ;
- les rubriques d'actifs et passifs financiers continuent d'être collectées sous forme de stocks. La nouveauté concerne le recueil simultané des positions d'ouverture (stock de début de période) et de fermeture (stock de fin de période), accompagnées des « Autres flux » enregistrés au cours de la période.

Une notice technique à l'intention des déclarants, donnant des définitions détaillées sur les rubriques, ainsi qu'un tableau de passage des rubriques du SYSCOA à celles du MBP6, sont joints aux questionnaires pour faciliter le service des rubriques.

Pour toutes les entreprises financières et non financières, le questionnaire de la balance des paiements est accompagné d'un formulaire complémentaire, destiné au recueil des données sur investissements directs étrangers ventilés en « fonds propres » et « instruments de dette », par pays partenaire et par secteur bénéficiaire. Cet outil permet :

- d'assurer une analyse plus complète des IDE ;
- de procéder à la réconciliation des données sur les investissements directs étrangers intra-UEMOA ;
- de répondre à l'ECID du FMI, à laquelle les pays de l'UEMOA ont adhéré à compter de 2011.

3.3. Sources de données et méthodologies d'estimation des rubriques

Comme indiqué précédemment, en plus des renseignements recueillis à travers les enquêtes, des données hors enquêtes sont également collectées pour améliorer la couverture statistique.

Les sources de données et la liste des méthodologies d'estimation ont été actualisées, pour tenir compte des modifications et précisions apportées sur les concepts de base, ainsi que les introductions de nouvelles rubriques et les reclassifications de certaines transactions.

Un guide méthodologique, décrivant le nouveau dispositif d'élaboration de la balance des paiements dans les Etats membres de l'UEMOA, selon la sixième édition du Manuel d'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale, a été élaboré.

Ce document est publié sur le site internet de la BCEAO à l'adresse <http://www.bceao.int/Guide-methodologique-pour-l.html>. Il expose, en plus du nouveau champ de collecte de données et des questionnaires, une description des sources de données et des notes méthodologiques pour l'estimation des rubriques.

3.4. Application informatique

Une nouvelle application informatique « BPT » dédiée au traitement des données de la balance des paiements et de la position extérieure globale a été développée au sein de la BCEAO, par la Direction des Systèmes d'Information, en vue notamment de prendre en compte les modifications apportées sur le champ de couverture et la structure des supports de collecte.

Elle est accessible sur le réseau intranet de la BCEAO, avec un compte pour chaque pays membre et pour le Siège, qui élabore la balance régionale.

A côté de cet outil, des applicatifs ont été développés au niveau de la Direction de la Recherche et de la Statistique, pour le dépouillement des données recueillies à l'aide des formulaires complémentaires sur les IDE.

==--==--==--==--==--==--==

Annexe 4 : Balance des paiements en termes de transactions 2024 (Optique BCEAO)

(En milliards de FCFA)

	Postes	Crédit	Débit	Solde
1	Compte des transactions courantes	4 888,7	5 445,5	-556,8
1.A	Biens et services	4 090,4	4 422,3	-331,9
1.A.a	Biens	3 708,3	3 529,7	178,6
1.A.a.1	Marchandises générales	789,0	3 529,7	-2 740,7
1.A.a.1.1	<i>Dont : Réexportations</i>	50,0	0,0	50,0
1.A.a.2	Exportations nettes dans le cadre du négoce	4,9	0,0	4,9
1.A.a.3	Or non monétaire	2 914,4	0,0	2 914,4
1.A.b	Services	382,1	892,6	-510,5
1.A.b.3	Transport	53,1	454,4	-401,3
1.A.b.3.0.2	<i>Dont : Fret</i>	17,1	372,7	-355,6
1.A.b.4	Voyage	76,7	62,3	14,4
1.A.b.0	Autres services	252,3	375,9	-123,6
1.B	Revenus primaires	188,9	880,5	-691,6
1.B.1	Revenus des salariés	35,0	20,1	14,9
1.B.2	Revenus des investissements	136,6	835,6	-699,0
1.B.3	Autres revenus primaires	17,3	24,8	-7,5
1.C	Revenus secondaires	609,4	142,7	466,8
1.C.1	Administrations publiques	244,4	4,7	239,8
1.C.1.4	<i>Aides budgétaires</i>	0,0	0,0	0,0
1.C.2	Autres secteurs	365,0	138,0	227,0
1.C.2.1.1	<i>Dont : Envois de fonds des travailleurs</i>	325,9	103,0	222,9
2	Compte de capital	239,1	0,4	238,8
2.1	Acquisitions/cessions d'actifs non fin. non prod.	0,3	0,0	0,3
2.2	Transfert en capital	238,9	0,4	238,5
2.2.1	Administrations publiques	178,5	0,0	178,5
	<i>Remises de dettes</i>	0,0	0,0	0,0
2.2.2	Autres secteurs	60,4	0,4	60,0
3	Compte financier	342,6	1 120,4	-777,8
3.1	Investissements directs	34,6	-122,6	157,2
3.2	Investissements de portefeuille	-3,7	246,1	-249,8
3.3	Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
3.4	Autres investissements	311,7	996,9	-685,1
3.4.0.3	Administration publique	0,4	196,8	-196,5
3.4.0.4	Autres secteurs	311,4	800,0	-488,7
6	Erreurs et omissions nettes	-4 491,7	-4 487,4	-4,3
7	Solde global	293,5	-161,9	455,5
8	Avoirs et engagements extérieurs	-293,5	161,9	-455,5
8.1	Banque centrale	-382,4	-62,8	-319,6
8.2	Autres institutions de dépôts	88,8	224,7	-135,9

Annexe 5 : Balance des paiements en termes de transactions (Optique FMI) – 1/12

Code	Poste	Crédit	Débit	Solde
1	. Compte des transactions courantes	4 888,7	5 445,5	-556,8
1.A	. - - Biens et services	4 090,4	4 422,3	-331,9
1.A.a	. - - - - Biens	3 708,3	3 529,7	178,6
1.A.a.1	. - - - - - Marchandises générales, base balance des paiements	789,0	3 529,7	-2 740,7
1.A.a.1.1	. - - - - - - Dont : Réexportations	50,0	0,0	50,0
1.A.a.2	. - - - - - Exportations nettes de biens dans le cadre du négoce international	4,9	0,0	4,9
1.A.a.2.1	. - - - - - - Biens achetés dans le cadre du négoce international (crédits négatifs)	0,0	0,0	0,0
1.A.a.2.2	. - - - - - - Biens vendus dans le cadre du négoce international	4,9	0,0	4,9
1.A.a.3	. - - - - - Or non monétaire	2 914,4	0,0	2 914,4
1.A.b	. - - - - Services	382,1	892,6	-510,5
1.A.b.1	. - - - - - Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers	0,2	3,4	-3,2
1.A.b.1.1	. - - - - - - Biens destinés à transformation dans l'économie déclarante Biens expédiés après transformation (CR.), Biens reçus pour transformation (DR.)	0,0	0,0	0,0
1.A.b.1.2	. - - - - - - Biens destinés à transformation à l'étranger Biens expédiés pour transformation (CR.), Biens reçus après transformation (DR.)	0,2	3,4	-3,2
1.A.b.2	. - - - - - Services d'entretien et de réparation non inclus ailleurs	0,7	39,3	-38,6
1.A.b.3	. - - - - - Transport	53,1	454,4	-401,3
1.A.b.3.0	. - - - - - - Pour tous les modes de transports	47,0	425,8	-378,8
1.A.b.3.0.1	. - - - - - - - Voyageurs	29,1	40,9	-11,7
1.A.3.0.1.1	. - - - - - - - - Travailleurs frontaliers, saisonniers ou autres travailleurs à temps limité	0,0	0,0	0,0
1.A.b.3.0.2	. - - - - - - - Fret	17,1	381,1	-364,0
1.A.b.3.0.3	. - - - - - - - Autres	0,7	3,8	-3,1
1.A.b.3.1	. - - - - - - Transports maritimes	0,2	288,6	-288,4
1.A.b.3.1.1	. - - - - - - - Voyageurs	0,0	0,0	0,0
1.A.b.3.1.1.1	. - - - - - - - - Travailleurs frontaliers, saisonniers ou autres travailleurs à temps limité	0,0	0,0	0,0
1.A.b.3.1.2	. - - - - - - - Fret	0,0	288,2	-288,2
1.A.b.3.1.3	. - - - - - - - Autres	0,2	0,4	-0,2
1.A.b.3.2	. - - - - - - Transports aériens	26,4	83,4	-57,0
1.A.b.3.2.1	. - - - - - - - Voyageurs	22,8	27,6	-4,8
1.A.b.3.2.1.1	. - - - - - - - - Travailleurs frontaliers, saisonniers ou autres travailleurs à temps limité	0,0	0,0	0,0
1.A.b.3.2.2	. - - - - - - - Fret	3,1	52,4	-49,3

Code	Poste	Crédit	Débit	Solde
1.A.b.3.2.3	 Autres	0,5	3,4	-2,9
1.A.b.3.3	 Autres modes de transport	20,3	53,8	-33,5
1.A.b.3.3.1	 Voyageurs	6,3	13,3	-7,0
1.A.b.3.3.1.1	 Travailleurs frontaliers, saisonniers ou autres travailleurs à temps limité	0,0	0,0	0,0
1.A.b.3.3.2	 Fret	14,0	40,5	-26,5
1.A.b.3.3.3	 Autres	0,0	0,0	0,0
1.A.b.3.4	 Services postaux et services de messagerie	6,1	28,6	-22,5
1.A.b.4	 Voyages	76,7	62,3	14,4
1.A.b.4.1	 À titre professionnel	30,3	24,5	5,8
1.A.b.4.1.1	 Acquisition de biens et services par les travailleurs frontaliers ou autres travailleurs à temps limité	0,0	0,0	0,0
1.A.b.4.1.2	 Autres	30,3	24,5	5,8
1.A.b.4.2	 À titre personnel	46,5	37,8	8,6
1.A.b.4.2.1	 Santé	1,3	17,1	-15,8
1.A.b.4.2.2	 Éducation	1,2	15,6	-14,4
1.A.b.4.2.3	 Autres	44,0	5,1	38,9
1.A.b.4.0	 Pour les voyages à titre professionnel et les voyages à titre personnel	5,3	0,0	5,3
1.A.b.4.0.1	 Biens	0,0	0,0	0,0
1.A.b.4.0.2	 Services de transports locaux	0,0	0,0	0,0
1.A.b.4.0.3	 Services d'hébergement	5,3	0,0	5,3
1.A.b.4.0.4	 Services de restauration	0,0	0,0	0,0
1.A.b.4.0.5	 Autres services	0,0	0,0	0,0
1.A.b.4.0.5.1	 Services de santé	0,0	0,0	0,0
1.A.b.4.0.5.2	 Services d'éducation	0,0	0,0	0,0
1.A.b.5	 Travaux de construction	60,5	38,9	21,6
1.A.b.5.1	 Travaux de construction réalisés à l'étranger	59,6	0,0	59,6
1.A.b.5.2	 Travaux de construction réalisés dans l'économie déclarante	0,9	38,9	-38,0
1.A.b.6	 Services d'assurance et de retraite	3,9	74,1	-70,2
1.A.b.6.1	 Assurance directe	3,2	63,5	-60,4
1.A.b.6.2	 Réassurance	0,2	5,0	-4,8
1.A.b.6.3	 Services auxiliaires d'assurance	0,2	0,6	-0,4

Code	Poste	Crédit	Débit	Solde
1.A.b.6.4	. - - - - - Services de retraite et de garantie standardisée	0,3	4,9	-4,7
1.A.b.7	. - - - - - Services financiers	54,8	69,6	-14,8
1.A.b.7.1	. - - - - - Services financiers explicitement facturés et autres	43,7	50,4	-6,7
1.A.b.7.2	. - - - - - Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)	11,0	19,1	-8,1
1.A.b.8	. - - - - - Commission pour usage de propriété intellectuelle non incluses ailleurs	0,4	0,2	0,2
1.A.b.9	. - - - - - Services de télécommunications, d'informatique et d'information	54,3	21,6	32,7
1.A.b.9.1	. - - - - - Services de télécommunications	34,6	6,6	28,0
1.A.b.9.2	. - - - - - Services d'informatique	10,7	5,1	5,7
1.A.b.9.3	. - - - - - Services d'information	9,0	9,9	-0,9
1.A.b.10	. - - - - - Autres services aux entreprises	15,6	75,6	-60,0
1.A.b.10.1	. - - - - - Services de recherche-développement	10,7	5,3	5,4
1.A.b.10.2	. - - - - - Services spécialisés et services de conseil en gestion	0,0	38,3	-38,2
1.A.b.10.3	. - - - - - Services techniques, services liés au commerce international et autres services aux entreprises	4,9	32,1	-27,2
1.A.b.11	. - - - - - Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	0,0	13,5	-13,5
1.A.b.11.1	. - - - - - Services audio-visuels et connexes	0,0	13,5	-13,5
1.A.b.11.2	. - - - - - Autres services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	0,0	0,0	0,0
1.A.b.12	. - - - - - Biens et services des administrations publiques non inclus ailleurs	59,0	38,5	20,5
1.A.b.0.1	. - - - - - Services liés au tourisme compris dans les voyages et les transports de voyageurs	0,0	0,0	0,0
1.B	. - - Revenu primaire	188,9	880,5	-691,6
1.B.1	. - - - Rémunération des salariés	35,0	20,1	14,9
1.B.2	. - - - Revenus des investissements	136,6	835,6	-699,0
1.B.2.1	. - - - - Investissements directs	13,9	612,8	-598,8
1.B.2.1.1	. - - - - - Revenus des titres de participation et des parts de fonds de placement	8,5	569,1	-560,6
1.B.2.1.1.1	. - - - - - Dividendes et prélèvements sur les revenus des quasi-sociétés	3,6	462,9	-459,3
1.B.2.1.1.1.1	. - - - - - Investisseur direct dans des entreprises d'investissement direct	1,8	315,1	-313,4
1.B.2.1.1.1.2	. - - - - - Entreprises d'investissement direct dans un investisseur direct (investissements à rebours)	0,1	0,9	-0,8
1.B.2.1.1.1.3	. - - - - - Entre entreprises soeurs	1,7	146,9	-145,2
1.B.2.1.1.1.3.1	. - - - - - si le contrôle ultime est détenu par un résident	0,0	0,0	0,0

Code	Poste	Crédit	Débit	Solde
1.B.2.1.1.1.3.2	 si le contrôle ultime est détenu par un non-résident	0,0	0,0	0,0
1.B.2.1.1.1.3.3	 si le détenteur du contrôle ultime est inconnu	0,0	0,0	0,0
1.B.2.1.1.2	 Bénéfices réinvestis	4,9	106,1	-101,2
1.B.2.1.1.2.1	 Revenus des investissements attribuables aux titulaires de contrats d'assurance, de pension et de garantie standardisée, et aux propriétés de parts de fonds de placement	0,0	0,0	0,0
1.B.2.1.1.2.1.1	 Dont - Revenu des investissements attribuable aux propriétés de parts de fonds de placement	0,0	0,0	0,0
1.B.2.1.2	 Intérêts	5,4	43,7	-38,3
1.B.2.1.2.1	 Investisseur direct dans des entreprises d'investissement direct	3,2	37,1	-34,0
1.B.2.1.2.2	 Entreprises d'investissement direct dans un investisseur direct (investissements à rebours)	0,0	0,3	-0,3
1.B.2.1.2.3	 Entre entreprises soeurs	2,3	6,2	-4,0
1.B.2.1.2.3.1	 si le contrôle ultime est détenu par un résident	0,0	0,0	0,0
1.B.2.1.2.3.2	 si la société mère ayant le contrôle ultime est détenue par un non-résident	0,0	0,0	0,0
1.B.2.1.2.3.3	 si le détenteur du contrôle ultime est inconnu	0,0	0,0	0,0
1.B.2.1.2M	 Pour mémoire: Intérêts avant services d'intermédiation financière indirectement mesurés	0,0	0,0	0,0
1.B.2.2	 Investissements de portefeuille	107,3	147,8	-40,5
1.B.2.2.1	 Revenu des investissements sur titres de participation et parts de fonds de placement	1,1	35,1	-34,0
1.B.2.2.1.1	 Dividendes sur titres de participation hors parts de fonds de placement	1,1	10,1	-9,1
1.B.2.2.1.2	 Revenus des investissements attribuables aux propriétaires de parts de fonds de placement	0,0	25,0	-25,0
1.B.2.2.1.2.1	 Dividendes	0,0	0,0	0,0
1.B.2.2.1.2.2	 Bénéfices réinvestis	0,0	25,0	-25,0
1.B.2.2.2	 Intérêts	106,2	112,6	-6,4
1.B.2.2.2.1	 À court terme	61,6	91,2	-29,6
1.B.2.2.2.2	 À long terme	44,6	21,4	23,2
1.B.2.3	 Autres investissements	15,4	75,1	-59,7
1.B.2.3.1	 Prélèvement sur les revenus des quasi-sociétés	0,0	0,0	0,0
1.B.2.3.2	 Intérêts	15,4	75,1	-59,7

Code	Poste	Crédit	Débit	Solde
1.B.2.3.2M	. - - - - - Pour mémoire: Intérêts avant services d'intermédiation financière indirectement mesurés	0,0	0,0	0,0
1.B.2.3.3	. - - - - - Revenus des investissements attribuables aux titulaires de contrats d'assurance, de retraite et de garantie standardisée	0,0	0,0	0,0
1.B.2.4	. - - - - - Avoirs de réserves	0,0	0,0	0,0
1.B.2.4.1	. - - - - - Revenus des titres de participation et des parts de fonds de placement	0,0	0,0	0,0
1.B.2.4.2	. - - - - - Intérêts	0,0	0,0	0,0
1.B.2.4.2M	. - - - - - Pour mémoire : Intérêts avant services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIGIM)	0,0	0,0	0,0
1.B.3	. - - - - Autre revenu primaire	17,3	24,8	-7,5
1.B.3.1	. - - - - Taxes sur la production et importations	0,0	14,6	-14,6
1.B.3.2	. - - - - Subventions à la production	0,0	0,0	0,0
1.B.3.3	. - - - - Loyers	17,3	10,2	7,1
1.C	. - - Revenu secondaire	609,4	142,7	466,8
1.C.1	. - - - Administrations publiques	244,4	4,7	239,8
1.C.1.1	. - - - - Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.	26,9	0,0	26,9
1.C.1.1.1	. - - - - - payables par les travailleurs frontaliers, saisonniers ou autres travailleurs à temps limité	0,0	0,0	0,0
1.C.1.2	. - - - - Cotisations sociales	0,0	0,4	-0,4
1.C.1.2.1	. - - - - - payables par les travailleurs frontaliers, saisonniers ou autres travailleurs à temps limité	0,0	0,0	0,0
1.C.1.3	. - - - - Prestations Sociales (Débit)	0,0	0,0	0,0
1.C.1.4	. - - - - Coopération internationale courante	216,9	4,3	212,6
1.C.1.5	. - - - - Transferts courants divers des administrations publiques (D75)	0,7	0,0	0,7
1.C.1.5.1	. - - - - - Transferts courants aux ISBLSM	0,0	0,0	0,0
1.C.2	. - - - Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM	365,0	138,0	227,0
1.C.2.1	. - - - - Transferts personnels (transferts courants entre ménages résidents et non-résidents)	325,9	103,0	222,9
1.C.2.1.1	. - - - - - Envois de fonds des travailleurs	325,9	103,0	222,9
1.C.2.2	. - - - - Autres transferts courants	39,1	35,0	4,1
1.C.2.0.1	. - - - - - Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc.	0,0	0,0	0,0
1.C.2.0.2	. - - - - - Cotisations sociales	0,0	0,0	0,0
1.C.2.0.3	. - - - - - Prestations sociales	3,9	0,3	3,6
1.C.2.0.4	. - - - - - Primes d'assurances nettes hors assurance vie	0,0	0,0	0,0
1.C.2.0.5	. - - - - - Indemnités d'assurance dommage	0,0	0,0	0,0
1.C.2.0.6	. - - - - - Coopération internationale courante	23,6	0,0	23,6
1.C.2.0.7	. - - - - - Transferts courants divers	11,5	34,7	-23,1

Code	Poste	Crédit	Débit	Solde
1.C.2.0.7.1	. - - - - - Dont : transferts courants aux ISBLSM	0,0	0,0	0,0
1.C.3	. - - - - Ajustement pour variation des droits à pension	0,0	0,0	0,0
2	. Compte de capital	239,1	0,4	238,8
	. - - Acquisitions (DR.) / cessions (CR.) d'actifs non financiers non produits	0,3	0,0	0,3
	. - - Transferts en capital	238,9	0,4	238,5
	. - - - Administration publique	178,5	0,0	178,5
2.2.1.1	. - - - - Remises de dette	0,0	0,0	0,0
2.2.1.2	. - - - - Autres transferts en capital	178,5	0,0	178,5
2.2.1.2.1	. - - - - - dont : impôts en capital	0,0	0,0	0,0
	. - - - - Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM	60,4	0,4	60,0
2.2.2.1	. - - - - Remises de dette	0,0	0,0	0,0
2.2.2.2	. - - - - Autres transferts en capital	60,4	0,4	60,0
2.2.2.2.1	. - - - - - dont : impôts en capital (Crédit)	0,0	0,0	0,0
2.2.2.0.1	. - - - - - dont : entre ménages	0,0	0,0	0,0
4	. Capacité (+) / besoin (-) de financement (solde des comptes des transactions courantes et de capital)	5 127,9	5 445,9	-318,0
3	. Compte financier	636,2	958,5	-322,3
5	. Capacité (+) / besoin (-) de financement (Compte financier)	636,2	958,5	-322,3
	. - - Investissement direct	34,6	-122,6	157,2
	. - - - Titres de participation et parts de fonds de placement	20,4	-42,5	62,9
3.1.1.1	. - - - - Titres de participation autres que le réinvestissement des bénéfices	15,6	-148,6	164,2
3.1.1.1.1	. - - - - - Investisseur direct dans des entreprises d'investissement direct	-0,1	-21,4	21,3
3.1.1.1.2	. - - - - - Entreprises d'investissement direct dans un investisseur direct (investissement à rebours)	-1,2	-1,6	0,4
3.1.1.1.3	. - - - - - Entre entreprises sœurs	16,9	-125,6	142,5
3.1.1.1.3.1	. - - - - - - si le contrôle ultime est détenu par un résident	0,0	0,0	0,0
3.1.1.1.3.2	. - - - - - - si le contrôle ultime est détenu par un non-résident	0,0	0,0	0,0
3.1.1.1.3.3	. - - - - - - si le détenteur du contrôle ultime est inconnu	0,0	0,0	0,0
3.1.1.2	. - - - - Réinvestissement des bénéfices	4,9	106,1	-101,2
3.1.1.0.1	. - - - - - Actions/Parts de fonds de placement	0,0	0,0	0,0
3.1.1.0.1.1	. - - - - - - Actions/Parts de fonds de placement monétaires	0,0	0,0	0,0
	. - - - - Instruments de dette	14,1	-80,2	94,3
3.1.2.1	. - - - - Créances d'un investisseur direct sur des entreprises d'investissement direct	4,5	-86,9	91,4

Code	Poste	Crédit	Débit	Solde
3.1.2.2	 Créances des entreprises d'investissement direct sur un investisseur direct (investissement à rebours)	5,8	1,2	4, 6
3.1.2.3	 Entre entreprises sœurs	3,8	5,5	-1,7
3.1.2.3.1	 si le contrôle ultime est détenu par un résident	0,0	0,0	0,0
3.1.2.3.2	 si le contrôle ultime est détenu par un non-résident	0,0	0,0	0,0
3.1.2.3.3	 si le détenteur du contrôle ultime est inconnu	0,0	0,0	0,0
3.1.2.0	 Titres de créance :	0,0	0,0	0,0
3.1.2.0.1	 Créances d'un investisseur direct sur des entreprises d'investissement direct	0,0	0,0	0,0
3.1.2.0.2	 Créances des entreprises d'investissement direct sur un investisseur direct (investissement à rebours)	0,0	0,0	0,0
3.1.2.0.3	 Entre entreprises soeurs	0,0	0,0	0,0
3.1.2.0.3.1	 si le contrôle ultime est détenu par un résident	0,0	0,0	0,0
3.1.2.0.3.2	 si le contrôle ultime est détenu par un non-résident	0,0	0,0	0,0
3.1.2.0.3.3	 si le détenteur du contrôle ultime est inconnu	0,0	0,0	0,0
	. . . Investissements de portefeuille	-81,6	246,1	-327,7
	 Titres de participation et parts de fonds de placement	10,1	23,2	-13,1
3.2.1.1	 Banque centrale	0,0	0,0	0,0
3.2.1.3	 Administrations publiques	0,0	0,0	0,0
3.2.1.2	 Établissements de dépôts autres que la banque centrale	4,7	0,0	4,7
3.2.1.4	 Autres secteurs	5,4	23,2	-17,8
3.2.1.4.1	 Autres sociétés financières	0,0	0,1	-0,1
3.2.1.4.2	 Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	5,4	23,1	-17,7
3.2.1.0.1	 Titres de participation autres que parts de fonds de placement	0,0	0,0	0,0
3.2.1.0.1.1	 Cotés en bourse	0,0	0,0	0,0
3.2.1.0.1.2	 Non cotés en bourse	0,0	0,0	0,0
3.2.1.0.2	 Actions/Parts de fonds de placement	0,0	0,0	0,0
3.2.1.0.2.1	 Réinvestissement des bénéfices	0,0	0,0	0,0
3.2.1.0.2.2	 Dont : Actions/Parts de fonds de placement monétaires	0,0	0,0	0,0
	 Titres de créance	-91,6	223,0	-314,6
3.2.2.1	 Banque centrale	0,0	0,0	0,0
3.2.2.1.1	 À court terme	0,0	0,0	0,0
3.2.2.1.2	 À long terme	0,0	0,0	0,0
3.2.2.1.9	 Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0
3.2.1.1.9.1	 À court terme	0,0	0,0	0,0

Code	Poste	Crédit	Débit	Solde
3.2.1.1.9.2	 À long terme	0,0	0,0	0,0
3.2.2.2	 Établissements de dépôts autres que la banque centrale	-82,6	0,0	-82,6
3.2.2.2.1	 À court terme	0,0	0,0	0,0
3.2.2.2.2	 À long terme	-82,6	0,0	-82,6
3.2.2.3	 Administrations publiques	0,0	223,0	-223,0
3.2.2.3.1	 À court terme	0,0	33,4	-33,4
3.2.2.3.2	 À long terme	0,0	189,5	-189,5
3.2.2.4	 Autres secteurs	-9,1	0,0	-9,1
3.2.2.4.0.1	 À court terme	-7,5	0,0	-7,5
3.2.2.4.0.2	 À long terme	-1,6	0,0	-1,6
3.2.2.4.1	 Autres sociétés financières	0,2	0,0	0,2
3.2.2.4.1.1	 À court terme	0,0	0,0	0,0
3.2.2.4.1.2	 À long terme	0,2	0,0	0,2
3.2.2.4.2	 Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	-9,3	0,0	-9,3
3.2.2.4.2.1	 À court terme	-7,5	0,0	-7,5
3.2.2.4.2.2	 À long terme	-1,9	0,0	-1,9
	. . . Dérivés financiers (autres que réserves) et options sur titres des employés	0,0	0,0	0,0
	 Banque centrale	0,0	0,0	0,0
3.3.1.9	 Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0
	 Établissements de dépôts autres que la banque centrale	0,0	0,0	0,0
	 Administrations publiques	0,0	0,0	0,0
	 Autres secteurs	0,0	0,0	0,0
3.3.4.1	 Autres sociétés financières	0,0	0,0	0,0
3.3.4.2	 Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	0,0	0,0	0,0
3.3.0.1	 Dérivés financiers (autres que réserves)	0,0	0,0	0,0
3.3.0.1.1	 Options	0,0	0,0	0,0
3.3.0.1.2	 Contrats à terme	0,0	0,0	0,0
3.3.0.2	 Options sur titres des employés	0,0	0,0	0,0
	. . . Autres investissements	300,8	834,9	-534,2
	 Autres titres de participation	2,9	0,0	2,9
	 Monnaie fiduciaire et dépôts	28,6	-189,1	217,8
3.4.2.1	 Banque centrale	0,0	13,8	-13,8
3.4.2.1.1	 À court terme	0,0	13,8	-13,8
3.4.2.1.2	 À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.2.1.9	 Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0
3.4.2.1.9.1	 À court terme	0,0	0,0	0,0

Code	Poste	Crédit	Débit	Solde
3.4.2.1.9.2	 À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.2.2	 Établissements de dépôts autres que la banque centrale	-48,5	-203,0	154,4
3.4.2.2.0.1	 Dont: positions interbancaires	0,0	0,0	0,0
3.4.2.2.1	 À court terme	-48,5	-203,0	154,4
3.4.2.2.2	 À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.2.3	 Administrations publiques	0,4	0,0	0,4
3.4.2.3.1	 À court terme	0,4	0,0	0,4
3.4.2.4	 Autres secteurs	76,8	0,0	76,8
3.4.2.4.0.1	 À court terme	37,7	0,0	37,7
3.4.2.4.0.2	 À long terme	39,1	0,0	39,1
3.4.2.4.1	 Autres sociétés financières	10,0	0,0	10,0
3.4.2.4.1.1	 À court terme	10,0	0,0	10,0
3.4.2.4.1.2	 À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.2.4.2	 Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	66,8	0,0	66,8
3.4.2.4.2.1	 À court terme	24,1	0,0	24,1
3.4.2.4.2.2	 À long terme	42,7	0,0	42,7
	 Prêts	43,4	170,4	-127,0
3.4.3.1	 Banque centrale	0,0	25,5	-25,5
3.4.3.1.1	 Crédits et prêts du FMI (autres que réserves)	0,0	25,5	-25,5
3.4.3.1.2	 Autres prêts à court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.3.1.3	 Autres prêts à long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.3.1.9	 Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0
3.4.3.1.9.1	 Crédits et prêts du FMI (autres que réserves)	0,0	0,0	0,0
3.4.3.1.9.2	 Autres prêts à court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.3.1.9.3	 Autres prêts à long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.3.2	 Établissements de dépôts autres que la banque centrale	36,1	-24,4	60,6
3.4.3.2.1	 À court terme	36,1	-24,4	60,6
3.4.3.2.2	 À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.3.3	 Administrations publiques	0,0	196,8	-196,8
3.4.3.3.1	 Crédits et prêts avec le FMI (autres que réserves)	0,0	0,0	0,0
3.4.3.3.2	 Autres à court terme	0,0	-72,1	72,1
3.4.3.3.3	 Autres à long terme	0,0	268,9	-268,9
3.4.3.4	 Autres secteurs	7,3	-27,5	34,8

Code	Poste	Crédit	Débit	Solde
3.4.3.4.0.1	 À court terme	6,2	-19,9	26,1
3.4.3.4.0.2	 À long terme	1,1	-7,6	8,7
3.4.3.4.1	 Autres sociétés financières	5,8	3,1	2,7
3.4.3.4.1.1	 À court terme	5,8	2,3	3,5
3.4.3.4.1.2	 À long terme	0,0	0,8	-0,8
3.4.3.4.2	 Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	1,5	-30,6	32,0
3.4.3.4.2.1	 À court terme	0,4	-22,2	22,5
3.4.3.4.2.2	 À long terme	1,1	-8,4	9,5
	 Régime d'assurance, de pension et de garanties standardisées	3,8	0,7	3,0
3.4.4.1	 Banque centrale	0,0	0,0	0,0
3.4.4.1.9	 Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0
3.4.4.2	 Établissements de dépôts autres que la banque centrale	0,0	0,0	0,0
3.4.4.3	 Administrations publiques	0,0	0,0	0,0
3.4.4.4	 Autres secteurs	3,8	0,7	3,0
3.4.4.4.1	 Autres sociétés financières	3,0	0,7	2,3
3.4.4.4.2	 Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	0,0	0,0	0,0
3.4.4.0.1	 Réserves techniques d'assurance hors assurance vie	0,0	0,0	0,0
3.4.4.0.2	 Droits à assurance vie et à annuités	0,0	0,0	0,0
3.4.4.0.3	 Droits à pension	0,0	0,0	0,0
3.4.4.0.4	 Créances des fonds de pension sur les sponsors	0,0	0,0	0,0
3.4.4.0.5	 Droits à prestations autres que des pensions	0,0	0,0	0,0
3.4.4.0.6	 Provisions pour appels de garanties dans le cadre des garanties standardisées	0,0	0,0	0,0
	 Crédits commerciaux et avances	106,0	65,1	40,9
3.4.5.1	 Banque centrale	0,0	0,0	0,0
3.4.5.1.1	 À court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.5.1.2	 À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.5.1.9	 Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0
3.4.5.1.9.1	 À court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.5.1.9.2	 À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.5.2	 Établissements de dépôts autres que la banque centrale	0,0	0,0	0,0
3.4.5.2.1	 À court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.5.2.2	 À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.5.3	 Administrations publiques	0,0	0,0	0,0

Code	Poste	Crédit	Débit	Solde
3.4.5.3.1	 À court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.5.3.2	 À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.5.4	 Autres secteurs	106,0	65,1	40,9
3.4.5.4.0.1	 À court terme	55,2	410,4	-355,2
3.4.5.4.0.2	 À long terme	50,8	-345,3	396,1
3.4.5.4.1	 Autres sociétés financières	0,0	-1,6	1,6
3.4.5.4.1.1	 À court terme	0,0	-1,6	1,6
3.4.5.4.1.2	 À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.5.4.2	 Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	106,0	66,7	39,3
3.4.5.4.2.1	 À court terme	55,2	412,0	-356,8
3.4.5.4.2.2	 À long terme	50,8	-345,3	396,1
#	 Autres comptes à recevoir/ à payer	116,2	787,8	-671,7
3.4.6.1	 Banque centrale	0,0	23,5	-23,5
3.4.6.1.1	 À court terme	0,0	23,5	-23,5
3.4.6.1.2	 À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.6.1.9	 Autorités monétaires (le cas échéant)	0,0	0,0	0,0
3.4.6.1.9.1	 À court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.6.1.9.2	 À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.6.2	 Établissements de dépôts autres que la banque centrale	1,5	2,7	-1,2
3.4.6.2.1	 À court terme	1,5	2,7	-1,2
3.4.6.2.2	 À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.6.3	 Administrations publiques	0,0	0,0	0,0
3.4.6.3.1	 À court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.6.3.2	 À long terme	0,0	0,0	0,0
3.4.6.4	 Autres secteurs	114,7	761,7	-647,0
3.4.6.4.0.1	 À court terme	10,7	70,2	-59,5
3.4.6.4.0.2	 À long terme	104,0	691,4	-587,4
3.4.6.4.1	 Autres sociétés financières	0,0	8,9	-8,9
3.4.6.4.1.1	 À court terme	0,0	0,0	0,0
3.4.6.4.1.2	 À long terme	0,0	8,8	-8,8
3.4.6.4.2	 Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	114,7	752,8	-638,1
3.4.6.4.2.1	 À court terme	10,7	70,2	-59,5
3.4.6.4.2.2	 À long terme	104,0	682,7	-578,7

Code	Poste	Crédit	Débit	Solde
	. - - - - Droits de tirage spéciaux	0,0	0,0	0,0
	. - - Avoirs de réserve	382,4	0,0	382,4
	. - - - - Or monétaire	0,0	0,0	0,0
3.5.1.1	. - - - - - Or métal	0,0	0,0	0,0
3.5.1.2	. - - - - - Comptes en or non affectés	0,0	0,0	0,0
	. - - - - Droits de tirage spéciaux	26,1	0,0	26,1
	. - - - - Position de réserve au FMI	2,2	0,0	2,2
	. - - - - Autres avoirs de réserve	354,1	0,0	354,1
3.5.4.1	. - - - - - Monnaie fiduciaire et dépôts	354,1	0,0	354,1
3.5.4.1.1	. - - - - - - Créances sur les autorités monétaires	-3,2	0,0	-3,2
3.5.4.1.2	. - - - - - - Créances sur d'autres entités	357,3	0,0	357,3
3.5.4.2	. - - - - - Titres	0,0	0,0	0,0
3.5.4.2.1	. - - - - - - Titres de créance	0,0	0,0	0,0
3.5.4.2.1.1	. - - - - - - - À court terme	0,0	0,0	0,0
3.5.4.2.1.2	. - - - - - - - À long terme	0,0	0,0	0,0
3.5.4.2.2	. - - - - - - Titres de participation et parts de fonds de placement	0,0	0,0	0,0
3.5.4.3	. - - - - - Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
3.5.4.4	. - - - - - Autres créances	0,0	0,0	0,0
6	. Erreurs et omissions nettes	-4 491,7	-4 487,4	-4,3

Annexe 6 : Evolution récente de la balance des paiements en termes de transactions
(en milliards de FCFA)

	Postes	2020	2021	2022	2023	2024
1	Compte des transactions courantes	269,3	42,8	-875,7	-617,0	-556,8
1.A	Biens et services	184,6	221,1	-590,7	-559,4	-331,9
1.A.a	Biens	618,1	698,2	-3,9	-56,7	178,6
1.A.a.1	Marchandises générales	- 1665,8	-1707,1	- 2370,9	- 2456,2	- 2740,7
1.A.a.1.1	<i>Dont : Réexportations</i>	26,7	36,6	53,8	54,6	50,0
1.A.a.2	Exportations nettes dans le cadre du négoce	4,7	4,7	4,8	4,8	4,9
1.A.a.3	Or non monétaire	2279,3	2400,6	2362,2	2394,7	2914,4
1.A.b	Services	-433,5	-477,0	-586,9	-502,7	-510,5
1.A.b.3	Transport	-253,4	-287,9	-396,5	-383,6	-401,3
1.A.b.3.0.2	<i>Dont : Fret</i>	-242,6	-273,1	-343,1	-335,6	-355,6
1.A.b.4	Voyage	1,1	1,1	1,6	18,3	14,4
1.A.b.0	Autres services	-181,2	-190,3	-192,0	-137,4	-123,6
1.B	Revenus primaires	-319,9	-512,0	-647,8	-544,4	-691,6
1.B.1	Revenus des salariés	13,4	13,7	14,8	16,1	14,9
1.B.2	Revenus des investissements	-313,6	-503,6	-631,9	-547,1	-699,0
1.B.3	Autres revenus primaires	-19,7	-22,0	-30,7	-13,4	-7,5
1.C	Revenus secondaires	404,5	333,7	362,8	486,9	466,8
1.C.1	Administrations publiques	235,0	146,2	169,5	269,0	239,8
1.C.1.4	<i>Aides budgétaires</i>	159,7	80,9	60,3	0,0	0,0
1.C.2	Autres secteurs	169,5	187,5	193,3	217,9	227,0
1.C.2.1.1	<i>Dont : Envois de fonds des travailleurs</i>	268,3	282,2	290,7	316,4	325,9
2	Compte de capital	197,3	235,7	261,0	262,6	238,8
2.1	Acquisitions/cessions d'actifs non fin. non prod.	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3
2.2	Transfert en capital	197,0	235,5	260,7	262,3	238,5
2.2.1	Administrations publiques	141,9	179,3	203,4	203,5	178,5
	<i>Remises de dettes</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.2.2	Autres secteurs	55,1	56,2	57,3	58,8	60,0
3	Compte financier	-8,5	-374,5	47,5	-11,1	-777,8
3.1	Investissements directs	52,7	20,4	-403,1	-39,0	157,2
3.2	Investissements de portefeuille	-105,8	-440,5	-41,6	-258,0	-249,8
3.3	Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3.4	Autres investissements	44,6	45,6	492,1	285,9	-685,1
3.4.0.3	Administration publique	-272,4	-350,3	-192,7	-164,0	-196,5
3.4.0.4	Autres secteurs	317,0	395,9	684,9	450,0	-488,7
6	Erreurs et omissions nettes	-4,3	-4,3	-0,4	-4,4	-4,3
7	Solde global	470,8	648,7	-662,7	-347,7	455,5
8	Avoirs et engagements extérieurs	-470,8	-648,7	662,7	347,7	-455,5
8.1	Banque centrale	-124,4	-257,6	1089,5	-249,7	-319,6
8.2	Autres institutions de dépôts	-346,4	-391,1	-426,8	597,4	-135,9

Annexe 7 : Compte de transactions courantes

(en milliards de FCFA)

Postes	2020	2021	2022	2023	2024
Biens et services	184,6	221,1	-590,7	-559,4	-331,9
Biens	618,1	698,2	-3,9	-56,7	178,6
Services	-433,5	-477,0	-586,9	-502,7	-510,5
Revenus primaires	-319,9	-512,0	-647,8	-544,4	-691,6
Revenus secondaires	404,5	333,7	362,8	486,9	466,8
Compte des transactions courantes	269,3	42,8	-875,7	-617,0	-556,8
Balance courante hors dons/PIB (%)	-1,5	-2,9	-10,2	-7,6	-6,3
Balance courante (hors dons publics) (% du PIB)	1,1	-0,3	-7,8	-5,0	-4,0
PIB Nominal	10 310,6	11 086,6	11 969,5	12 344,5	14 012,8
Solde courant (en% du PIB)	2,6	0,4	-7,3	-5,0	-4,0

Annexe 8 : Compte de biens et services

(en milliards de FCFA)

Postes	2020	2021	2022	2023	2024
Exportations de biens et services	3 136,0	3 456,9	3 626,3	3 585,9	4 090,4
Importations de biens et services	2 951,4	3 235,7	4 217,1	4 145,4	4 422,3
Balance de biens et services	184,6	221,1	-590,7	-559,4	-331,9
Taux de couverture des importations par les exportations (en%)	106,3	106,8	86,0	86,5	92,5
Degré d'ouverture (en%)	29,5	30,2	32,8	31,3	30,4

Annexe 9 : Compte de biens

(en milliards de FCFA)

Postes	2020	2021	2022	2023	2024
Exportations de biens	2843,3	3148,8	3312,2	3209,1	3708,3
Importations de biens	2225,1	2450,6	3316,1	3265,8	3529,7
Balance de biens	618,1	698,2	-3,9	-56,7	178,6
Taux de couverture des importations par les exportations (en%)	127,8	128,5	99,9	98,3	105,1
Degré d'ouverture (en%)	24,6	25,3	27,7	26,2	25,8

Source : BCEAO

Annexe 10 : Evolution des exportations de biens

(en milliards de FCFA)

Postes	2020	2021	2022	2023	2024
Marchandises générales	559,3	743,5	963,8	809,6	789,0
Dont réexportations	26,7	36,6	53,8	54,6	50,0
Exportations nettes de biens dans le cadre du négoce	4,7	4,7	4,8	4,8	4,9
Or non monétaire	2 279,3	2 400,6	2 362,2	2 394,7	2 914,4
Total exportations de biens	2 843,3	3 149,0	3 312,2	3 209,1	3 708,3

Source : BCEAO

Annexe 11 : Exportations par principaux produits

(En milliards de FCFA)

Postes	2020	2021	2022	2023	2024
Or	2279,3	2400,7	2362,3	2394,7	2914,4
Coton	150,7	254,6	298,6	153,9	203,4
Animaux sur pied	49,1	62,0	61,0	78,2	79,2
Noix de cajou	39,0	64,4	89,7	72,4	67,6
Sésame	36,9	34,9	41,9	33,1	43,1
Total exportations de biens	2 843,3	3 149,0	3 312,2	3 209,1	3 708,3

Source : BCEAO

Annexe 12 : Ventilation géographique des exportations de marchandises

(En milliards de FCFA)

ZONES GEOGRAPHIQUES	2020	2021	2022	2023	2024
EUROPE	2 025,8	2 119,0	2 116,4	1 932,0	2 045,2
UNION EUROPEENNE (EU)	100,1	74,0	147,5	97,1	114,3
ZONE EURO	81,5	60,4	133,7	68,5	99,3
France	31,6	22,2	59,5	21,8	25,0
Allemagne	11,1	7,3	13,7	8,1	8,6
Italie	1,2	0,0	10,0	9,4	1,0
Pays-Bas	6,3	0,0	12,1	13,4	18,6
Belgique	13,1	0,0	14,5	10,6	11,0
GRECE	16,0	3,1	21,0	3,4	32,8
Espagne	2,1	0,0	0,0	1,6	1,9
AUTRES PAYS de l'UE	18,6	13,7	13,8	28,6	14,9
Royaume-Uni	2,7	3,4	3,6	5,6	3,4
Danemark	15,9	9,9	13,3	22,4	7,7
AUTRES PAYS D'EUROPE	1 925,7	2 045,0	1 968,9	1 834,9	1 930,9
Suisse	1 921,3	2 039,9	1 948,3	1 827,6	1 922,3
Russie	0,0	0,0	0,1	0,2	1,2
Türkiye	2,2	2,5	5,3	6,8	7,0
AFRIQUE	215,2	252,7	428,9	405,7	358,1
UEMOA	128,9	154,2	313,3	319,3	226,6
Bénin	3,5	7,7	10,6	9,4	8,0
Burkina Faso	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Côte d'Ivoire	28,8	35,4	40,0	36,8	42,7
Guinée-Bissau	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Mali	45,0	64,9	209,2	183,2	100,2
Niger	31,1	18,7	19,0	13,2	14,0
Sénégal	6,6	6,5	9,6	16,2	12,9
Togo	13,8	21,0	24,9	60,4	48,8
CEDEAO (hors UEMOA)	37,1	38,0	39,8	61,4	56,6
Nigeria	0,0	0,0	0,2	0,0	2,1
Ghana	34,0	27,7	32,8	49,5	51,1
Guinée Conakry	3,0	4,0	6,3	11,2	3,3

ZONES GEOGRAPHIQUES	2020	2021	2022	2023	2024
Sierra Leone	0,1	0,3	0,4	0,5	0,0
CEMAC	0,1	0,1	0,3	0,5	1,1
Tchad	0,0	0,0	0,0	0,3	0,1
Cameroun	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
Congo	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Gabon	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
République centrafricaine	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Guinée équatoriale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4
AUTRES PAYS D'AFRIQUE	49,0	60,3	75,6	24,5	73,8
Afrique du Sud	1,6	0,7	0,3	0,8	33,5
Maroc	0,4	0,7	1,2	1,5	2,4
Tunisie	0,2	0,1	0,3	0,4	0,5
Algérie	0,2	0,0	0,2	0,1	0,8
Libye	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0
Egypte	0,2	0,5	0,0	0,5	0,4
Ethiopie	1,6	1,9	4,5	4,4	12,3
Ile Maurice	19,3	16,9	13,7	15,3	13,6
AMERIQUE	6,8	32,8	28,3	21,6	14,7
USA	5,9	31,4	26,5	17,8	11,2
Canada	0,7	1,2	1,5	2,2	2,2
Brésil	0,0	0,0	0,0	0,9	0,6
ASIE	271,0	402,7	284,3	350,1	991,5
Singapour	69,0	108,0	107,2	50,1	27,9
Chine	1,5	11,0	0,9	8,4	14,4
Japon	4,8	2,6	1,8	4,8	7,0
Inde	170,4	269,0	46,7	50,3	32,9
Emirats arabes unis	7,7	7,3	121,4	230,6	895,8
Thaïlande	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Malaisie	4,6	2,1	2,3	1,4	4,1
Vietnam	0,0	0,0	0,2	3,9	6,8
Autres pays	271,2	341,6	454,3	499,7	298,8
TOTAL	2 789,9	3 148,8	3 312,2	3 209,1	3 708,3

Sources: BCEAO, INSD

Annexe 13 : Importations par principaux produits

(En milliards de FCFA)

Postes	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
Produits alimentaires	232,4	254,0	418,2	412,8	444,9
Autres biens de cons. Courante	258,8	273,2	320,0	279,9	301,0
Biens intermédiaires	494,1	546,8	777,7	723,9	661,6
Produits énergétiques	592,2	708,7	1 107,1	1 184,0	1 337,7
Biens d'équipement	572,7	594,5	577,3	600,2	665,6
Produits divers	74,9	73,4	115,8	64,9	118,8
Total	2 225,1	2 450,6	3 316,1	3 265,8	3 529,7

Source : BCEAO

Annexe 14 : Estimation de la matrice des échanges intra-communautaires en 2024

(En millions de FCFA)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		12,0	11,2	0,1	10,6	20,1	2,5	30,3	86,8
	Burkina Faso	8,0		42,7	0,0	100,2	14,0	12,9	48,8	226,6
	Côte d'Ivoire	81,2	667,6		2,9	972,0	21,4	108,6	57,2	1 910,9
	Guinée-Bissau	0,0	0,1	0,0		0,3	0,0	4,0	0,4	4,7
	Mali	12,0	45,2	59,8	0,1		8,7	126,3	16,6	268,7
	Niger	15,7	22,0	3,0	0,0	27,2		1,3	22,8	92,1
	Sénégal	19,0	96,8	108,5	71,6	842,6	7,5		20,9	1 166,9
	Togo	130,9	106,0	111,3	1,0	74,2	43,0	25,6		491,9
	UEMOA	266,9	949,5	336,5	75,7	2 027,2	114,7	281,2	196,9	4 248,6

Source : BCEAO

Annexe 15 : Ventilation géographique des importations de marchandises

(en milliards de FCFA)

ZONES GEOGRAPHIQUES	2020	2021	2022	2023	2024
EUROPE	728,9	722,2	1 067,0	1 014,6	978,5
UNION EUROPEENNE (EU)	520,2	513,1	724,1	652,3	552,6
ZONE EURO	431,0	429,8	683,6	599,0	505,6
France	147,6	170,6	269,3	218,1	153,5
Allemagne	69,7	61,4	64,7	71,6	50,9
Italie	46,0	25,3	32,4	44,8	39,8
Pays-Bas	61,1	66,5	100,8	84,8	25,5
Belgique	31,3	40,2	115,4	102,5	124,6
GRECE	5,7	8,2	16,8	14,6	9,6
Espagne	42,4	35,3	4,4	30,5	40,9
AUTRES PAYS D'UE	89,2	83,3	40,5	53,2	47,0
Royaume-Uni	38,8	4,4	18,8	21,9	21,8
Danemark	6,0	4,5	8,1	10,1	9,6
AUTRES PAYS D'EUROPE	208,6	209,0	342,9	362,3	425,9
Suisse	3,1	2,9	7,8	5,8	6,6
Russie	139,2	109,7	226,9	264,1	380,0
Türkiye	40,6	63,3	61,5	50,0	46,1
AFRIQUE	772,8	843,7	1 049,7	1 108,9	1 386,6
UEMOA	543,7	610,0	741,7	733,9	949,5
Bénin	19,7	14,9	8,2	6,9	12,0
Burkina Faso	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Côte d'Ivoire	296,7	351,6	531,1	490,9	667,6
Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Mali	42,0	40,2	32,0	63,7	45,2
Niger	52,9	59,8	16,3	34,7	22,0
Sénégal	30,4	37,1	36,5	37,7	96,8
Togo	102,0	106,4	117,7	100,0	106,0
CEDEAO (hors UEMOA)	132,0	135,5	175,0	235,5	306,3
Nigeria	4,7	6,9	12,0	5,2	15,9
Ghana	127,2	128,2	162,9	190,0	289,9
Guinée Conakry	0,0	0,3	0,2	0,1	0,2
Sierra Leone	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CEMAC	0,6	0,2	3,9	3,0	6,3
Tchad	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cameroun	0,2	0,2	0,2	0,3	0,1
Congo	6,0	0,6	0,0	1,1	6,1
Gabon	0,4	0,1	0,0	0,0	0,1
République centrafricaine	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Guinée équatoriale	0,0	0,0	3,5	1,7	0,0
AUTRES PAYS D'AFRIQUE	96,6	98,0	147,9	136,5	124,5
Afrique du Sud	31,2	32,4	30,1	34,0	32,9

ZONES GEOGRAPHIQUES	2020	2021	2022	2023	2024
Maroc	25,0	26,7	30,0	37,3	31,9
Tunisie	9,3	10,5	12,5	12,0	10,4
Algérie	6,0	11,9	16,7	17,7	2,5
Libye	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Egypte	9,9	15,2	16,5	45,5	39,6
Ethiopie	0,2	0,3	0,4	0,3	0,1
Ile Maurice	1,3	0,1	0,2	0,1	0,3
AMERIQUE	177,1	192,3	253,4	246,9	167,7
USA	144,9	151,7	154,5	123,0	91,8
Canada	12,8	11,2	9,3	8,3	7,7
Brésil	10,6	10,1	17,3	30,4	36,1
ASIE	538,9	687,6	920,0	883,6	983,1
Singapour	1,5	4,8	1,5	4,5	2,2
Chine	250,3	304,9	365,2	409,9	515,3
Japon	62,5	60,6	58,0	56,1	56,8
Inde	110,4	122,7	179,7	170,1	148,9
Emirats arabes unis	7,0	16,2	0,0	13,3	38,5
Thaïlande	9,3	11,6	16,4	26,2	49,0
Malaisie	5,9	33,8	13,7	22,7	11,1
Vietnam	0,0	0,0	27,1	22,1	37,5
Autres pays	7,4	4,8	26,0	11,7	13,7
TOTAL	2 225,1	2 450,6	3 316,1	3 265,8	3 529,7

Sources: BCEAO, INSD

Annexe 16 : Evolution de la balance des services

(En milliards de FCFA)

Postes	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
Transport	-287,9	-396,5	-383,6	-383,6	-401,3
<i>Dont : Fret</i>	-273,1	-343,1	-335,6	-335,6	-355,6
Voyage	1,1	1,6	18,3	18,3	14,4
Autres services	-190,3	-192,0	-137,4	-137,4	-123,6
Services	-477,0	-586,9	-502,7	-502,7	-510,5

Source : BCEAO

Annexe 17 : Estimation de la matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2024
(en milliards de FCFA)

		Recettes de tourisme au crédit par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Dépenses de tourisme au débit par pays	Bénin		4,6	1,6	0,3	0,9	1,4	5,2	14,8	28,9
	Burkina Faso	17,1		10,2	0,2	2,4	4,8	6,1	18,1	58,9
	Côte d'Ivoire	37,6	19,6		0,2	4,6	5,3	3,3	17,6	88,2
	Guinée-Bissau	0,3	0,2	0,2		0,1	0,1	7,7	0,2	8,7
	Mali	3,9	15,8	13,0	1,9		1,1	6,8	4,0	46,6
	Niger	11,3	3,3	0,9	0,1	2,7		7,3	7,3	32,9
	Sénégal	2,1	6,1	2,9	4,2	4,7	0,0		1,2	21,1
	Togo	23,2	4,0	0,8	0,2	0,8	0,0	8,9		38,0
	UEMOA	95,5	53,7	29,6	7,2	16,2	12,7	45,3	63,1	323,3

Source : BCEAO

Annexe 18 : Evolution du compte du revenu primaire

(en milliards de FCFA)

Postes	2020	2021	2022	2023	2024
Revenus des salariés	13,4	13,7	14,8	16,1	14,9
Revenus des investissements	-313,6	-503,6	-631,9	-547,1	-699,0
Autres revenus primaires	-19,7	-22,0	-30,7	-13,4	-7,5
Revenus primaires	-319,9	-512,0	-647,8	-544,4	-691,6

Source : BCEAO

Annexe 19 : Evolution du compte du revenu secondaire

(en milliards de FCFA)

Postes	2020	2021	2022	2023	2024
Administrations publiques	235,0	146,2	169,5	269,0	239,8
Aides budgétaires	159,7	80,9	60,3	0,0	0,0
Autres secteurs	169,5	187,5	193,3	217,9	227,0
Dont : Envois de fonds des travailleurs	268,3	282,2	290,7	316,4	325,9
Revenus secondaires	404,5	333,7	362,8	486,9	466,8

Source : BCEAO

Annexe 20 : Estimation de la matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2024

(en milliards de FCFA)

		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transferts des migrants émis par pays	Bénin		4,4	21,6	0,1	2,1	5,6	5,7	4,5	44,1
	Burkina Faso	10,9		37,8	0,0	23,7	7,0	9,1	13,4	102,0
	Côte d'Ivoire	94,1	77,1		0,1	108,2	7,1	98,7	29,6	415,0
	Guinée-Bissau	0,1	1,9	0,3		5,1	0,3	2,9	0,5	11,0
	Mali	9,4	20,4	29,1	0,1		12,2	24,3	7,5	103,0
	Niger	23,5	3,6	0,9	0,2	10,4		9,4	12,6	60,6
	Sénégal	7,2	9,5	119,3	2,3	21,8	7,0		9,0	176,1
	Togo	3,7	3,5	6,9	0,1	1,6	11,0	8,2		35,1
	UEMOA	148,9	120,3	216,1	3,0	172,8	50,1	158,4	77,2	946,8

Source : BCEAO

Annexe 21 : Evolution du compte de capital

(En milliards de FCFA)

Postes	2020	2021	2022	2023	2024
Acquisitions/cessions d'actifs non fin. non prod.	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3
Transfert en capital	197,0	235,5	260,7	262,3	238,5
Administrations publiques	141,9	179,3	203,4	203,5	178,5
Remises de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	55,1	56,2	57,3	58,8	60,0
Compte de capital	197,3	235,7	261,0	262,6	238,8

Source : BCEAO

Annexe 22 : Evolution du compte financier

(En milliards de FCFA)

Postes	2020	2021	2022	2023	2024
Investissements directs	52,7	20,4	-403,1	-39,0	157,2
Investissements de portefeuille	-105,8	-440,5	-41,6	-258,0	-249,8
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	44,6	45,6	492,1	285,9	-685,1
Compte financier	-8,5	-374,5	47,5	-11,1	-777,8

Source : BCEAO

Annexe 23 : Evolution des actifs et engagements extérieurs de la Banque Centrale
(en milliards de FCFA)

Postes	31 déc. 2023	Autres flux	31 déc. 2024	Var. en niveau	var. relative
ACTIFS	524,4	5,3	912,0	382,4	210,70%
Position de réserve au FMI	134,3	4,7	165,1	26,1	-9,80%
Droits de tirage spéciaux (DTS)	18,3	0,6	21,1	2,2	3,60%
Numéraires et dépôts : créances sur les autorités monétaires	5,1	0,0	1,9	-3,2	217,30%
Numéraires et dépôts : créances sur les autres institutions	366,7	0,0	724,0	357,3	72657,40%
ENGAGEMENTS	896,9	11,8	971,5	62,8	13,10%
Crédits et prêts du FMI (autres que les réserves)	238,6	7,8	271,8	25,5	27,20%
Droits de tirage spéciaux (DTS)	138,3	4,1	142,4	0,0	-2,70%
Numéraires et dépôts détenus	340,7	0,0	354,5	13,8	6,80%
Autres comptes à payer	179,4	0,0	202,8	23,5	
Actifs extérieurs nets	-372,5	-6,5	-59,5	319,6	-40,30%
Variations des Actifs extérieurs nets	-1,9		319,6		

Source : BCEAO

Annexe 24 : Evolution des actifs et engagements des AID

(en milliards de FCFA)

Postes	31 déc. 2023	Autres flux	31 déc. 2024	Var. en niveau	var. relative
ACTIFS	2624,307	0	2 535,5	-88,8	-11,60%
ENGAGEMENTS	625,502	0	400,8	-224,7	68,10%
Actifs extérieurs nets	1998,805	0	2 134,7	135,9	-23,00%
Variations des Actifs extérieurs nets	-597,4		135,9		

Source : BCEAO

Annexe 25 : Position extérieure globale au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2024

(en milliards de FCFA)

	Postes	Début de période	Autres flux	Fin de période	Flux nets
A	Stock d'actifs financiers	8 084,6	5,3	8 726,4	636,5
1	Investissements directs	127,2	0,0	161,7	34,6
2	Investissements de portefeuille	3 410,6	0,0	3 329,0	-81,6
3	Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0	0,0
4	Autres investissements	4 022,5	0,0	4 323,6	301,1
4.1	Autres titres de participation	145,3	0,0	148,4	3,2
4.2	Monnaie fiduciaire et dépôts	766,8	0,0	795,4	28,6
4.3	Prêts	569,2	0,0	612,5	43,4
4.4	Régime d'assurance, de pension et de garantie.	28,3	0,0	32,1	3,8
4.5	Crédits commerciaux	1 328,1	0,0	1 434,1	106,0
4.6	Autres comptes à payer/à recevoir	1 184,8	0,0	1 301,0	116,2
5	Avoirs de réserves	524,4	5,3	912,0	382,4
5.1	Or monétaire	0,0	0,0	0,0	0,0
5.2	Droits de tirage spéciaux	134,3	4,7	165,1	26,1
5.3	Position de réserve au FMI	18,3	0,6	21,1	2,2
5.4	Autres avoirs de réserve	371,8	0,0	725,8	354,1
		0,0	0,0	0,0	0,0
B	Stocks de passifs financiers	13 319,2	227,6	14 505,2	958,5
1	Investissements directs	2 458,9	0,0	2 336,3	-122,6
2	Investissements de portefeuille	3 617,9	0,0	3 864,0	246,1
3	Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0	0,0
4	Autres investissements	7 242,4	227,6	8 304,9	834,9
4.1	Autres titres de participation	0,0	0,0	0,0	0,0
4.2	Monnaie fiduciaire et dépôts	790,7	0,0	601,6	-189,1
4.3	Prêts	4 981,9	223,6	5 375,8	170,4
4.4	Régime d'assurance, de pens. et de garant.	3,1	0,0	3,9	0,7
4.5	Crédits commerciaux	895,5	0,0	960,7	65,1
4.6	Autres comptes à payer/à recevoir	432,8	0,0	1 220,6	787,8
4.7	Droits de tirage spéciaux	138,3	4,1	142,4	0,0
		0,0	0,0	0,0	0,0
C	Position extérieure nette globale (A) - (B)	-5 234,5	-222,4	-5 778,9	-322,0

Source : BCEAO

Annexe 26 : Position extérieure globale par secteur institutionnel au 31 décembre 2024

(en milliards de FCFA)

Poste	Banque centrale	Autres institutions de dépôts	Administration publique	Sté. Non Financières
Stock d'actifs financiers	912,0	1 887,9	155,2	5 771,2
Investissements directs	0,0	0,0	0,0	161,7
Investissements de portefeuille	0,0	1 883,6	0,0	1 445,4
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	0,0	4,3	155,2	4 164,1
Avoirs de réserves	912,0			
Or monétaire	0,0			
Droits de tirage spéciaux	165,1			
Position de réserve au FMI	21,1			
Autres avoirs de réserve	725,8			
Stocks de passifs financiers	896,9	400,8	5 926,9	7 280,7
Investissements directs	0,0	0,0	0,0	2 336,3
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	2 136,6	1 727,4
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	896,9	400,8	3 790,3	3 216,9
Position extérieure globale nette	15,1	1 487,1	-5 771,7	-1 509,5

Source : BCEAO



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int